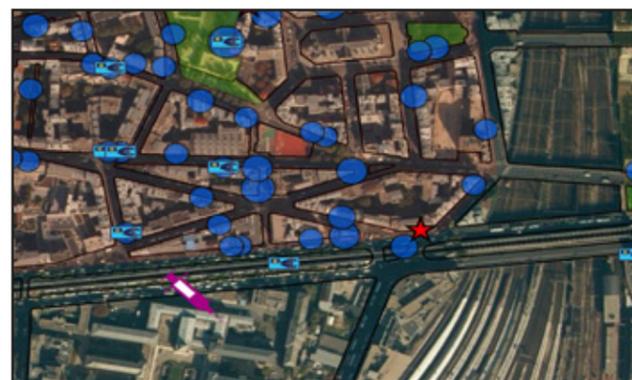
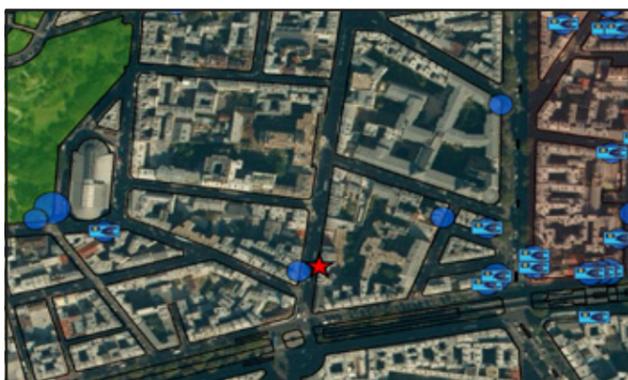
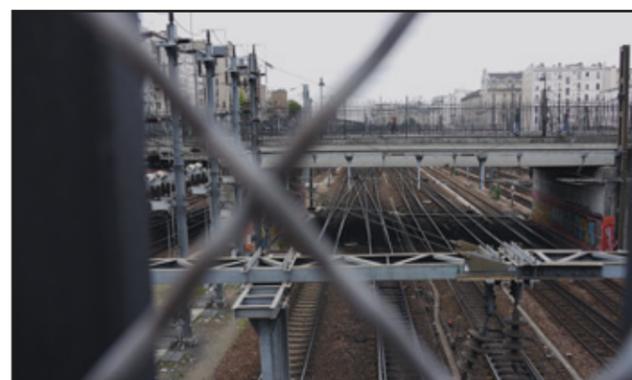
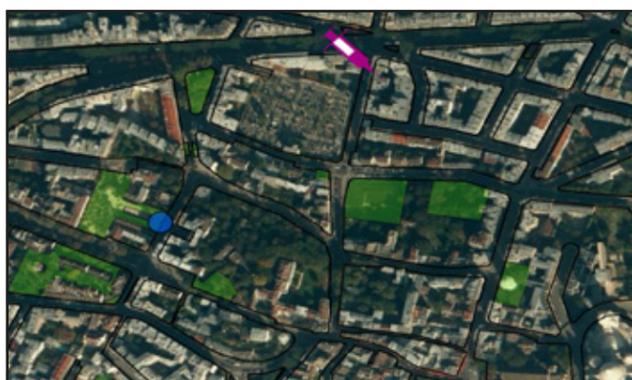
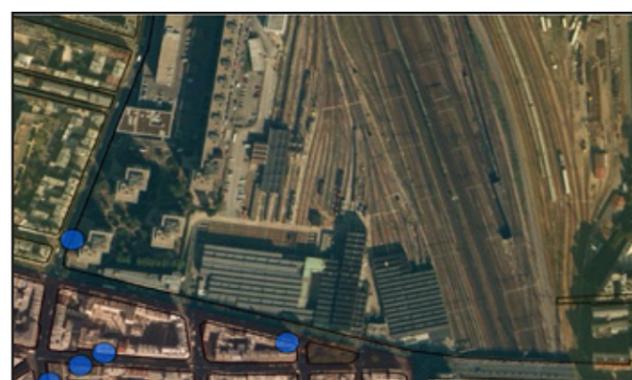
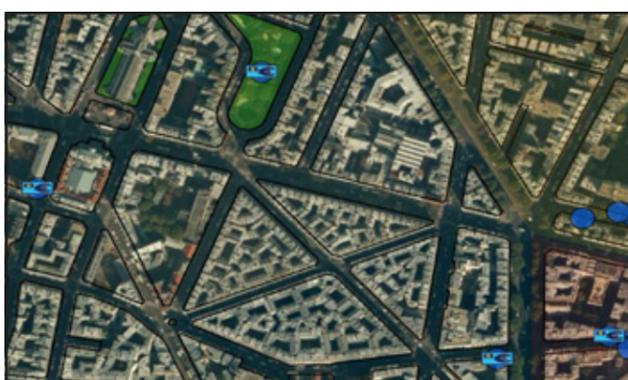


## Promotion qualitative permise par les outils SIG dans le cadre de la Réduction Des Risques à Paris

### L'OLT, Observatoire Local des Toxicomanies



Mémoire de MASTER Recherche et Professionnel 1ère année  
Mention « Géographie et Aménagement »  
Spécialité « Géomatique appliquée aux études urbaines et aux risques »

Soutenu par Georges Hinot  
Sous la direction de Damien Masson

Président du jury :

- Samuel Rufat

Membres du jury :

- Karl Hoarau

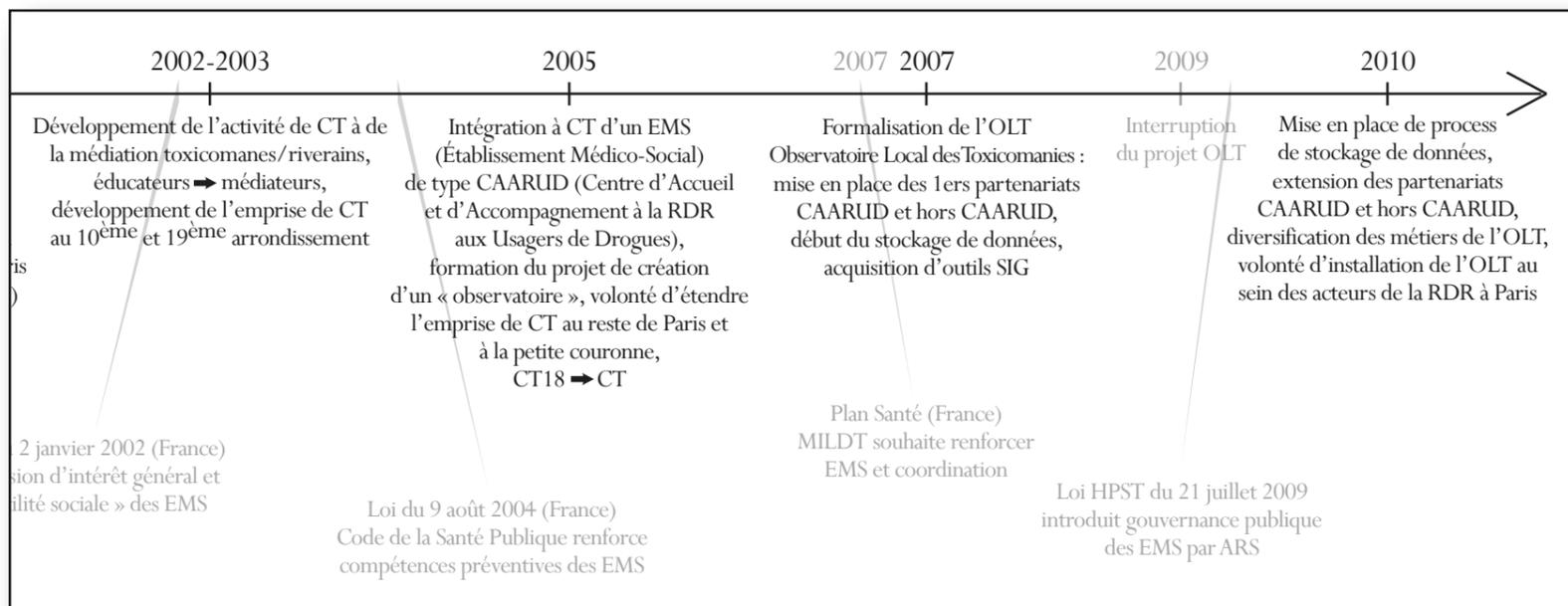
- Damien Masson



Remerciements à Pierre Besnard et à Damien Masson

Avant propos

Au vu de ce que l'on pourrait attendre d'un observatoire\* et d'un certain cadre territorial, que les acteurs de la Réduction Des Risques (RDR\*) à Paris savent complexe, Coordination Toxicomanies a sans doute fait un choix pertinent en se dotant d'outils SIG\* en 2007.



Extrait de l'annexe 2

Rappelons que la position de Coordination Toxicomanies dans la RDR à Paris n'est pas anodine, puisqu'elle concentre son activité à la fois sur l'aide aux toxicomanes et sur la pacification des relations entre les toxicomanes et les habitants. L'intérêt porté à ces relations a déjà été démontré, et est en tout cas, entre autres, à l'origine de l'Observatoire Local des Toxicomanies (OLT), affilié à Coordination Toxicomanies. Le terrain de l'OLT est donc éminemment sensible, et ces relations, qu'il se propose d'étudier, difficiles à appréhender.

Actuellement, le dispositif de l'OLT, qui comporte un géomaticien, un sociologue et plusieurs stagiaires, cela sous la direction d'un chef de service, demande au géomaticien de :

- Faire en sorte de recevoir la donnée.
- Recevoir puis stocker la donnée.
- Traiter et/ou redistribuer la donnée (cartes, études, mises à disposition d'outils, appui aux métiers...).

Cependant, touchant à la fois aux problématiques des drogues et au territoire parisien, la géopolitique locale entre les acteurs est très complexe, et impacte les sources de données de l'OLT.

Cette même géopolitique locale, ainsi que l'employeur (Coordination Toxicomanies), imposent à l'OLT, s'il veut être efficace, de s'installer en tant qu'acteur incontournable de la RDR à Paris.

Ainsi pour plusieurs raisons et à plusieurs niveaux, le géomaticien est placé face à une question :

Comment valoriser la donnée ?

Mais des aléas techniques (liés à la géopolitique locale) et humains (liés à l'embauche de personnel), forcent à reconnaître le jeune âge de l'OLT, dont les *process* de stockage et de traitement sont finalement routinisés à partir de 2010. Force aussi est de reconnaître que le dispositif de l'OLT place le géomaticien en première ligne face aux flux de donnée, et compte beaucoup sur lui pour la formalisation d'indicateurs, alors même que la nature de ces données pose la question des représentations et des biais.

\* Observatoire : la définition et le cadre légal d'un « observatoire » étant vastes, nous parlerons ici d'un dispositif administratif visant à accumuler et à traiter des connaissances sur une thématique. En France, les observatoires oeuvrant dans les domaines socio-sanitaires (les ORS par exemple, Observatoire Régional de Santé) se veulent souvent être une « aide à la décision dans les domaines de la santé et du social ».

\* Réduction Des Risques (liés aux toxicomanies) : concept apparu aux Pays-Bas, privilégiant l'accompagnement préventif pour réduire les risques sanitaires et sociaux liés aux toxicomanies. L'efficacité de la RDR semble unanimement reconnue par les spécialistes, même si certaines méthodes sont débattues (les salles de consommation par exemple). En France, l'expression recouvre un pan des politiques de santé publiques liées aux toxicomanies, fait l'impasse sur certains aspects (le *testing* par exemple), mais commence à intégrer l'aspect social (les nuisances engendrées par exemple).

\* Arcgis 9 (complété d'Access 2007 et 2010). Le logiciel Sphinx est aussi utilisé par l'OLT. Arcgis 10 et PhilCarto seront aussi utilisés dans les développements du présent mémoire.

La question de la valorisation de la donnée se pose donc en amont comme en aval de son acquisition :

- Pour acquérir et/ou maintenir un flux de donnée (un partenariat avec une source), l'OLT doit proposer une valeur ajoutée à cette donnée.
- Pour être efficace (impacter la RDR à Paris), l'OLT doit calibrer ses outils avec ceux des autres métiers de la RDR.

Or, les SIG offrant des moyens d'action augmentés, la mise à disposition de certains outils (cartes, viewers, applications cloud ou local...), de façon raisonnée et conventionnée, peut s'avérer particulièrement enrichissante pour l'observatoire en pérennisant les partenariats et en réinterrogeant la qualité de la donnée.

Nous parlerons donc bien de promotion qualitative, le but étant :

- D'interpréter la donnée.
- De re-qualifier la donnée, et donc permettre son appropriation par les autres métiers.
- D'accéder à d'autres sources de donnée, dont certaines que l'on sait déjà fructives mais moins enclines.

Le terme « promotion » n'est d'ailleurs pas réfuté par l'employeur, qui demande à l'OLT de se poser au sein du paysage de la Réduction Des Risques à Paris.

L'enjeu est aussi de transformer le terrain d'étude de l'OLT (les relations entre les toxicomanes et les autres acteurs du territoire) en un outil préventif opérationnel (le médico-social autour des toxicomanies dans la Petite Couronne), et donc de faire de l'OLT un outil de promotion du concept même de Réduction Des Risques.

Nous ne ferons donc pas l'impasse sur ces politiques préventives modernes, que nous approcherons à leur image, c'est-à-dire de façon de plus en plus transversale.



# Promotion qualitative permise par les outils SIG dans le cadre de la Réduction Des Risques à Paris

## L'OLT, Observatoire Local des Toxicomanies

L'EMS (Établissement Médico-Social) Coordination Toxicomanies est né de l'observation qu'au cours de certains hivers parisiens des années 90, les acteurs des milieux sociaux, bien que très organisés en interne, et actifs, étaient moins structurés entre eux. Ils se virent ainsi, face à des populations vulnérables, regorgeant parfois de couvertures à distribuer mais moins fournis en repas chaud, dans l'incapacité d'optimiser leurs différentes ressources, d'orienter certains types de marginaux...

Une volonté de coordination donc, d'ailleurs soutenue par le temps et les politiques publiques, mais impactée par une géopolitique parisienne complexe.

La suite de son nom légal décrit plus précisément son terrain d'action : les toxicomanies. L'appellation a d'ailleurs évolué, passant de « Coordination Toxicomanies 18 » (pour le 18ème arrondissement), à simplement « Coordination Toxicomanies », espérant à terme embrasser un plus large territoire.

Dans le même temps, c'est-à-dire depuis les années 90, les méthodes et politiques de prévention des toxicomanies évoluent. La *Harm Reduction*\*, ou Réduction Des Risques, est de plus en plus introduite en France, et suppose l'adaptation des professionnels de la prévention, ou encore l'apparition de nouveaux acteurs.

Soit un univers de plus en plus géographique, un réseau à organiser et une certaine légitimité de l'Observatoire Local des Toxicomanies, émanation de Coordination Toxicomanies, à tenter de coordonner ces moyens.

Or cette coordination, qui passe par l'installation de l'OLT au sein des acteurs parisiens de la prévention, sera peut-être permise par la promotion de l'outil SIG, capable, en se mettant à sa disposition, d'encadrer un réseau.

Et cette promotion ne sera pas qu'une affiche, puisqu'en s'installant, les outils s'augmenteront eux-mêmes, et permettront cette qualité d'*observateur*, évidemment très souhaitée par les observatoires.

Soit une promotion méliorative de l'outil.

Nous verrons donc d'abord quels sont les moyens de l'OLT, avec quoi travaille-t-il.

Il nous faudra ensuite regarder l'état actuel de la prévention des toxicomanies à Paris.

Au cours de ces deux premières parties, nous n'hésiterons pas à diversifier nos approches, et à voir comment la géomatique peut intruser ces milieux médico- sociaux à l'échelle aussi fine qui est la nôtre.

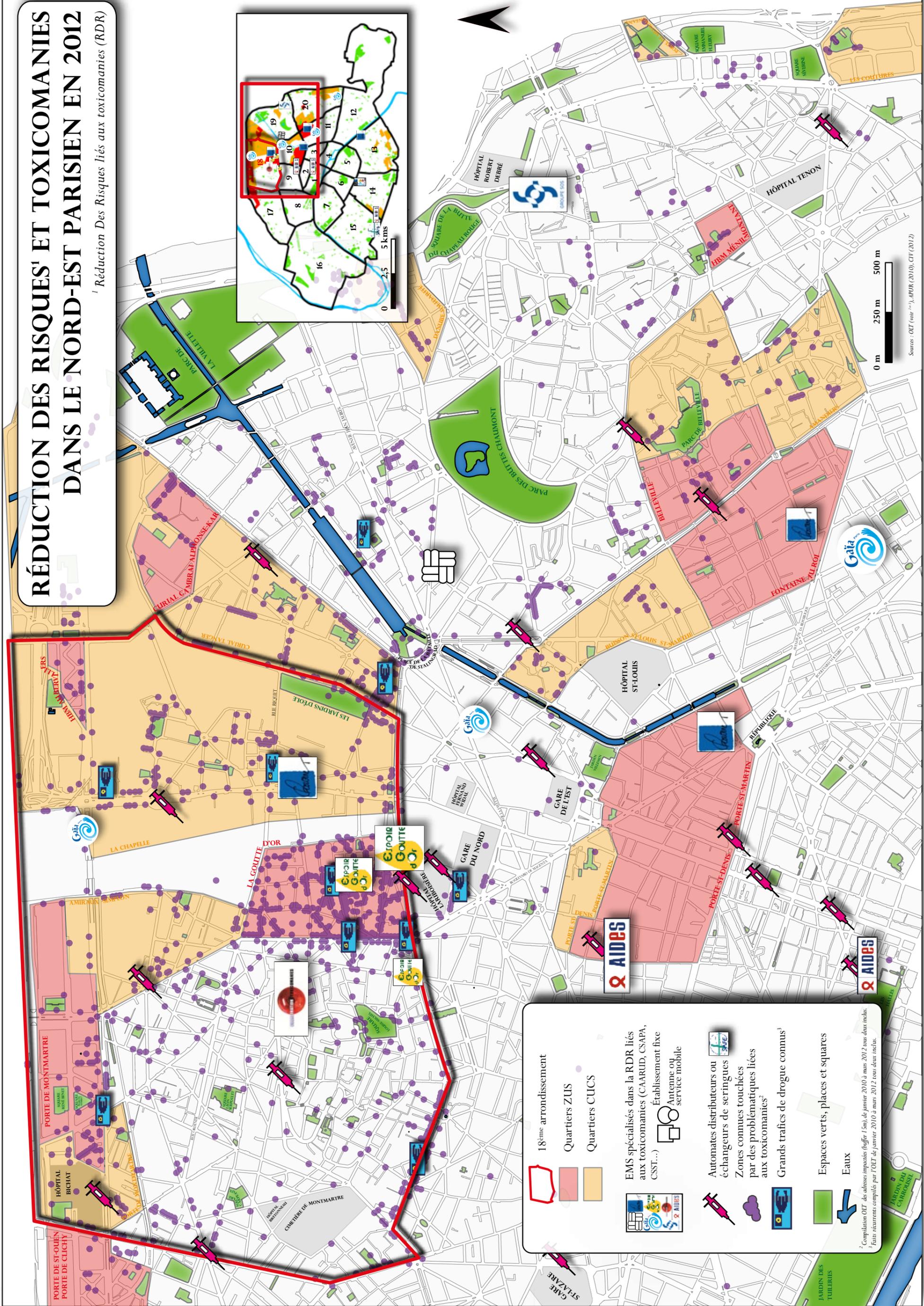
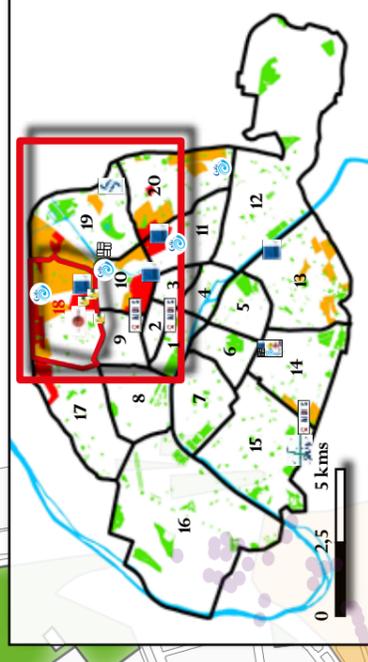
Enfin, l'appropriation des outils SIG par les métiers permettra l'élaboration d'indicateurs, et ne pourra éluder la question de l'urbanisme.

|   |         |
|---|---------|
| <b>La donnée</b> .....                    | page 6  |
| Interactions.....                         | page 6  |
| Empreinte des toxicomanies à Paris.....   | page 8  |
| Les ancrages de consommation.....         | page 9  |
| Les Événements.....                       | page 11 |
| À propos des sources.....                 | page 14 |
| Les métiers du vivre-ensemble.....        | page 15 |
| <b>SIG et Réduction Des Risques</b> ..... | page 18 |
| La politique des nuisances.....           | page 19 |
| Les irritants urbains.....                | page 20 |
| Après la prévention traditionnelle.....   | page 23 |
| Les doléances.....                        | page 25 |
| Les métiers de la RDR.....                | page 27 |
| <b>L'observation scientifique</b> .....   | page 32 |
| Analyses multivariées.....                | page 33 |
| Les métiers de l'OLT.....                 | page 36 |
| Indicateurs.....                          | page 40 |
| La désintégration urbaine.....            | page 43 |
| Affiner la donnée vectorielle.....        | page 44 |
| Premières observations à Paris.....       | page 46 |
| Les failles de l'urbanisme.....           | page 47 |
| Index.....                                | page 51 |

Sur des bases parfois très techniques, nous mêlerons le sanitaire, la justice sociale, la justice pénale et le vivre-ensemble. Cette géomatique n'aura donc de cesse d'interpréter les phénomènes, souvent subjectivés. Soit une approche éminemment qualitative de la donnée.

# RÉDUCTION DES RISQUES<sup>1</sup> ET TOXICOMANIES DANS LE NORD-EST PARISIEN EN 2012

<sup>1</sup> Réduction Des Risques liés aux toxicomanies (RDR)



**18<sup>ème</sup> arrondissement**

- Quartiers ZUS
- Quartiers CUCS

EMS spécialisés dans la RDR liés aux toxicomanies (CAARUD, CSAPA, CSST...)

- Établissement fixe
- Antenne ou service mobile

Automates distributeurs ou échangeurs de seringues

Zones connues touchées par des problématiques liées aux toxicomanies<sup>2</sup>

Grands trafics de drogue connus<sup>3</sup>

Espaces verts, places et squares

Eaux

<sup>2</sup> Complétion OIT des adresses impactées (buffer 15m), de janvier 2010 à mars 2012 tous deux inclus  
<sup>3</sup> Faits récurrents compilés par l'OIT de janvier 2010 à mars 2012 tous deux inclus.

0 m 250 m 500 m

Sources : OIT (voir...), APUR (2010), CIT (2012)

## LA DONNÉE

Ces dernières décennies les Pays-Bas, le Canada ou encore dans une moindre mesure, la Grande-Bretagne ont introduit dans leurs politiques sanitaires et sociales l'idée que « *les sociétés sans drogue n'existaient pas* », et qu'il convenait donc de se préoccuper au moins autant de la prévention que de la répression.  
Une vision de plus en plus répandue en Europe et jusqu'en France.  
Cette prévention est peu à peu vue par les spécialistes comme allant jusque très en aval de la première prise d'un psychotrope et précise de plus en plus les échelles d'action.

Dans le même temps, que ce soit la par la simple croissance urbaine, ou par ce que certains auteurs appellent les ancrages de consommation, l'impact des toxicomanies sur le cadre urbain des plus grandes villes occidentales devient sensible.  
Ces nouvelles politiques préventives, qu'on nommera bientôt en France la Réduction Des Risques (RDR), ont donc rapidement intégré une dimension territoriale, et accouché, entre autres, des concepts de *parcours de vie*, de *souffrance habitante* ou encore de *nuisance engendrée*.

Comment prendre en compte ces phénomènes dans un SIG à échelle urbaine ?

## INTERACTIONS

Pendant longtemps les études portant sur les toxicomanies se sont davantage concentrées sur l'évaluation de programme de prévention ou de lutte contre la drogue. La Réduction Des Risques y ajoute l'importance des interactions entre les toxicomanies et l'environnement social.

La prise en compte du cadre urbain résulte sans doute des observations de nombreux spécialistes concernant des quartiers très impactés par les toxicomanies, comme le Quartier Rouge à Amsterdam, le Red Light à Montréal, ou encore la Goutte d'Or à Paris. Les interactions entre les toxicomanies et le cadre territorial sont tantôt flagrantes et zonales, comme le célèbre Quai Zéro à Rotterdam, longtemps laissé par les pouvoirs publics libre à l'usage de drogues dures, tantôt plus insidieuses, les auteurs parlent alors d'*irritants urbains*. Certaines drogues paraissent même être inféodées aux grandes villes, comme le *crack*, et d'autres très liées aux économies parallèles de certaines zones urbaines défavorisées, comme le *cannabis*.

À une échelle plus régionale, la localisation ou la nature marginale de certaines drogues peut engendrer des déplacements quasi-migratoires de toxicomanes. Ceux-ci par exemple, vont se rendre d'un espace rural à un espace urbain pour trouver un produit précis, ou encore s'éloigner de leur espace de résidence pour consommer sans être vus de leurs proches.

De ces interactions entre les toxicomanies et les territoires résultent certains critères socio-spatiaux, qui vont jouer sur l'aptitude d'un espace à être impacté, et qui intéressent particulièrement l'OLT.

De tels rapports entre le territoire et la circulation de drogue ont évidemment des conséquences sur le cadre urbain, ou le vivre-ensemble. À Paris, fin des années 90, de nombreux professionnels de la RDR notent que les déplacements d'usagers de drogue, historiquement très présents dans le 18ème depuis les années 70, détériorent le mobilier urbain public ou privé, et font monter le mécontentement des habitants. Cela aggrave la stigmatisation des toxicomanes, leur marginalisation puis leur prise en charge.

En 1995 le quartier de la Chapelle, autrefois épargné, se transforme en « *scène ouverte de la drogue* » (Olivier Bonin, 2001). La même année, des opérations de police tentant d'évincer les trafics de crack et d'héroïne de la place Stalingrad, auraient eu pour conséquence de les déplacer vers le quartier Marx-Dormoy. Très vite, les acteurs de la RDR et les habitants prennent conscience des « *faiblesses de l'urbanisme du 18ème arrondissement* » (APUR, 2004), ou de celles des pouvoirs publics à maîtriser les problématiques sociales liées aux toxicomanies, cela dans l'un des arrondissements les plus pauvres de Paris.

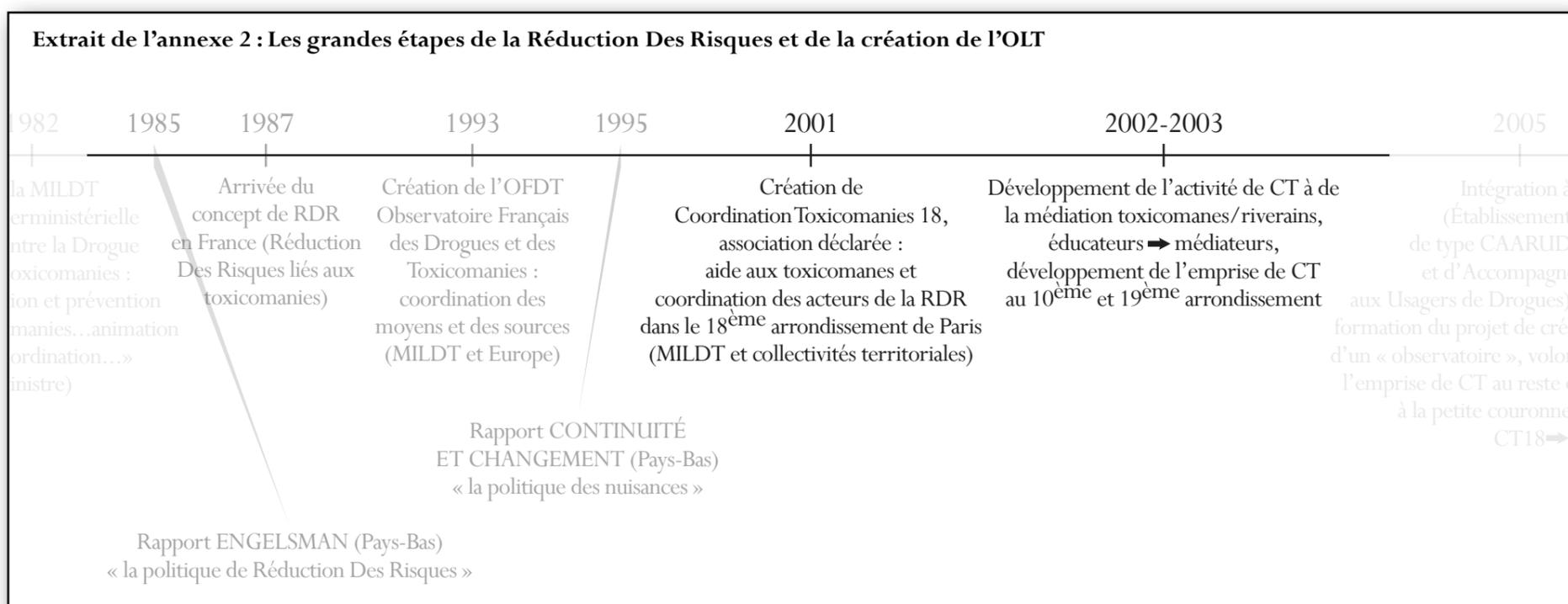
Dans les années 2000, l'arrivée dans ces quartiers de la rénovation urbaine va amplifier certains phénomènes. En effet de nombreux chantiers étant intrusés la nuit, les problématiques liées aux toxicomanies peuvent conquérir de nouveaux espaces, avant d'être redéplacés à la fin des travaux. À l'inverse, la rénovation urbaine peut évincer des présences diurnes de toxicomanes, qui se réapproprient un espace neuf à la fin des travaux, certains auteurs parlent alors de *requeantation\**, ou encore de *désintégration urbaine\**.

Aujourd'hui, la présence des toxicomanes place Stalingrad a largement repris, la situation de la Goutte d'Or n'a pas changé et les problématiques du 18<sup>ème</sup> arrondissement, persistantes dans les secteurs du boulevard Barbès et de la Chapelle, irradiant sur les 9<sup>ème</sup>, 10<sup>ème</sup> et surtout 19<sup>ème</sup> arrondissement.

Des situations similaires semblent commencer à s'installer au centre de Paris, secteur des Halles (OFDT-TREND, 2009), ainsi qu'au sud de Paris, et remonter aux communes de Seine-Saint-Denis et des Hauts-de-Seine situées au nord de Paris. Certaines autorités municipales s'interrogent d'ailleurs sur la responsabilité de la rénovation urbaine dans ces deux derniers phénomènes.

Les professionnels de la Réduction Des Risques liés aux toxicomanies, souvent constitués en CAARUD (Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la RDR aux Usagers de Drogue) ou en CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie), ont parfois été accusés d'être à l'origine de certaines de ces interactions, en attirant des populations toxicomanes dans les quartiers où les centres s'installaient (comme à la fin des années 90 autour du secteur Marx-Dormoy) ou au contraire, en déplaçant les trafics à l'extérieur de leur zone d'intervention (comme au début des années 2000, vers le 19<sup>ème</sup> arrondissement et les communes limitrophes du nord de Paris). La dualité de ces accusations est toutefois moins révélatrice de l'inefficacité de leur action que de la pertinence de la question géographique.

Au sein de ces interactions commence la complexité à accorder la Réduction Des Risques avec la difficile géopolitique locale de la capitale.



Extrait de l'annexe 2

L'appropriation de certains espaces urbains par les toxicomanes, ainsi que le développement des politiques de Réduction Des Risques, vont toutefois introduire de nouvelles méthodologies chez les métiers de la RDR, dont la notion de *scène ouverte*, avec des codes, des critères et pouvant être un espace de prévention.

L'échelle de ces scènes ouvertes demande à ce que leurs interactions avec le territoire soit précisées.

\* Requeantation : reprise, après une interruption, de la fréquentation d'un site.

\* Désintégration urbaine : une évolution du concept de décroissance urbaine vers les *shrinking cities* ? Nous approfondirons plus tard ces concepts.

## EMPREINTE DES TOXICOMANIES À PARIS

Ces scènes ouvertes prennent bien sûr lieu dans un cadre territorial et social loin d'être anodin : souvent des quartiers défavorisés (dont certains sont devenus des CUCS, Contrat Urbain de Cohésion Sociale, à partir de 1996, ou encore des ZUS, Zone Urbaine Sensible, comme la Goutte d'Or, voir [carte de présentation](#)), des zones urbaines délaissées, moins résidentielles et donc favorables à l'installation de *squats* ou de *campements*...

Cependant dans les années 2000, le début de gentrification du boulevard Barbès ou de la Goutte d'Or ne semble pas enrayer le phénomène, mais est peut-être à mettre en relation avec les effets de requalification, issus de la rénovation urbaine de ces quartiers.

L'irradiation, en revanche, des problématiques liées aux toxicomanies vers le 19<sup>ème</sup> corréle davantage la paupérisation de cet arrondissement (ORS-IDF, 2006), et c'est de nos jours le crack, drogue moderne des grandes métropoles, dont les spécialistes notent le retour dans les quartiers pauvres du nord-est parisien.

Ces corrélations, entre revenus moyens, niveaux de vie, d'éducation, répartition des CSP, taux de chômage, etc... et ce qui semble être un premier niveau d'ancrage des toxicomanies, ont vocation à être surveillées par l'OLT, mais ne sont pas si évidentes. Divers auteurs canadiens ou français soulignent ainsi que d'autres caractéristiques doivent être présentes, pour qu'un quartier commence à cumuler les scènes ouvertes :

- Une certaine densité de population, comme en ville, autorise un certain niveau d'anonymat des toxicomanes et des dealers.
- La présence d'espaces commerciaux et de moyens de transport, semblent favoriser l'installation des trafics.
- Les faiblesses des réseaux de solidarité ou du lien social sont propices à l'apparition des toxicomanies.
- La présence de débits de boissons et d'épiceries vendant de l'alcool, est propice au regroupement de toxicomanes.
- Des défaillances de l'urbanisme favoriseraient l'installation de toxicomanes.

C'est peut-être un mélange entre la centralité d'un espace et sa paupérisation qui permet l'ancrage de phénomènes liés aux toxicomanies. Avant de comparer Paris aux *shrinking cities*\*, l'observation de certaines grandes tendances est tout de même permise.

L'utilisation d'un IDH à une échelle aussi locale n'est pas courante, mais permet d'embrasser un vaste champ du réel, et peut-être d'éviter certains biais du concept de « risque social ».

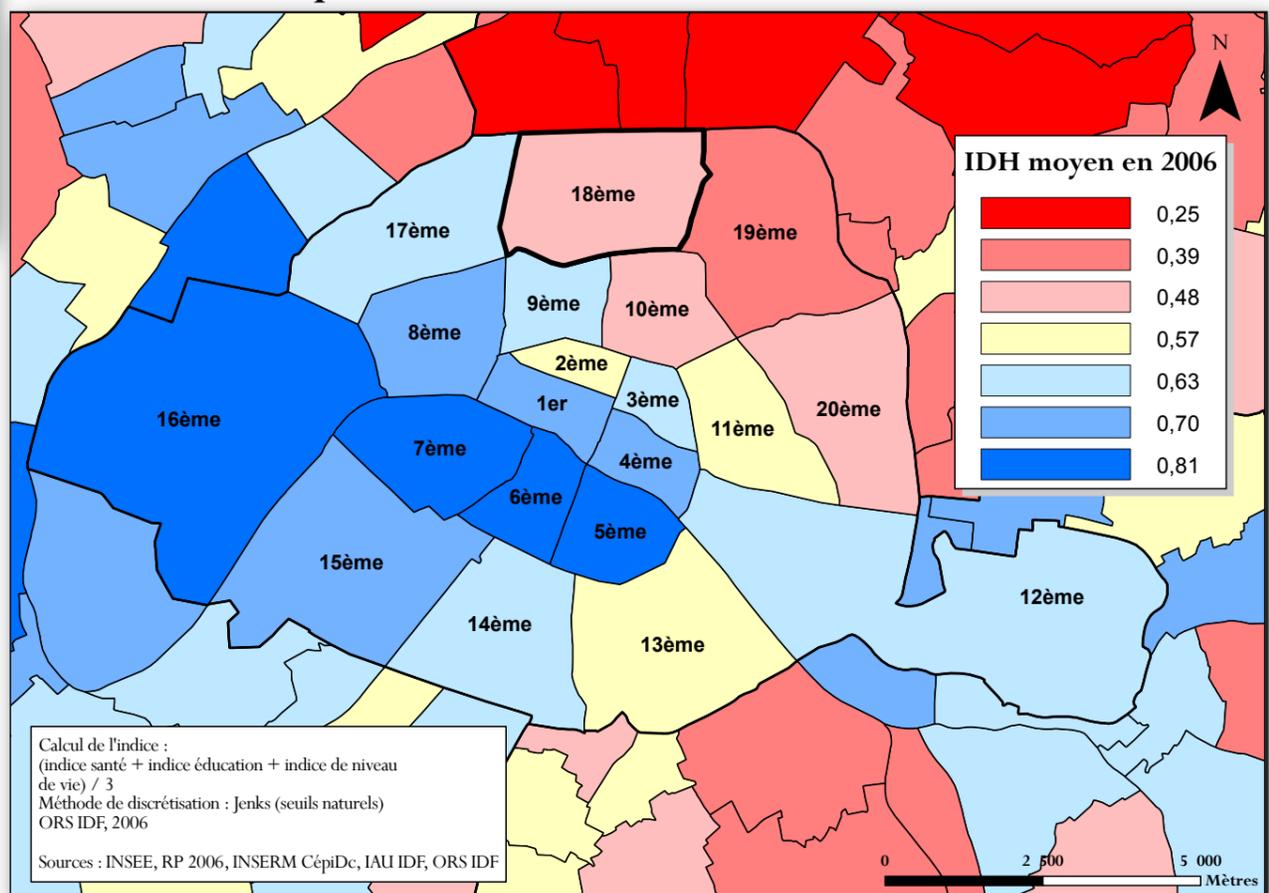
En effet le 18<sup>ème</sup> n'apparaît plus comme l'arrondissement de Paris le plus défavorisé. De même à l'extérieur, au nord de Paris, le spectre de l'éclatement de la bulle du 18<sup>ème</sup>, craint par certaines autorités municipales de communes qui lui sont limitrophes, n'apparaît pas comme intangible.

Mis en relation avec la centralité de la capitale, le développement des phénomènes liés aux toxicomanies vers le 19<sup>ème</sup> et vers certaines communes de Seine-Saint-Denis pendant les années 2000, relève sans doute plus de conditions socio-économiques que des nouvelles méthodes de la RDR.

Mise en relation avec la proximité du 18<sup>ème</sup>, ce développement en appelle peut-être à ces pôles d'attraction, dont parlent les auteurs, et qui sont eux liés à l'urbanisme.

Mais ces pôles d'attraction, dont certains s'ancrent dans des défaillances urbanistiques, sont en réalité bien plus localisés.

### Extrait de l'annexe 3 : Indicateur de Développement Humain dans les communes de la petite couronne en 2006

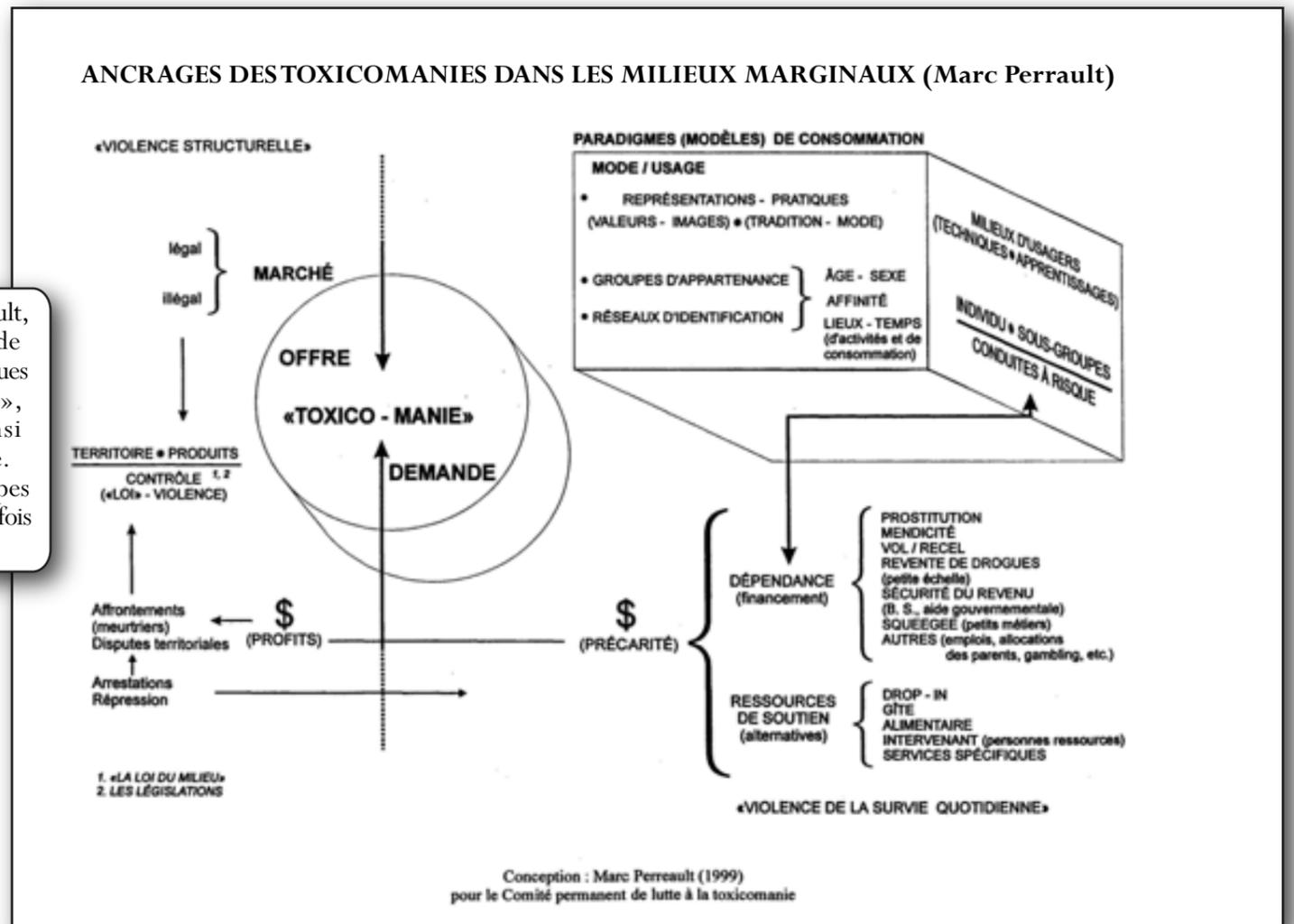


Extrait de l'annexe 3

## LES ANCRAGES DE CONSOMMATION

À une échelle plus urbaine, comme celle du quartier ou de l'îlot, des méthodes d'anthropologie interprétative (Marc Perreault et Éric Thivierge, 1999) ont donc déjà identifié des critères d'ancrage de consommation, qui tentent de cerner territorialement les phénomènes de toxicomanies dans de grandes villes québécoises.

Le modèle proposé par Marc Perrault, anthropologue, mentionne déjà de nombreuses empreintes géographiques des toxicomanies (« territoire », « milieux », « réseaux »...), ainsi que des relations de dépendance. Il énumère en outre, plusieurs types de « violence(s) », qu'il considère parfois comme « structurelle(s) ».



Annexe 7

Et les auteurs d'identifier trois critères d'ancrages principaux : les *marchés*, les *modèles de consommation* et les *sources de subsistance*.

Nous pouvons nous inspirer de leurs réflexions sur le modèle montréalais avant de voir s'il est possible de les développer à Paris.

### Les marchés :

Les marchés sont les lieux de trafic. Les auteurs notent qu'ils peuvent installer des lieux de consommation, en même temps qu'ils sont attirés par les lieux de consommation existants. On parle ainsi de leur « *ancrage minimal* » sur le territoire, qualifiant leur évidence territoriale, localisable et fixe, en même temps que leur capacité adaptative, plus mouvante et imprévisible. Les auteurs notent aussi que le caractère illicite des transactions impacte la situation des toxicomanes, tant au niveau sécuritaire («...*contrecoups de l'instabilité des marchés*...»), que sanitaire («...*contrôle de la qualité* (des substances)...»). L'intérêt que la RDR peut leur porter est donc justifié.

À Paris les marchés semblent prendre place tant en espace privé que public. Se retrouve tout de même, comme on peut l'entendre concernant certaines villes de banlieue, l'intrusion récurrente des marchés en espace privé (halls d'immeuble, locaux collectifs...), mais elle n'inféode pas Paris. Les marchés, que l'échelle étant posée nous pouvons appeler trafics, *aimant* les espaces privés mais étant très visibles dans certains espaces publics.

Leur installation, y compris en France, irait parfois de pair avec le déclin d'un quartier et sa dévaluation foncière. Certains renvoient alors à la désintégration urbaine, concept que nous affinerons concernant Paris, les scènes ouvertes, qui initialement doivent comporter du trafic, étant inégalement réparties même dans le seul nord-est parisien (voir [carte de présentation](#)).

### Les modèles de consommation :

Les sociologues évoquent un premier niveau de regroupement des toxicomanes, autour de l'âge, du sexe, du style de vie, etc... amenant un second niveau de regroupement autour du(des) type(s) de psychotrope(s) qu'ils vont consommer, et aboutissant

à un dernier niveau de regroupement, territorial cette fois, sur des portions précises du cadre urbain (« *piaules* », portions d'espaces publics ou privés, etc...). Ils soulignent que l'imbrication des ces différents niveaux rend leur accès à la prévention difficile, et que des toxicomanes, pris dans certains modèles de consommation, peuvent être eux aussi en voie de « *désintégration* ». Les auteurs parlent alors de « *vulnérabilité des contextes de consommation* ».

À Paris, les « *piaules* » canadiennes pour lesquels des auteurs ont parlé de « *culture des piqueries* » sont rares. Elles peuvent exister mais vont souvent rapidement imploser. On parle bien de *squats*, mais la toxicomanie peut y être présente sans en être forcément la cause ou la conséquence. On retrouvera plutôt des *intrusions* à durée variable, ainsi que l'existence de « *pushers* », des dealers/consommateurs, ayant plutôt des profils de petits revendeurs occasionnels, avec une grande influence sur leur entourage, et donc sur les modèles.

Le terme « *culture des piqueries* » peut en revanche être employé à Paris au sujet de certaines sanisettes parisiennes, ou des portions de l'espace urbain particulièrement délaissées (chantiers, espaces isolés...). La détérioration d'une portion d'un espace urbain (jardins publics, squares, halls, etc...) peut être à la fois la cause ou la conséquence d'un de ces modèles de consommation, qui eux-même peuvent s'appuyer sur des failles de l'urbanisme (espaces isolés, facilités d'accès, digicodes cassés, etc...). Ces différents rapports arguent peut-être pour l'emploi du terme « *désintégration urbaine* » concernant certains sites parisiens.

Les interactions entre les modèles de consommation (qui interagissent eux-même avec les marchés), et le territoire sont donc multiples et réciproques. On a donc peut-être une certaine vulnérabilité territoriale, qu'il convient d'explorer. De même que pour les spécialistes canadiens, notre approche de ces interactions en fonction de la nature des espaces, selon qu'ils soient publics, privés, intérieurs ou extérieurs, posera des difficultés de définitions, que nous verrons.

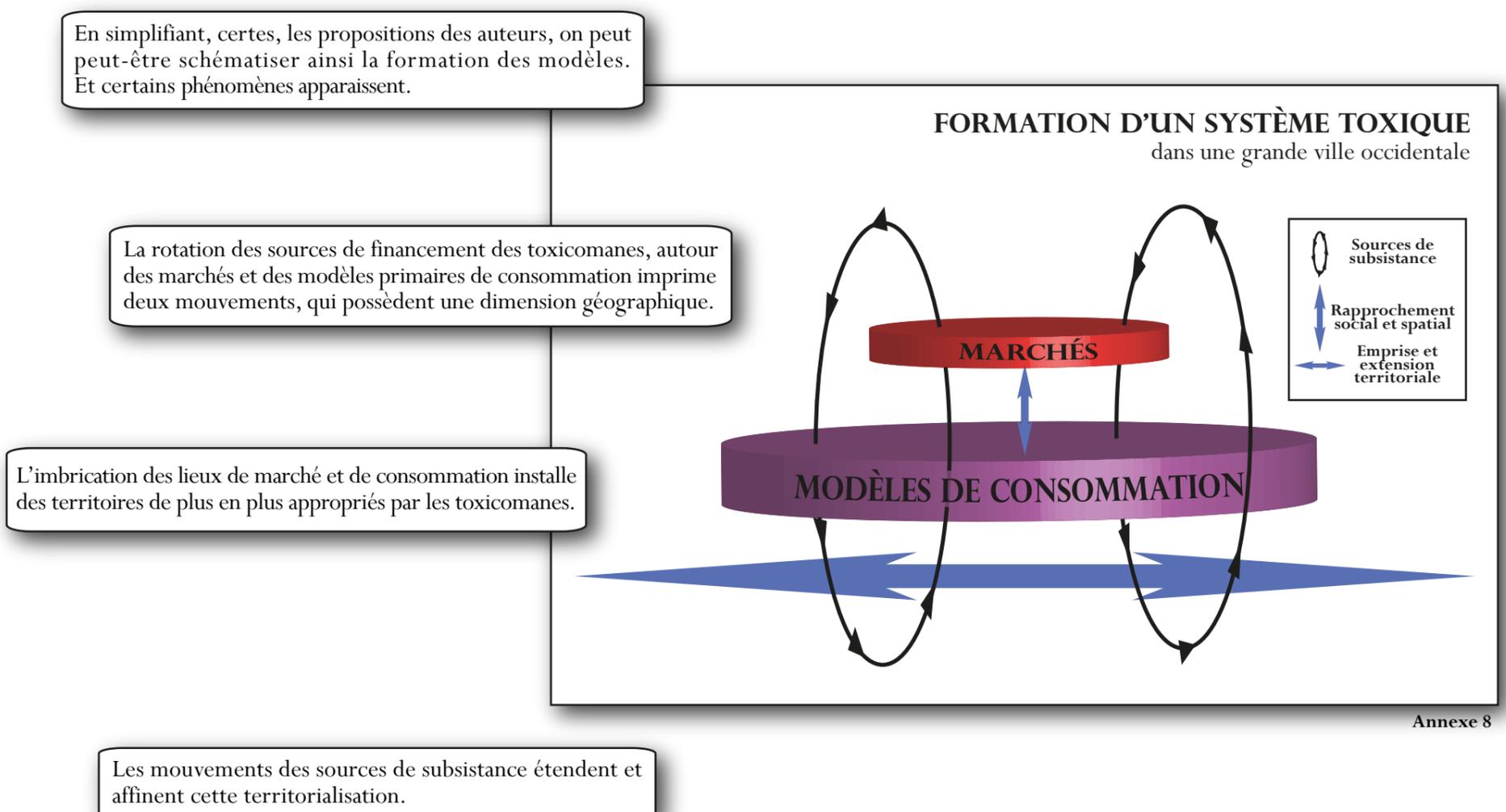
### Les sources de subsistance :

Ce sont les moyens de financement des usagers de drogue. Les auteurs notent que ce qu'ils consacrent à leurs activités de financement influe grandement leur rapport à la drogue, et donc leur appartenance à tel ou tel modèle de consommation. Est considéré un certain parcours de consommation, entre le lieu de résidence, les lieux de consommation et les activités de financement : plus un usager se marginalise, plus il s'éloigne de l'itinéraire habituel ; plus il s'éloigne de l'itinéraire habituel, plus les lieux de résidence, de consommation et d'activité de financement se confondent ; plus ces lieux se confondent, plus l'usager se marginalise. Un système éminemment toxique, qui impacte les toxicomanes et le territoire, en introduisant la notion de mobilité des consommateurs. Certains auteurs parlent alors de « *mobilité dangereuse* ».

Sur un plan très sociologique, les auteurs distinguent les « *besoins économiques de consommation des activités lucratives des marchés de la drogue* ». À Paris, la réalité des sources de subsistance des toxicomanes mélange allégrement le légal, l'illégal et le *toléré*. Elles revêtent donc des comportements géographiques souvent similaires, quoique méritant d'être déconstruits.

Cette même réalité accouche peut-être des situations de polymarginalité de certains toxicomanes, qui en mêlant de façon très étroite leurs lieux de résidence et de consommation avec leurs sources de subsistance, vont devenir à la fois accrocs à telle drogue, mais aussi prostitués, SDF, dealers, délinquants, etc...

Ceux-ci, parfois très marginalisés, influencent également beaucoup les modèles et donc la répartition des toxicomanies sur le territoire parisien.



L'analyse très anthropologique, que feront les auteurs québécois des activités de financement des toxicomanes, les conduira à évoquer les notions « d'événement », de « dérangement » et de « violence vécue », elles-mêmes très manipulées par l'OLT.

D'autres auteurs, parfois des criminologues, ont largement approfondi les relations entre ces différents ancrages et les parcours de vie des usagers de drogue ou des délinquants. Des études très poussées tentent d'énumérer les modèles de consommation, ou encore de déconstruire l'installation des trafics.

Récemment, l'approche anthropologique a mis en lumière des modèles de consommation liés aux milieux festifs par exemple (OFDT-TREND, 2010).

D'autres travaux se penchent sur les niveaux de marginalisation et leurs différents types, comme le sans-logisme ou l'errance, et font également des liens, quoique très nuancés.

Sur un plan plus géographique, puis géomatique, et à l'échelle de Paris, on peut résister aux tentations de l'approche déductive et regarder la donnée.

## LES ÉVÉNEMENTS

À Paris, et avant d'user plus des terminologies, il est demandé à l'Observatoire Local des Toxicomanies de *savoir ce qu'il se passe sur le territoire*.

S'il est entendu que nous parlons de problématiques liées aux toxicomanies, le champ d'étude de l'OLT et de Coordination Toxicomanies, le « médico-social », leur demande déjà de manipuler des données sanitaires.

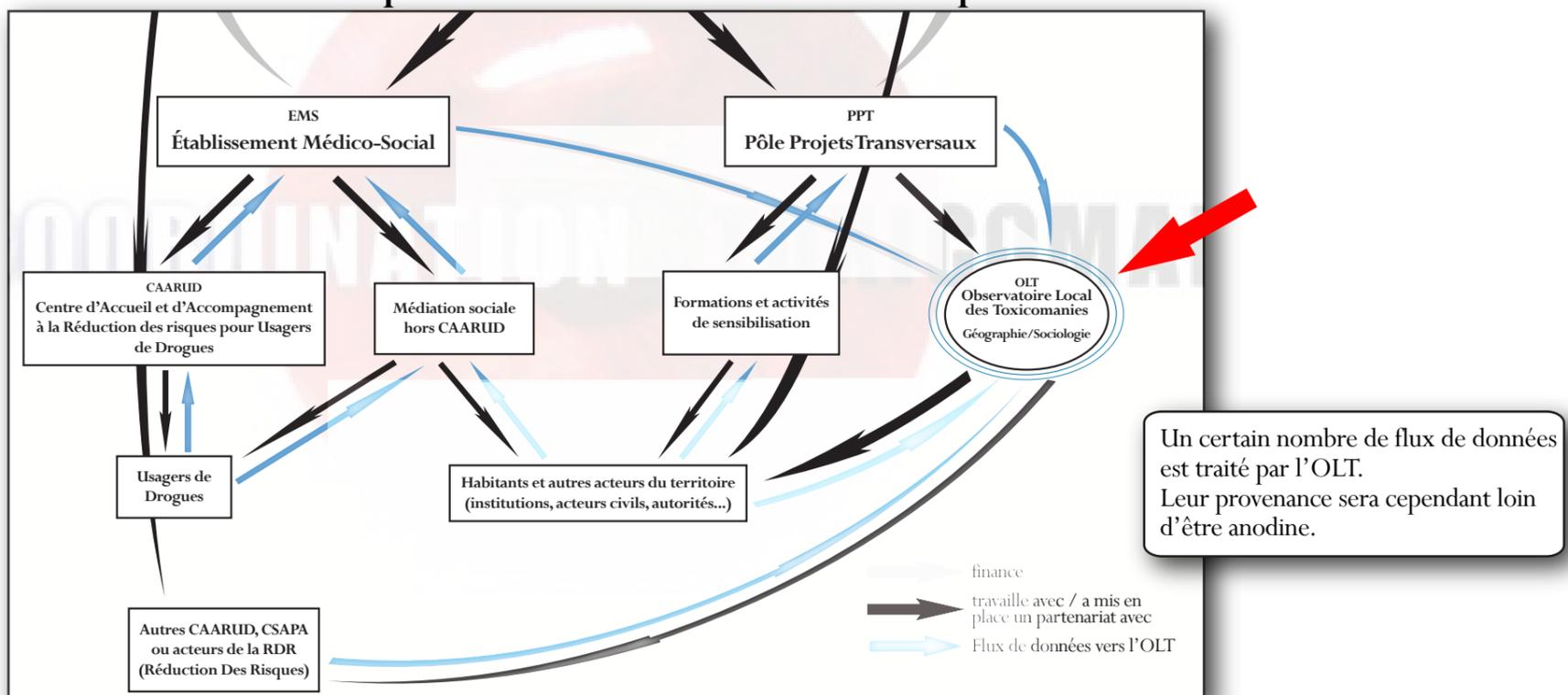
Ce qu'il demande au géomaticien est donc de traduire des réalités territoriales liées à ces problématiques de toxicomanies.

Celui-ci va donc beaucoup s'intéresser, entre autres, à tous faits localisables ayant a priori un lien avec les drogues :

La consommation de psychotrope, l'existence d'un trafic, le signalement d'intrusions ou de violences autour de consommations ou de trafics, etc... Il cherche aussi à connaître la nature des drogues et des toxicomanes liés à ces signalements.

L'OLT a donc mis en place une série de partenariats avec des Établissements Médico-Sociaux (EMS, dont CAARUD, CSAPA...), des autorités de police (commissariats, Mission de Prévention et de Communication) ou d'autres acteurs publics ou privés (habitants, commerçants, gardiens, Groupement Parisien Interbailleurs de Surveillance, Correspondants De Nuit...), afin d'accéder à des informations lui permettant de localiser les phénomènes qui l'intéressent dans le SIG et sa base de données.

### Extrait de l'annexe 1 : le dispositif de Coordination Toxicomanie et la position de l'OLT

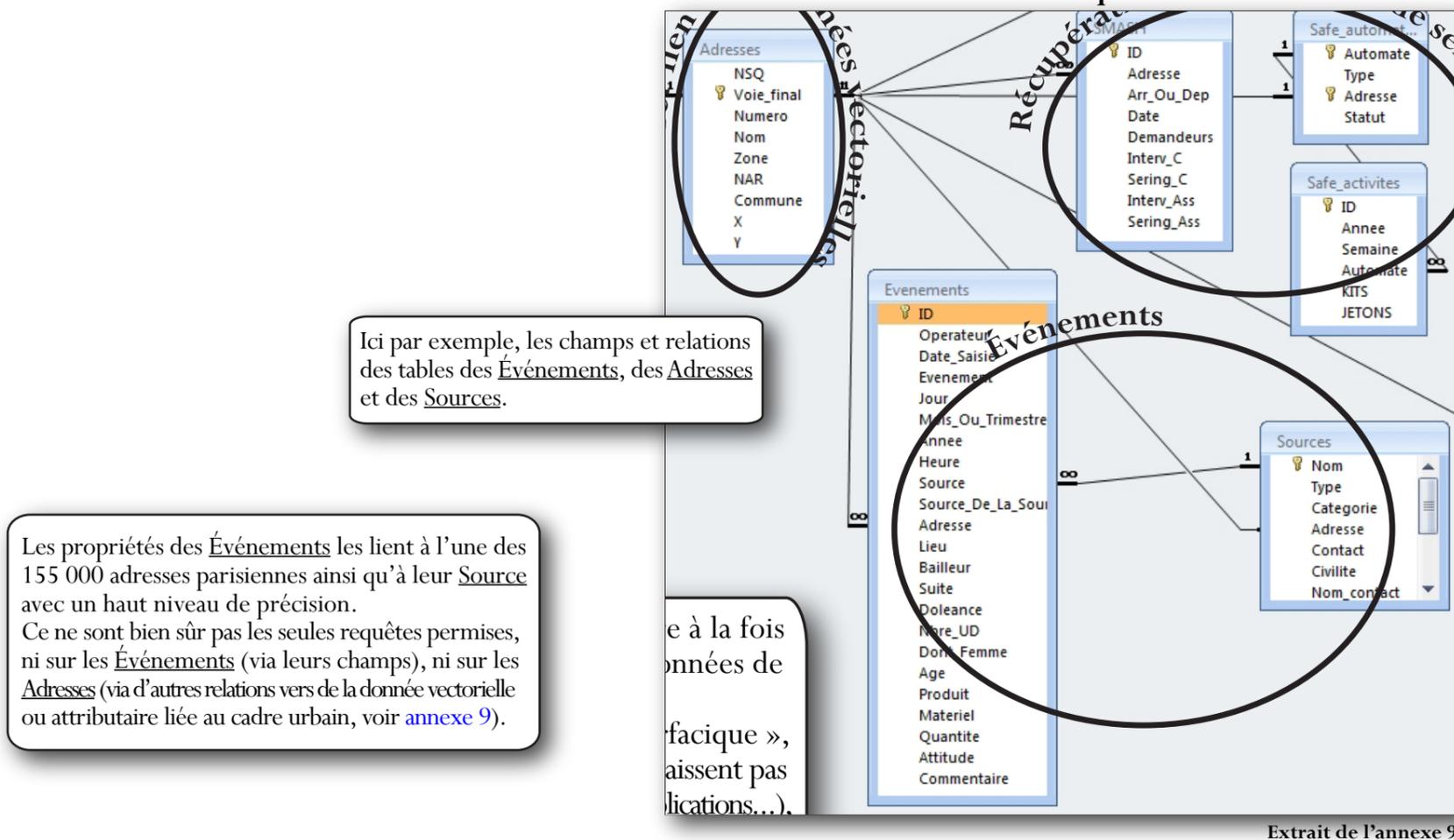


Extrait de l'annexe 1

Mais si ces *faits* se veulent très concrets, ils émanent soit d'observations, avec leurs points de vue, soit de relevés professionnels, avec leurs intérêts. Ils seront donc difficilement objectivables.

L'analyste préférera alors la notion d'Événement\*, pan constitutif de la base de données de l'OLT, qu'il dote des précisions autant habituelles qu'ici primordiales (Source et Source de la source), lui permettant d'éclairer la qualité de la donnée.

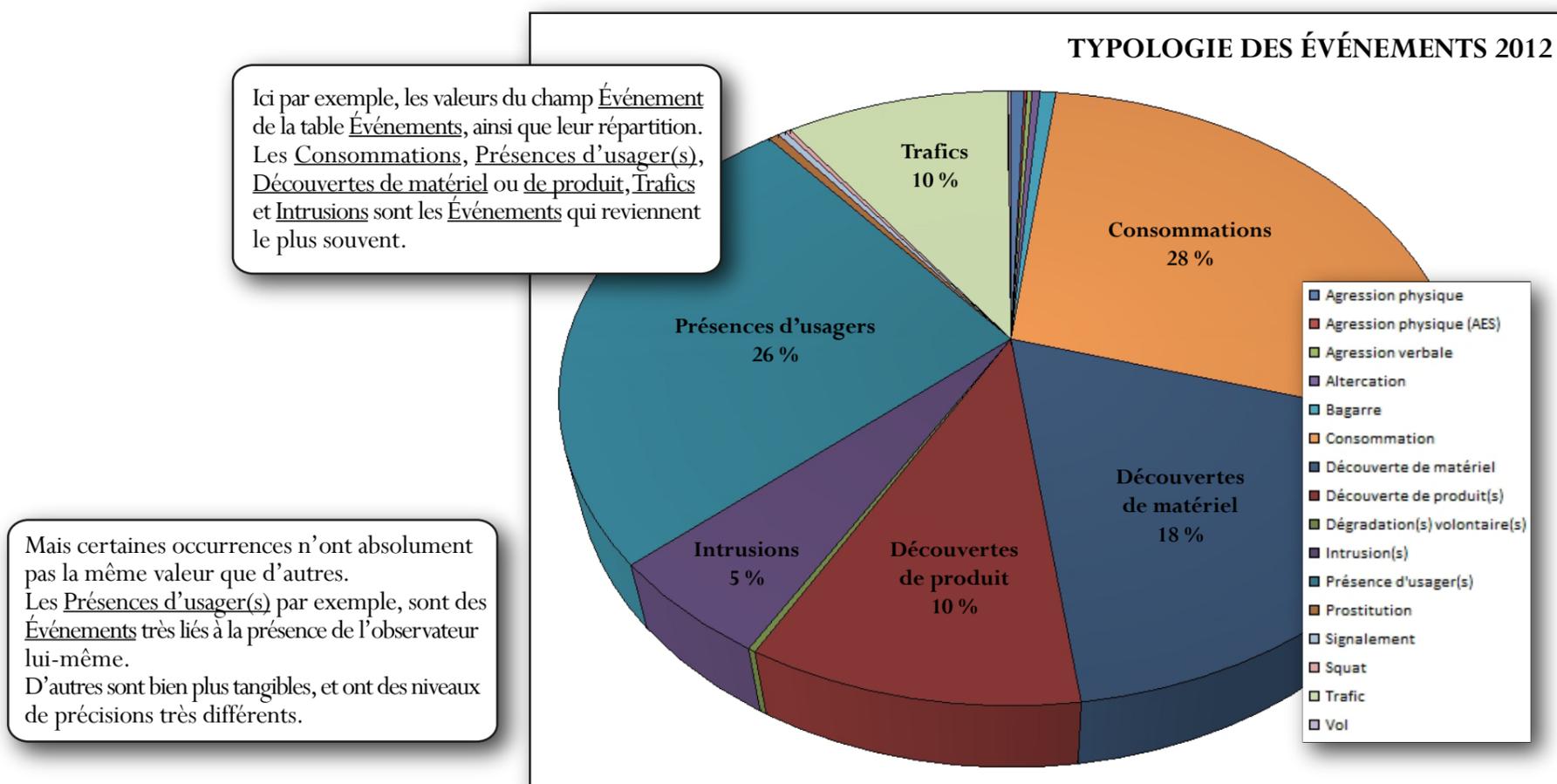
Extrait de l'annexe 9 : Modèle interfacique de la base de données de l'OLT



Nous ne rentrerons pas davantage dans les détails techniques de la base de données de l'OLT ou de la table des Événements, ni dans les moyens de transmission de données, mais certains aspects conceptuels doivent être précisés. En effet ces Événements sont en quelque sorte un premier *indicateur brut*. Leur appropriation est donc indispensable avant toutes représentations.

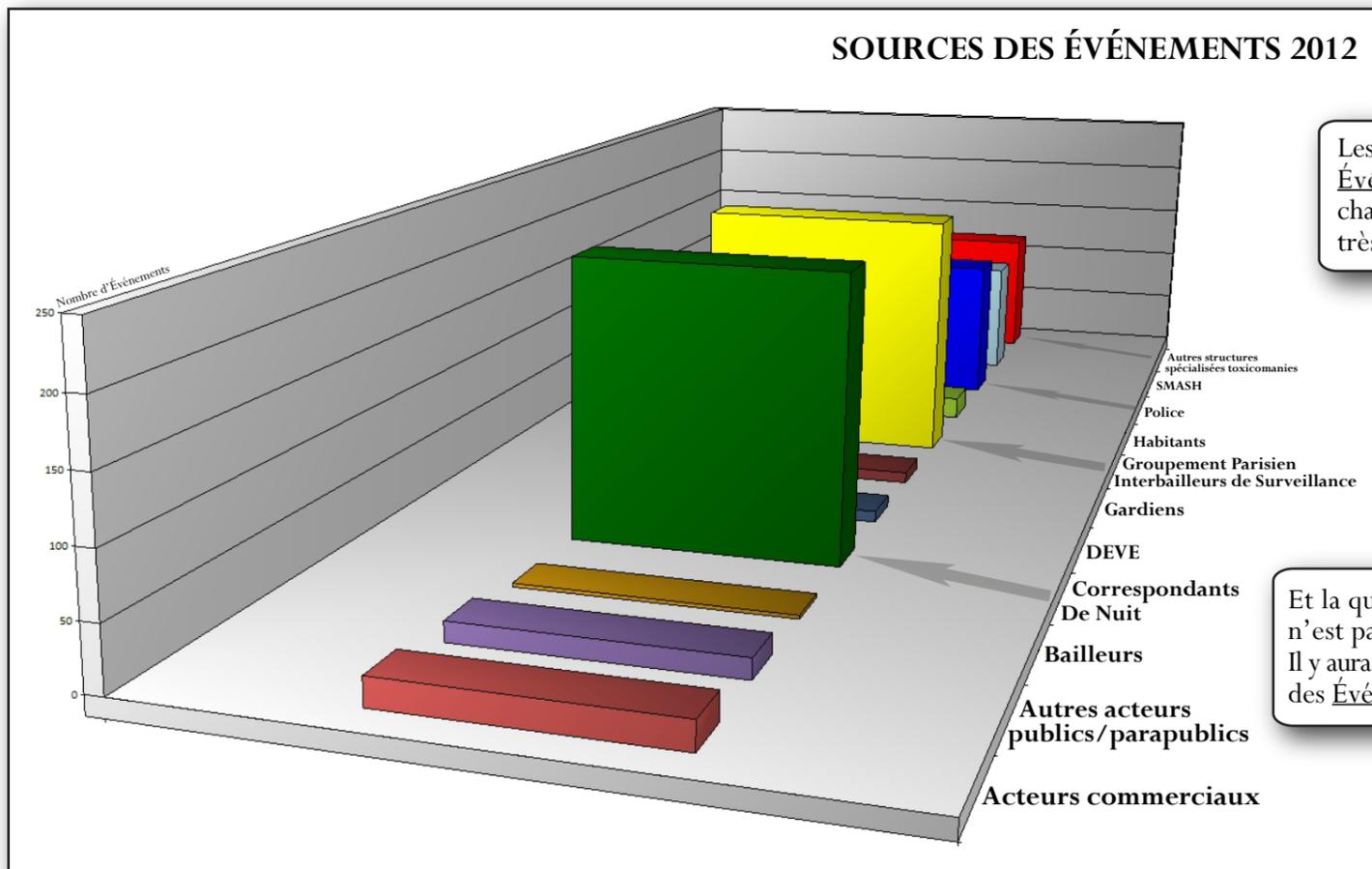
Fondamentalement, un Événement doit résulter d'un comportement lié à la drogue ayant eu un moment donné une forte relation avec le cadre urbain. Le concept d'Événement s'appuie d'ailleurs beaucoup sur celui du cadre urbain, tant dans son aspect social (le vivre-ensemble) que physique (le mobilier urbain).

Une série de champs définissent donc les Événements, qui doivent comporter un caractère tangible, local et lié aux toxicomanies.



\* Nous soulignerons maintenant les noms de certains objets techniques de bases de données, tels que les tables, les champs ou leurs occurrences.

La grande souplesse du concept d'Événement lui permet de faire des liens entre différents Événements ou d'autres types de données, et de prendre en compte un maximum d'information. Ce *sas de sécurité* de l'OLT, qui ne doit rien perdre de l'information, implique aussi de ne pas traiter la donnée indifféremment de sa provenance ou encore de sa temporalité.



Les niveaux de précision de chaque Événement, que mentionnent les champs de la table, sont justement très liés à leur provenance.

Et la quantité d'Événements transmis n'est pas la même selon la provenance. Il y aura donc plusieurs limites aux cumuls des Événements dans les cartographies.

Annexe 10

Moyennant quelques précautions, les propriétés de cette matrice vont tout de même permettre l'observation de nombreuses relations avec la donnée vectorielle et/ou d'autres types de donnée attributaire. Mais avant présentons les Sources.

## À PROPOS DES SOURCES

Certains corps sont donc de plus ou moins importants fournisseurs de données pour l'OLT (voir [annexe 10](#)). Cela tient à la fois à leurs activités propres, qui les placent à divers niveaux de proximité avec le territoire et/ou les usagers de drogue, et aux partenariats mis en place par l'OLT.

Ces partenariats prennent place dans le dispositif de l'observatoire (voir [annexe 1](#)), où la présence d'employeurs communs peut parfois supposer une certaine collaboration, puis évoluent à travers la géopolitique locale.

À ces prismes, nous pouvons peut-être brièvement les rappeler.

### **Les Correspondants De Nuit (CDN) :**

Ce sont des employés de la mairie de Paris. Ils assurent une mission de veille sociale et technique, à travers de la médiation ou de l'accompagnement auprès des habitants. Ils sont présents dans des zones affectées par leur hiérarchie en journée et en soirée. S'ils sont au plus près du territoire urbain, ils ne doivent pas intruder les cercles de toxicomanes au moment où ils consomment ou prennent part à des trafics.

### **Le Groupement Parisien Interbailleurs de Surveillance (GPIS) :**

Ces sont des professionnels de la sécurité, qu'on peut confondre avec la police, mais qui relèvent bien d'une société privée. Ils sont au service de bailleurs sociaux organisés entre eux, et font des rondes dans les immeubles de leurs clients toute la nuit.

### **Les Missions de Prévention et de Communication (MPC-Préfecture de Police) :**

Ce sont des fonctionnaires de police qui assurent une mission de tranquillité publique, cela aussi à travers de la prévention et de la sensibilisation. Leur constitution fait suite à la « police de proximité ».

Ils s'organisent par commissariat d'arrondissement, sur lesquels ils se déploient en permanence dans des secteurs assignés par leur hiérarchie.

### **Les structures spécialisées en toxicomanie :**

Ce sont des EMS (Établissements Médico-Sociaux), spécialisés dans des domaines précis de la prévention (accueil, information, accompagnement...). Ils ont des échelles d'action parfois territorialement tangibles (maraudes, distribution/récupération de seringues...), parfois plus individualisées (suivi d'usager de drogue...). Nous les verrons d'ailleurs plus en détails.

### **Les autres employés de la Mairie de Paris (DEVE, SMASH...) :**

Ce sont des métiers dont l'activité les rapproche parfois de problématiques liées aux toxicomanies. La Direction des Espaces Verts et de l'Environnement (DEVE), ou le Service Municipal d'Action de Salubrité et d'Hygiène (SMASH), sont ainsi parfois amenés à récupérer des seringues ou du matériel de consommation, tant en espace public qu'en espace privé, parfois sur appel d'un habitant.

### **Autres sources (habitants, gardiens, commerçants, etc...) :**

Ces sources, plus ponctuelles, vont se rapporter à un territoire très local : quartier, rue, immeuble, etc... Pour cette raison comme pour d'autres, que nous verrons, la faible quantité d'information en émanant (voir [annexe 10](#)) n'affaiblira pas forcément la qualité de cette information, quoiqu'elle devra également être décryptée.

Au plan géomatique et sur l'origine de la donnée, ce n'est peut-être pas tant la neutralité de ces sources que leurs différents niveaux de précision, qui pose la question de la qualité de l'information (à part le cas des bailleurs, partenariats encore très volatils donc non évoqués ici, mais qui ont plus clairement intérêt à minorer la présence des toxicomanies. A contrario, la donnée provenant du GPIS, qu'ils emploient, ne semble pas aller dans ce sens). Les représentations ne seront donc pas trop stigmatisantes, à condition de ne pas additionner trop vite ces niveaux de précision, et de ne pas cumuler les échelles.

En effet, et même si cela mériterait de se pencher un peu plus sur les politiques locales à l'oeuvre, la donnée issue de professionnels autres que les EMS (CDN, MPC, GPIS...), et qui phagocyte la plus grande partie des Événements (voir [annexe 10](#)), oscille entre justification de leur activité et preuve de leur résultat, maintenant une certaine neutralité.

Leurs niveaux de pénétration sur le territoire et sur les problématiques liées aux toxicomanies sont tout de même très différents.

## LES MÉTIERS DU VIVRE-ENSEMBLE

Les trois plus importants fournisseurs de données de l'OLT, que sont les Correspondants De Nuit, les Missions de Prévention et de Communication et le Groupement Parisien Interbailleurs de Surveillance, n'ont pas tous des niveaux de financement ou de hiérarchie affiliés à l'OLT.

En effet le GPIS par exemple, n'est pas directement lié au dispositif, et si les liens avec les CDN, via la Mairie de Paris, sont assez clairs, ceux avec la police, via l'état, sont plus ténus. Ceci malgré les rapports apparents dans l'annexe 1.

Ces partenariats sont donc aussi le produit d'une certaine promotion, permise ou promise par l'OLT, en valorisant les aspects sociaux de leur travail et leur apport participatif à un outil d'intérêt public.

Mais là encore, nous avons vu que ces trois corps de métiers n'ont pas les mêmes « prétentions sociales ».

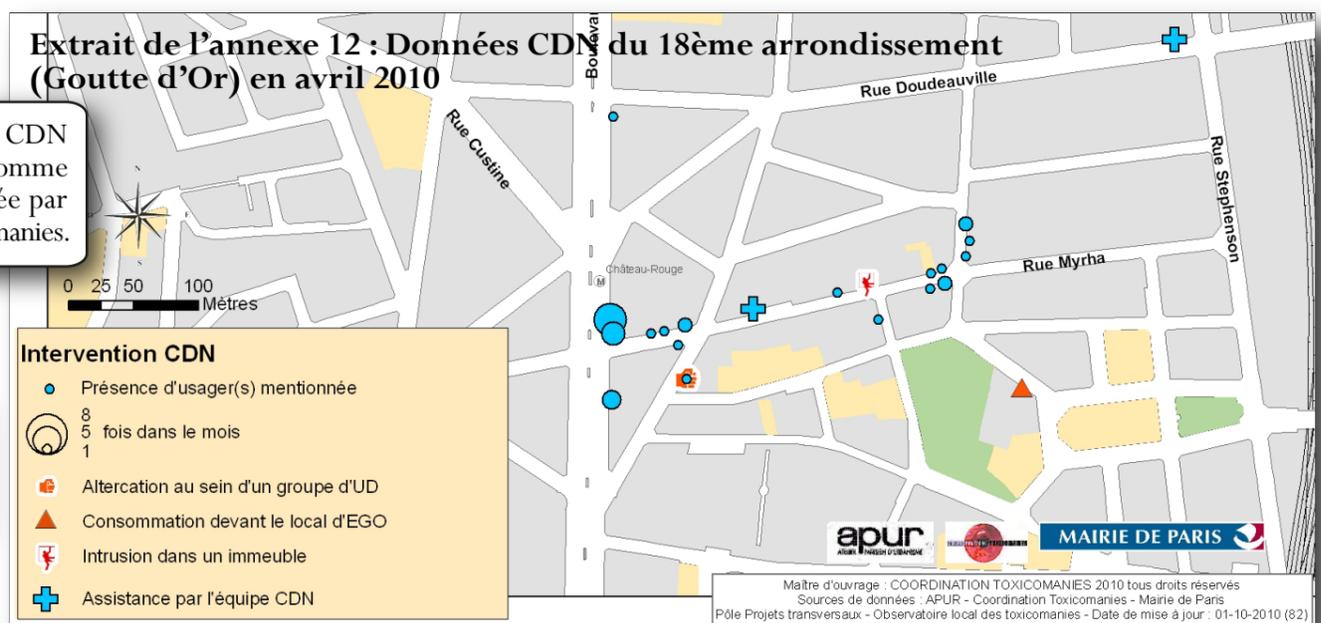
Les CDN en effet, sont très axés sur la médiation et les habitants, ils jouent donc bien le jeu de l'OLT. Les policiers des MPC ont des missions qui vont aussi dans le sens de la prévention des délits, ou de la sensibilisation des riverains, ils sont donc intéressés par ce partenariat, tout en étant moins acquis. Les agents du GPIS sont aussi sur une double mission, entre sécurité et vivre-ensemble, mais sont payés par les bailleurs, ils voient donc peut-être dans ce partenariat une certaine publicité, mais restent très indépendants, et leur partenariat volatil.

Ce qui unit ces trois corps dans leur transmission de données à l'OLT, est davantage la nature de leur activité même, de veille sur les territoires et auprès de leurs usagers, qui suppose leur importante présence dans l'espace du cadre urbain. Ils seront donc ici appelés « les métiers du vivre-ensemble » (CDN, GPIS et MPC).

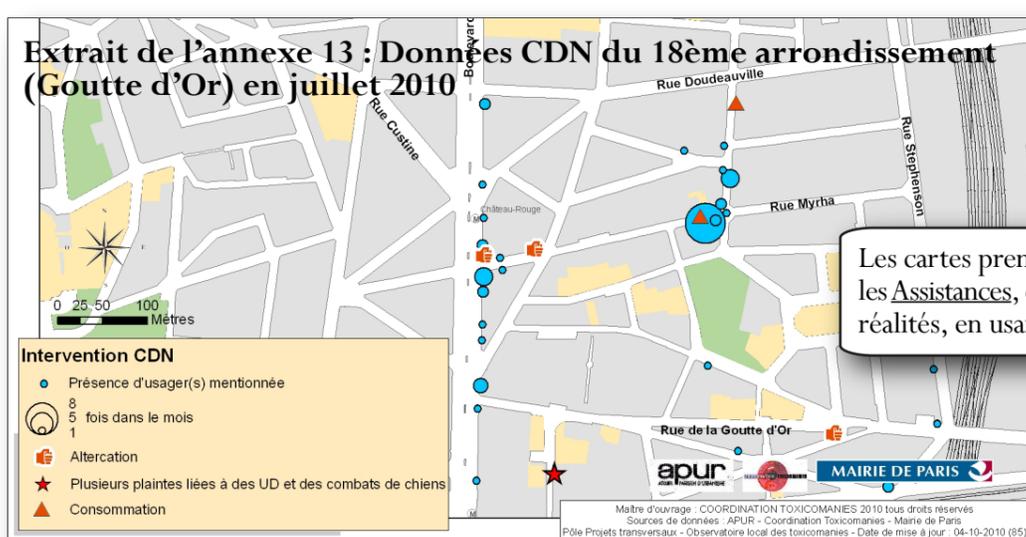
Aussi, s'ils ne travaillent pas foncièrement sur des problématiques de toxicomanies, ils en sont de corrects témoins.

Avant même de tenter d'objectiver la donnée, il faut savoir que ces partenariats permettent à l'OLT d'asseoir sa base de données sur un cadre territorial (lié à différentes entités urbaines), légal (ou plutôt légitime : lié à différentes entités administratives ou étatiques), et professionnel (en supposant de fréquentes mises à jour, le rassemblement d'un maximum d'information, etc...). À terme, ils permettent donc aussi à l'OLT de s'institutionnaliser, de se promouvoir. En retour l'OLT leur fournit des analyses spécifiquement liées à leur activité propre.

Retenons ce dernier besoin, mais surtout les limites que nous avons vues précédemment (exhaustivité de la donnée, rapport qualité/quantité, fiabilité des sources...), et regardons par exemple l'évolution des cartographies en lien avec les CDN.



Extrait de l'annexe 12



Extrait de l'annexe 13

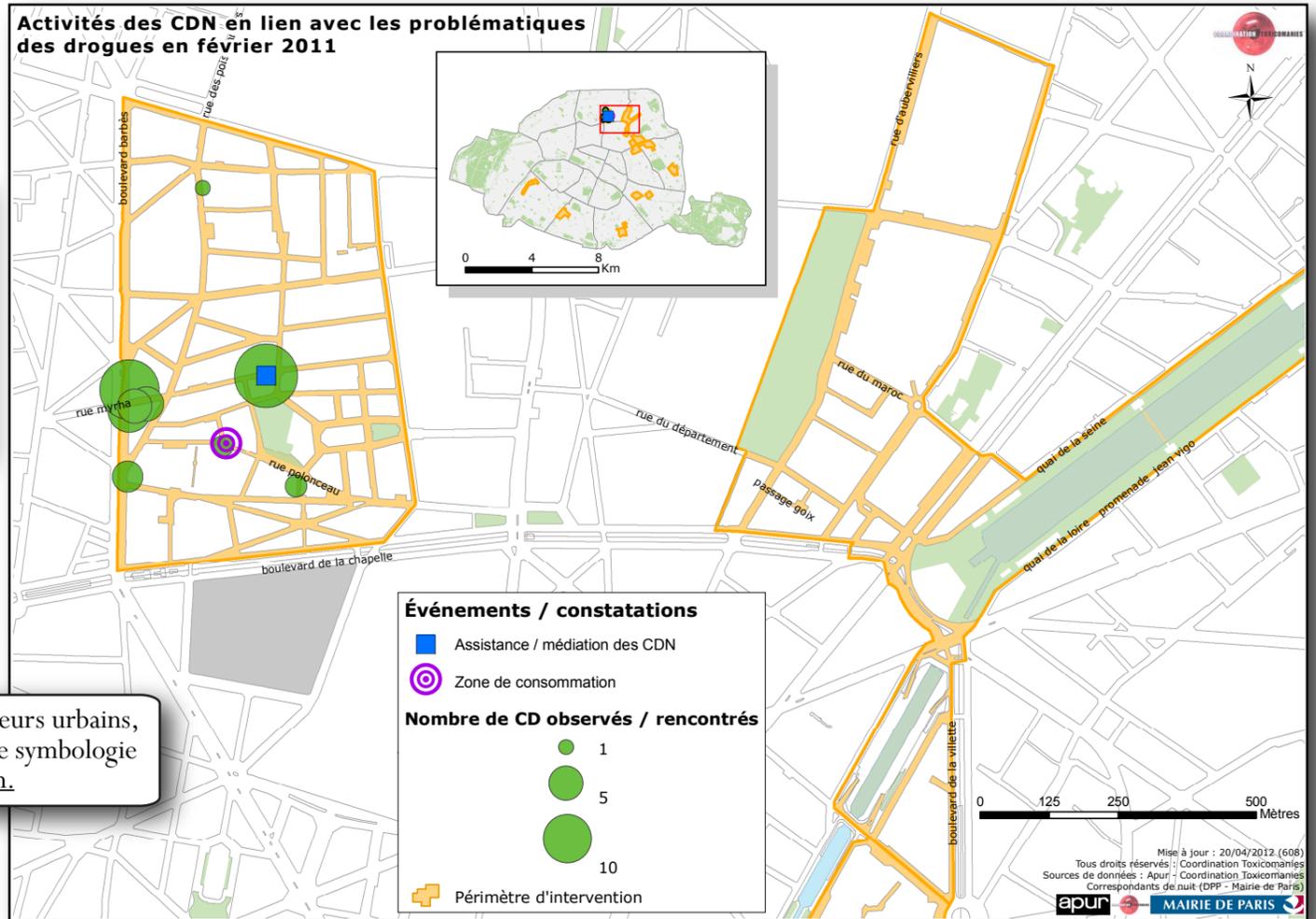
Un certain niveau de précision permet toutefois la localisation de faits très précis. Ici par exemple, des combats de chiens ou des Intrusions à l'adresse près.

On comprend facilement la difficulté de l'analyste à figurer les réalités, étant ici inféodé à une seule source et à ses failles. La temporalité des données représentées, sur seulement un mois, interdit aussi toute conclusion hâtive. L'activité des CDN les rend tout de même témoins de nombreuses réalités, et une territorialisation des phénomènes apparaît, qui correspond à de grandes tendances déjà connues.

Ces différents niveaux de précision, géographique et substantiel, autorisent donc les cartographies, évoquent même une certaine régionalisation de l'appropriation du territoire (avec la symbologie des Présences d'utilisateur(s) par exemple), mais ne peuvent trancher sur la nature même de ces réalités (en interdisant des symbologies trop lourdes sur les autres Événements par exemple).

L'analyste représente ici les Présences d'utilisateur(s) par une proportionnalité sur le nombre de toxicomanes observés ou rencontrés par les CDN en un mois. Cette symbologie, ainsi que celle des « Zone(s) de consommation », introduit de plus en plus le caractère zonal de certains phénomènes de toxicomanies (même s'il est ici artificiel).

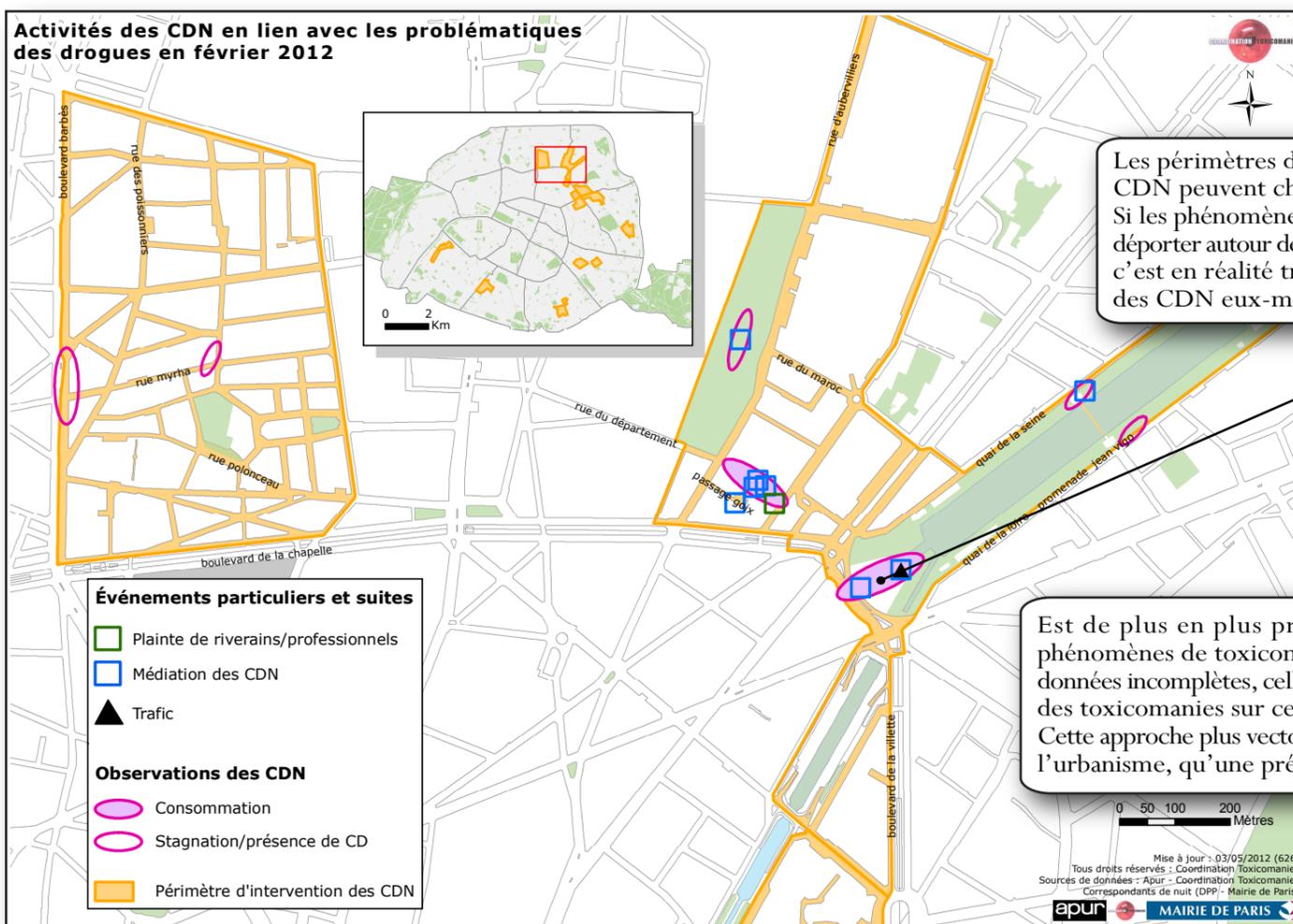
L'activité des CDN, médiateurs urbains, est ici mise en valeur par une symbologie sur leurs actes de Médiation.



Annexe 14

Toutes ces précautions, ainsi que les diverses possibilités que s'est réservé l'analyste, semblent à la fois rechercher l'empreinte des modèles de consommation dont parlaient les auteurs canadiens, tout en reconnaissant la difficulté à définir ces modèles. Le géomaticien fournit donc ici des cartes avec un haut niveau de précision mais qui laissent une grande liberté d'interprétation au lecteur.

À l'origine, ce lecteur n'est d'ailleurs pas anodin, puisque ce sont les CDN eux-mêmes, souvent sur demande, qui sont les destinataires de ces cartes. Des cartographies similaires sont aussi produites à destination du GPIS ou de la police.



Les périmètres d'intervention et les maraudes des CDN peuvent changer. Si les phénomènes de toxicomanies paraissent ici se déplacer autour de la place de la bataille de Stalingrad, c'est en réalité très lié à la régularité de la présence des CDN eux-mêmes.

Les actes de Médiation et les Plaintes sont mises en avant et associées à des phénomènes de toxicomanies.

Est de plus en plus préférée la représentation zonale des phénomènes de toxicomanies. En évitant les biais du cumul de données incomplètes, celle-ci est davantage révélatrice de l'emprise des toxicomanies sur certaines portions de l'espace. Cette approche plus vectorielle pose aussi la question des réalités de l'urbanisme, qu'une précision à l'adresse ne suffit plus à définir.

Annexe 15

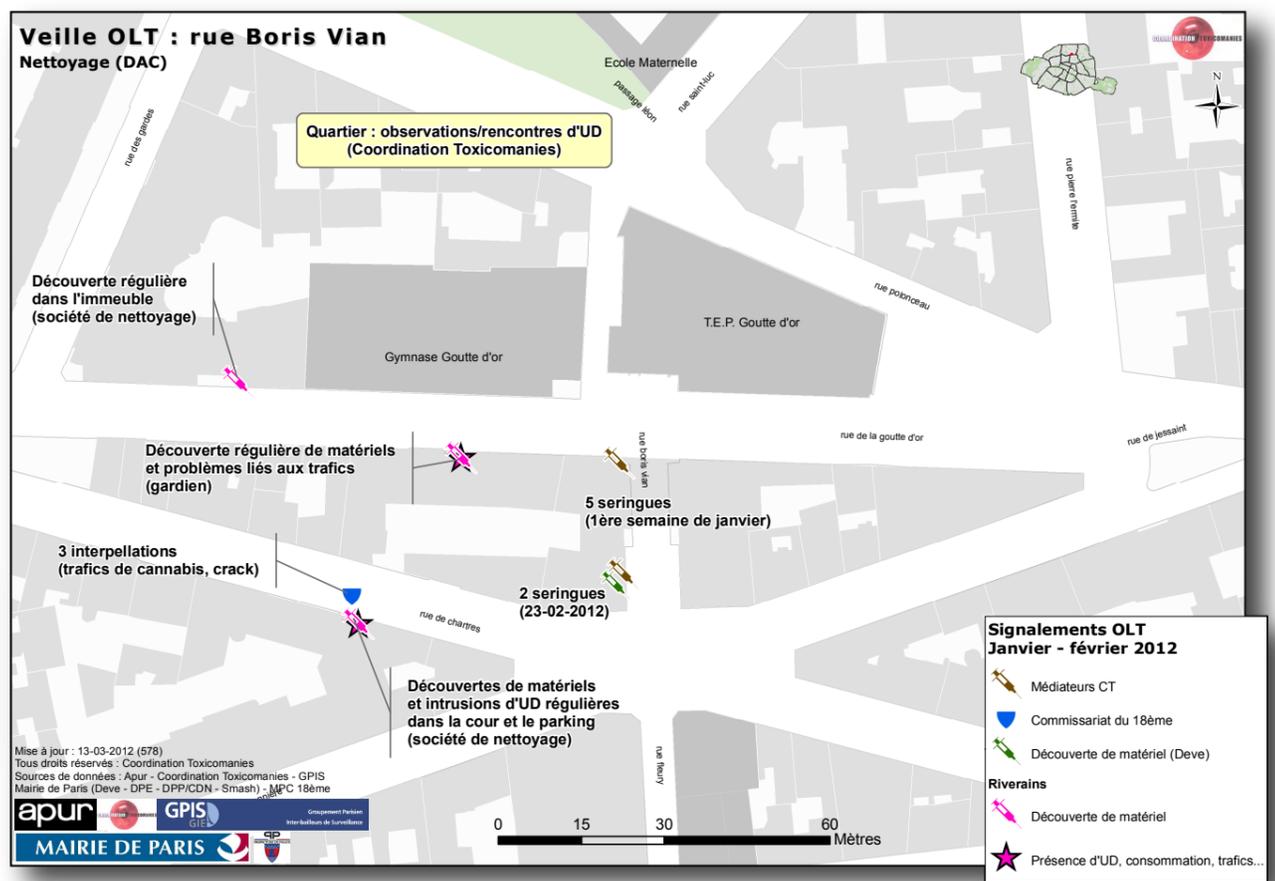
Ces libertés d'interprétation, ainsi que le caractère très fonctionnel des cartes, destinées aux métiers du vivre-ensemble et sur des limites spatio-temporelles précises, induisent des retours qui permettent l'enrichissement de la base de données de l'OLT et de ses traitements. Soit les prémices d'une réciproque promotion.

L'OLT en vient ainsi à régionaliser de plus en plus certains phénomènes, et à prendre en compte d'autres types de signalements, comme les plaintes de riverains ou de commerçants, transmises ici aux métiers du vivre-ensemble, et qui sont révélatrices de nuisances parfois moins discernables. De même les éventuels actes professionnels que les sources, sur le terrain, peuvent réaliser. Il est ici question des actes de médiation des CDN, mais il pourrait être de même avec les « évictions » de consommateurs de drogue, auxquelles le GPIS se livre, ou avec les interpellations réalisées par la police. En évitant toutefois d'approfondir ce sujet, qui est celui des *cartes de résultats*, nous éviterons de même les débats sur les dérives qu'elles peuvent engendrées. Mais c'est bien la question de la *publicité* du dispositif qui est posée.

La transversalité de ces cartographies, entre l'entretien de ses partenariats par l'OLT, la demande (parfois insatiable) de cartes par les partenaires, entre la représentation de faits précis mais très liés à l'activité des métiers du vivre-ensemble, et la représentation d'autres, plus latents mais bien objets de récriminations, suppose bien une certaine promotion méliorative, un partage de l'outil, qui en se mettant à disposition des partenaires enrichit la donnée qu'il produit. Soit une auto-augmentation.

Les niveaux de précision des cartes en annexes 12 et 13 (2010), préfiguraient déjà d'autres cartes plus récentes, comme celle-ci (2012) tentant d'établir la situation de veille du CAARUD Coordination Toxicomanies sur un quartier (sud de la Goutte d'Or).

L'analyste a cette fois regardé la donnée de nombreuses sources, mais sans les cumuler dans la symbologie. Le niveau de zoom et les encarts permettent toutefois des représentations précises et très fonctionnelles pour les professionnels de la RDR.



Annexe 16

Appréhender l'appropriation territoriale des toxicomanies à Paris nécessitera bien sûr d'autres études, mais la production de telles cartes (hormis cette dernière annexe 16) tend vers plusieurs objectifs :

- Pérenniser les partenariats, dont certains par leur nature institutionnalisent l'OLT.
- Affiner la donnée, en travaillant de façon toujours plus étroite avec nos sources.
- Soutenir les activités des métiers du vivre-ensemble.

Ce faisant, l'OLT continue la recherche de l'empreinte territoriale des modèles de consommation, mais propose, en attendant, certaines *fonctionnalités*.

D'autre part, ces divers actes de médiation, ou la réception de plaintes et doléances, ne sont pas les seuls apanages des métiers du vivre-ensemble, et vont même être des axes de travail majeurs pour certains Établissements Médico-Sociaux (EMS) liés aux toxicomanies.

Ainsi les professionnels de la Réduction Des Risques s'intéressent beaucoup à l'origine de ces plaintes, les *nuisances engendrées* par les toxicomanies, et demandent à l'Observatoire de faire de même.

## SIG ET RÉDUCTION DES RISQUES

De nombreuses publications américaines existent et traitent de l’empreinte territoriale que peuvent revêtir les toxicomanies, les phénomènes de délinquance ou même le crime (et sont même parfois résolument appliquées, via des applications de géomatique embarquée, comme le système californien PredPol\*), mais elles ont semblées peu transposables aux modèles européens.

La Grande-Bretagne est aussi très avancée, mais l’influence étasunienne et des politiques de santé parfois contradictoires y ont rendu les modèles moins lisibles.

D’autres études néerlandaises sur les phénomènes liés aux toxicomanies paraissent en revanche, et malgré des législations pénales différentes, plus extensibles aux autres systèmes urbains européens.

De même pour les productions canadiennes, dont les professionnels tiennent pourtant compte de certains principes américains. Avant de rentrer dans le détail, on peut donc souvent regarder les Pays-Bas ou le Canada\*, inspirateurs que des auteurs français ont d’ailleurs déjà scrutés, ainsi que parfois des points de vue parisiens ou belges, mais qui sont plus récents.

Déjà en 1989, Engelsman, un haut-fonctionnaire néerlandais, initiateur parmi d’autres de la *Harm Reduction*\* (rapport Engelsman, 1985), déclarait que « *les non-usagers manifestaient à l’égard des usagers (de drogue) une intolérance susceptible de compromettre une bonne politique des drogues* ». Sera identifiée une série de nuisances comme étant liées à certaines drogues et aux phénomènes de toxicomanies en général, sur lesquelles les pouvoirs publics avaient peu de prise et qui marginalisaient les toxicomanes. Cette marginalisation aggravant leur situation de toxicomanes, tout en les éloignant du système de soins, comme en un cercle vicieux.

Ainsi peut-être, la croissance d’un certain pragmatisme a toujours été pour beaucoup dans l’évolution des politiques de Réduction Des Risques, entre les évolutions du pénal et du préventif (et du budgétaire) : pour être plus efficace (toucher plus d’usagers de drogue, dont les plus marginaux), la RDR doit « *faire accepter les toxicomanes* », cela avec les répercussions géopolitiques (locales) que l’on imagine.

Si ce n’est pas contradictoire avec l’intrusion de la RDR au moment même de certaines nuisances, comme les consommations en espaces publics de psychotropes, parfois injectables, d’autres nuisances semblent moins accessibles aux professionnels de la RDR. En 1995, les Pays-Bas vont toutefois expressément introduire la « *politique des nuisances* » dans leurs politiques à la drogue.

Cette prise en compte des nuisances engendrées est aussi (et entre autres) à l’origine de l’association puis du CAARUD Coordination Toxicomanies, et un des fondements de l’OLT.

La question des nuisances est d’ailleurs une très bonne porte d’entrée de la géomatique vers la RDR, car revêtant divers aspects géographiques.

Et à Paris, les métiers de la RDR ont déjà identifié des moyens d’action contre certaines nuisances, même si sur le terrain, la frontière est parfois floue entre « *faire accepter les toxicomanes* » et « *agir sur les nuisances* ».

L’OLT est donc peut-être en mesure, chez les professionnels de la Réduction Des Risques, d’être plus qu’un outil d’aide à la décision : une aide à l’activité, et au déploiement.

\* PredPol : *Predictive Policing*, un système de prévision des délits équipant la police de Los Angeles. PredPol est lui-même inspiré d’un système similaire né à Santa Cruz (et d’un roman rendu célèbre par Steven Spielberg !).

\* En fait davantage le Québec, dont la politique provinciale contredit parfois les principes fédéraux.

\* *Harm Reduction* : Réduction Des Risques, en néerlandais et en anglais.

## LA POLITIQUE DES NUISANCES

« Souvent, (les sources de subsistance des toxicomanes) sont aussi au nombre des événements qui dérangent le plus puisqu'elles exposent sur la place publique la violence vécue par les toxicomanes. »

Marc Perreault et Éric Thieverge (voir [annexe 7](#)).

En 1993, un débat parlementaire néerlandais sur l'efficacité du système thérapeutique et de la politique aux drogues, a demandé aux acteurs de la *Harm Reduction* de faire la preuve de leurs actions. Une note gouvernementale, parue suite à ce débat, a montré que « les nuisances ont forcé les autorités locales ainsi que les soignants à redéfinir leurs critères et leurs pratiques » (traduit par l'OFDT). En effet, le système de soin admettait être inefficace envers les toxicomanes responsables des nuisances dans un quartier, parce qu'il ciblait davantage les « usagers ordinaires, notamment hollandais de souche », mais aussi peut-être parce que les toxicomanes particulièrement nuisants étaient rendus plus difficilement abordables par le système thérapeutique.

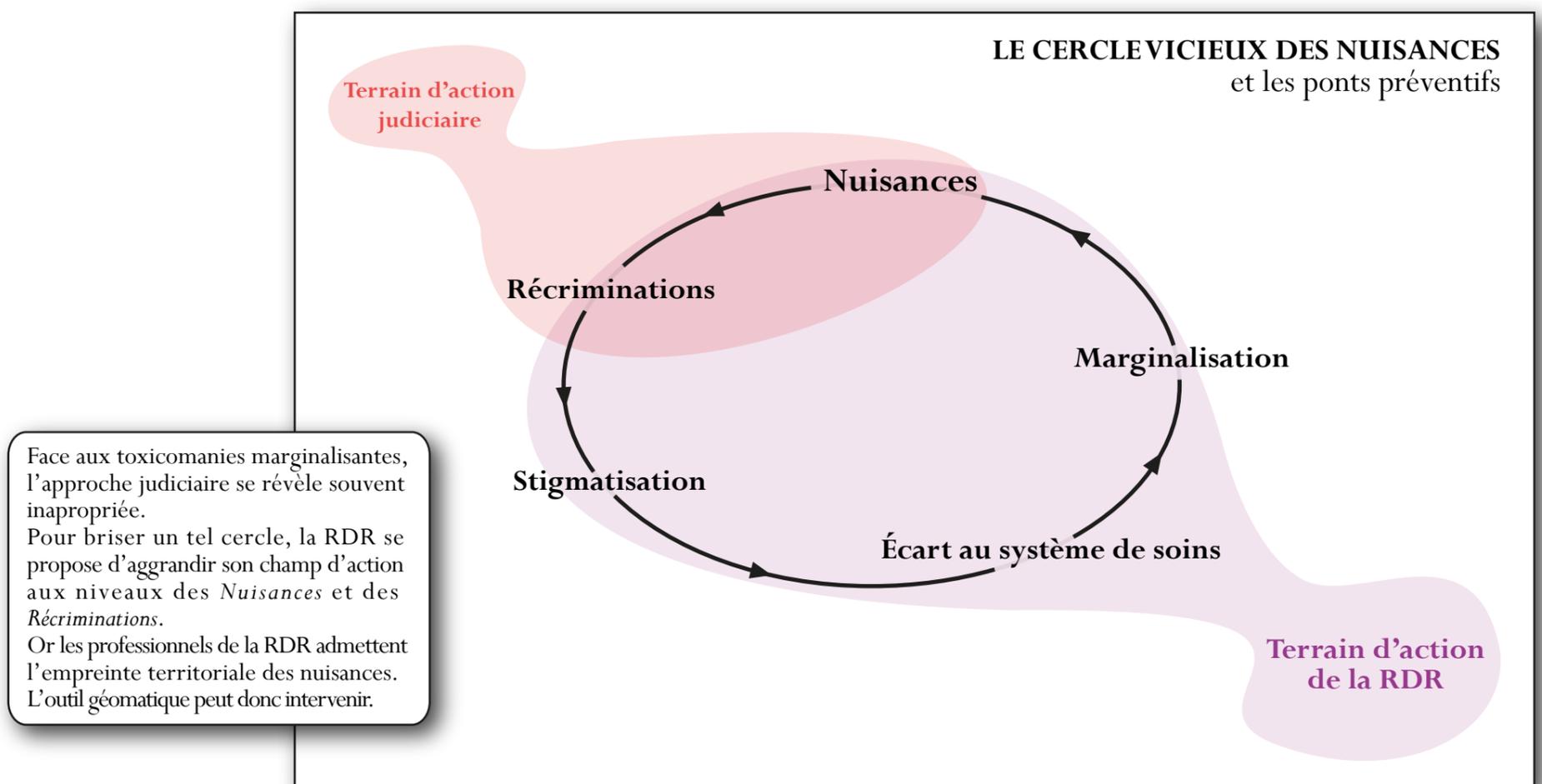
Or ce « groupe spécifique », s'il n'est pas en contact avec le système de soins, l'est avec le système judiciaire. Les nuisances multiples dont ils peuvent être la cause les amenant souvent devant les autorités de police.

Les parlementaires néerlandais vont donc bientôt demander aux acteurs de la RDR de savoir jeter des ponts entre le système judiciaire et le système de soins.

L'emprunt de ces ponts est aujourd'hui un objet de travail permanent des professionnels de Coordination Toxicomanies. La Réduction Des Risques semble donc redéfinir le concept de prévention, en tentant d'étendre l'accessibilité aux soins jusque très en aval :

- Avant, certes, la consommation de drogue, par de la prévention traditionnelle.
- Pendant la consommation, par de l'accompagnement préventif (dont en France la distribution de seringues est une des facettes).
- Après la consommation, en intervenant sur les autres nuisances.

Un des enjeux de l'OLT est peut-être donc de savoir localiser ces nuisances, afin d'y déployer les professionnels de la RDR.



Cependant, dans la capitale française, la « désintégration urbaine », que certains auteurs mettent en lien avec les toxicomanies, est très localisée. Même à l'échelle du 18<sup>ème</sup> arrondissement, pourtant historiquement impacté par les toxicomanies, elle ne se vérifie pas globalement. En effet ses trois Zones Urbaines Sensibles sont certes très touchées, mais n'ont pas le monopole des toxicomanies dans l'arrondissement (voir [carte de présentation](#) ou 1<sup>ère</sup> partie [La donnée](#)). Il y a une poignée d'années, des observateurs notaient même un début de gentrification de la Goutte d'Or, peut-être toujours en cours (cette gentrification semble toujours d'actualité en ce qui concerne certaines portions du boulevard Barbès). Appréhender les nuisances liées à des addictions de produits psychotropes dans le 18<sup>ème</sup> n'est donc pas chose aisée.

## Definitie drugsoverlast\*

Ces difficultés de définition se posent également aux nuisances elles-mêmes. Pour Hélène Martineau et Émilie Gomart, une certaine variabilité des caractéristiques des nuisances est peut-être même inhérente à leur définition :

« Les nuisances concernent tout comportement considéré par les non-usagers (de drogue) comme trouble de l'ordre public ou de la sécurité publique. L'expression fait référence à une gamme très large de conduites déviantes en relation avec soit des normes formalisées dans le code pénal, soit des normes sociales plus ou moins explicites. »

Tout en étant très liés aux représentations\*, les comportements des toxicomanes vont donc induire des perturbations, des « irritations » sur les « citoyens non-usagers (de drogue) », et peut-être, pour le géomaticien, sur le cadre urbain.

## LES IRRITANTS URBAINS

Déjà en 1994, une enquête européenne menée sur six villes (mais de nombreuses néerlandaises)\* montrait que :  
« les habitants sont plus gênés par les toxicomanes que par les prostituées de rue ou les vagabonds (...). L'abandon de seringues usagées, qui fait craindre la contagion par des maladies infectieuses, est un des actes les plus ressentis comme une nuisance. Viennent ensuite les intrusions des toxicomanes dans la sphère privée des gens, dans les halls d'immeubles, les cages d'escalier, etc... En troisième lieu, vient le spectacle des usagers se droguant en public, notamment les héroïnomanes en train de se shooter. »

C'est peut-être le début de la reconnaissance des irritants urbains liés aux toxicomanies en tant que nuisances engendrées, soit des violences structurelles, différemment ressenties, qui impactent le cadre urbain, le territoire et ses usagers.

En France, la récurrence de ces irritations, dont parlent les auteurs, varient beaucoup et entre autre en fonction de l'urbanité, du contexte urbain, péri-urbain ou rural...

En posant, en 2000, la question de la nature de ces « conduites déviantes » (*Politiques et expérimentations sur les drogues aux Pays-Bas*, Hélène Martineau et Émilie Gomart), l'OFDT rejoint peut-être cette recherche des modèles de consommation, mais reconnaît la difficulté à caractériser certains pans de ces comportements gênants, notamment ceux liés aux trafics, particulièrement discutés en France.

Malgré leurs nuances, et en tenant compte des divergences de points de vue, des spécialistes québécois sont-eux arrivés à identifier cinq irritants urbains majeurs, fortement liés aux ancrages des toxicomanies à Montréal et Sherbrooke, et responsables des nuisances.

Nous pouvons nous intéresser à leurs travaux avant de regarder Paris.

### La consommation de psychotropes :

Les auteurs évoquent les animosités entre les résidents et les usagers de drogue, les traces de consommation ou les détériorations, ainsi que la consommation dans les lieux publics (toilettes, parcs...). Nous avons aussi déjà vu, au sujet des modèles de consommation canadiens, l'existence de « piaules » et de « piqueries » .

Cet irritant se retrouve bien sûr à Paris.

### La vente de psychotropes :

Les auteurs soulignent les irritations venant des « nouveaux petits revendeurs ». Leurs méthodes, parfois très visibles, génèrent le mécontentement des citoyens (sollicitations déplacées...), ou des violences (prises de marchés...).

Les auteurs canadiens parlent aussi des irritations générées par les lieux de vente, qu'ils localisent souvent dans des commerces,

\* Overlast, en néerlandais, peut se traduire par « nuisance ». « Une étude (Pays-Bas) des définitions utilisées par les intervenants divers n'a pas non plus abouti à une définition précise. Elle suggère seulement et implicitement l'importance de bien choisir les personnes capables de définir les nuisances », OFDT.

\* Les représentations sociales, que chacun se fait d'autrui. Michel Foucault et Pierre Bourdieu, entre autres, ont cependant approfondi le concept.

\* « Différentes catégories de personnes ont été interrogées : les habitants des quartiers (environ 200 dans chaque ville) sélectionnés dans l'annuaire et interviewés par téléphone ; les commerçants (50 dans chaque ville) sélectionnés et interviewés sur place ; les officiers de police des commissariats locaux (environ 50) ; et les toxicomanes (de 50 à 100 suivant les villes) approchés dans la rue, dans les endroits d'échange de seringues ou de distribution de nourriture, etc. Les variables telles que l'âge, le sexe et l'origine ethnique ont été prises en compte pour établir ce dernier échantillon. » rapporté par l'OFDT. 20

des « *piaules* » ou des « *piqueries* », où cette présence dans l'environnement générerait des violences, un sentiment d'insécurité, une détérioration et une dévaluation foncière.

Nous appliquerons ces principes à Paris avec plus de nuances, les comportements liés aux trafics nous semblent beaucoup plus diffus.

Ces deux premiers irritants urbains sont fortement liés entre eux et avec certains des ancrages de toxicomanies déjà vus.

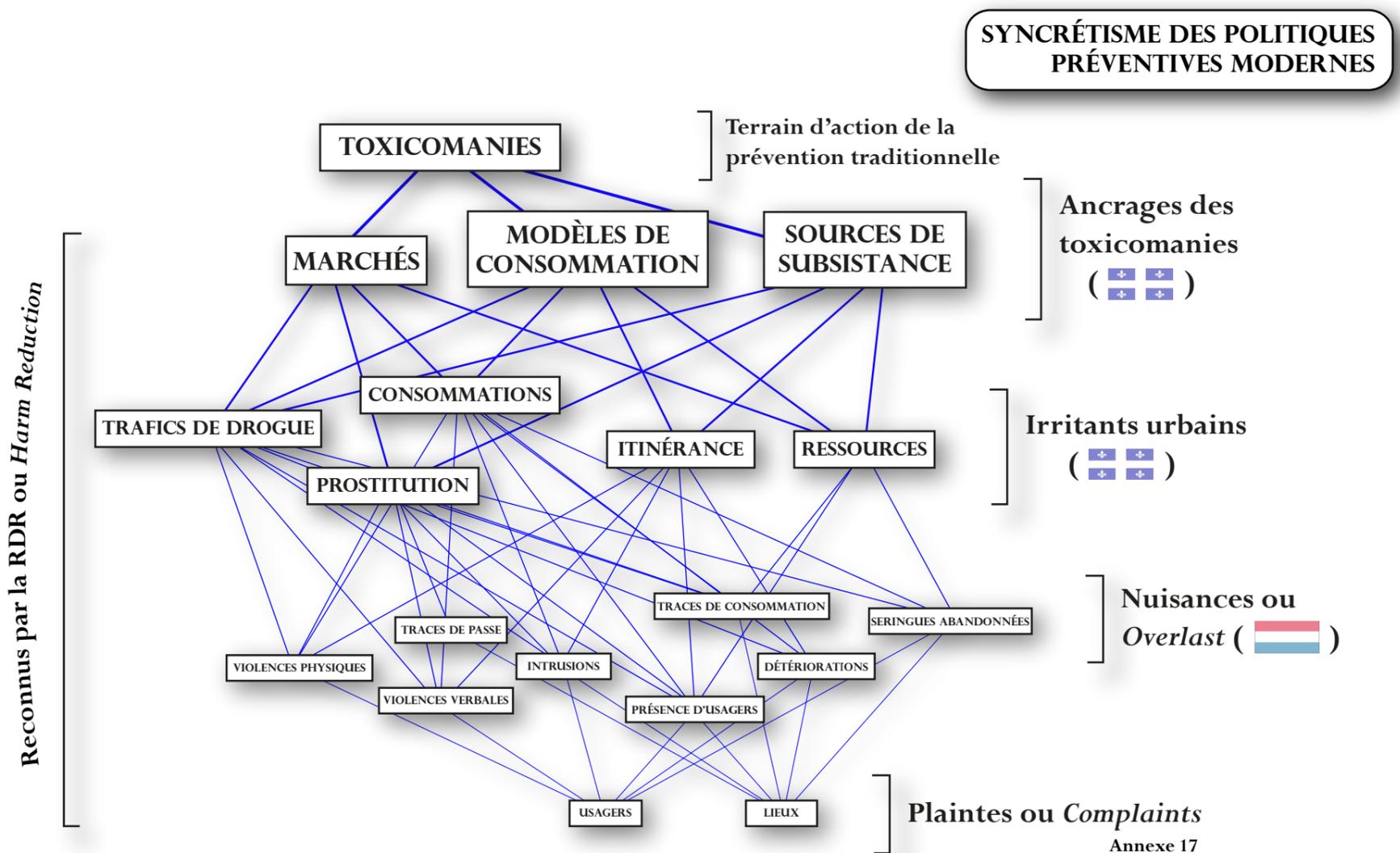
### La prostitution :

Les auteurs ne lient pas de façon dépendante drogue et prostitution, mais notent tout de même que la majorité des prostitué(e)s consommateur(trice)s de drogue travaillent dans la rue. Ils constatent aussi que les « *secteurs de prostitution intensive* » coïncident souvent avec les grandes zones de consommation.

À cet irritant déjà vu s'ajoutaient donc ceux issus de la prostitution (sollicitations déplacées, traces de *passé*...).

Les auteurs précisent aussi que la rencontre drogue et prostitution insuffle d'importantes sommes d'argent, qui génèrent de nouvelles irritations suite à l'arrivée de trafics ou d'autres types de délinquance (proxénétisme, racket...).

Cet irritant semble bien présent à Paris sous ces diverses formes.



### L'itinérance et la mendicité :

Les auteurs québécois les placent au premier rang des irritants urbains, en ce qu'ils génèreraient une certaine insécurité et l'obstruction de la libre circulation des passants. Ils affirment en outre que la majorité des itinérants présenteraient des profils de toxicomanes, et que cet irritant irrait grandissant avec le rajeunissement de la population itinérante.

Les auteurs notent aussi que « *la population itinérante est en constante mutation et (que) ses besoins sont de plus complexes* ».

C'est davantage ce dernier phénomène que l'on retiendra concernant Paris, avec ce qu'il suppose de difficultés à lier itinérance et toxicomanie.

En effet entre itinérance, clandestinité, sans-logisme, jeunes desinsérés, ancrage des mendicités... les profils semblent très variés, et n'induisent pas toujours des toxicomanies. Nous notons parfois des phénomènes de violence, vécue ou perçue, qui sont induits ou se superposent à cet irritant (appropriation de territoire de mendicité, racket...), complexifiant encore ses liens avec d'autres irritants concrètement liés aux toxicomanies.

L'obstruction de certains lieux publics, dont parlent les auteurs québécois au sujet de l'itinérance, sera en revanche plutôt liée à d'autres irritants urbains (trafic et consommation), révélant l'appropriation quasi-aboutie des toxicomanies sur certains sites parisiens.

## Les ressources d'aide aux toxicomanes :

Cet irritant, déjà abordé à Paris, se retrouve donc à Montréal. Il s'agirait de l'attraction qu'ont les lieux d'aide aux indigents sur les toxicomanes (à ne pas confondre avec les *Sources de subsistance* des toxicomanes, voir [annexe 17](#)).

Dans les années 90, les nouvelles réalités des toxicomanies et du sida ont en effet installé de nouveaux acteurs de la santé publique, au Canada comme en Europe (voir [annexe 2](#)), et qui comme les autres irritants, sont parfois à l'origine de récrémations dans un quartier.

En étudiant ces cinq irritants urbains, les spécialistes en arriveront à parler de « *compétition* » entre les usagers de drogues et les riverains pour occuper l'espace. Cette compétition engendrant une insécurité, un sentiment d'insécurité, une aggravation de la situation individuelle des toxicomanes et le délabrement des lieux impactés.

Les auteurs reconnaissent que leurs modèles peuvent prendre diverses formes, et sont très liés aux représentations individuelles, entre peur et/ou méfiance des toxicomanes et/ou riverains.

À Paris, et sans prétendre redéfinir les modèles, de grandes caractéristiques de ces *systèmes nuisants* sont bien présentes, avec des similitudes mais aussi des différences avec ceux évoqués.

- Le rejet des « *vagabonds et mendiants* », et leur représentation comme affiliée aux toxicomanies, est moindre que ce que les études étrangères décrivaient, ils restent toutefois complexes, peu étudiés mais dans une certaine mesure acceptés.

- La **consommation** est peut-être à mettre au premier plan des irritants urbains du nord-est parisien, induisant l'abandon de seringues, puis les intrusions en espace privé, très ressenties. La consommation semble générer ensuite une troisième nuisance, très touchée par le problème des représentations, que nous verrons, qui est la présence récurrente de toxicomanes dans des portions de l'espace public (rues, parcs, stations de metro...). Cette présence, que nous pouvons peut-être qualifier d'intrusive, n'est toutefois pas inféodée à ce seul irritant. Les pouvoirs publics luttent très difficilement contre ces nuisances, desquelles le flou des représentations touche même les forces de l'ordre (voir [annexe 39](#)).

Cet irritant urbain est aussi lié à de nombreuses intrusions ponctuelles en espace privé. Les phénomènes de squats sont-eux des événements plus particuliers, et peut-être note-t-on une disproportion des interventions des pouvoirs publics comparées avec les nuisances qu'ils engendrent.

- Les nuisances générées par les **trafics** sont à Paris beaucoup plus diffuses et mouvantes qu'en banlieue. Elles incluent donc les violences réelles ou ressenties dont parlaient les auteurs, mais leur localisation reste très liée à la connaissance que l'analyste en a. Les auteurs québécois n'étaient pas très clairs concernant le lien entre les commerces légaux et les trafics. À Paris, de nombreux trafics prennent effectivement place aux alentours d'espaces commerciaux, mais s'intrusent rarement à l'intérieur. Ils se répandent plus volontairement dans les espaces festifs, mais la plupart des nuisances engendrées viennent des trafics en espace privé locatif. Les pouvoirs publics ont théoriquement les moyens de lutter contre cet irritant, ou plutôt contre certaines des nuisances qu'il engendre, mais sont plus désarmés face aux « *nouveaux petits revendeurs* » dont parlaient les auteurs, qui hantent également Paris.

- La **prostitution** visible à Paris génère les mêmes nuisances que celles décrites par les auteurs. Les nuisances liées au racolage, interdit en France, persistent également malgré les forces de police parisienne.

- Nous aurons du mal à considérer ici les **établissements parisiens d'aide aux toxicomanes** comme des irritants urbains, étant dans leur grande majorité situés dans des quartiers historiquement touchés par les toxicomanies. Il est en revanche tentant, pour un néerlandais, de considérer ici les *coffee shops* comme ce type canadien d'irritant urbain.

On voit que l'approche des toxicomanies par ces irritants urbains, tout comme celle par les ancrages de toxicomanies, ne suffit pas à définir les grands modèles de consommation. Le concept de nuisance, plus abordable, plus pragmatique, revient plus souvent dans le vocabulaire de la RDR.

Et pour lutter contre ces nuisances, les professionnels de la Réduction Des Risques ont justement d'autres pistes.

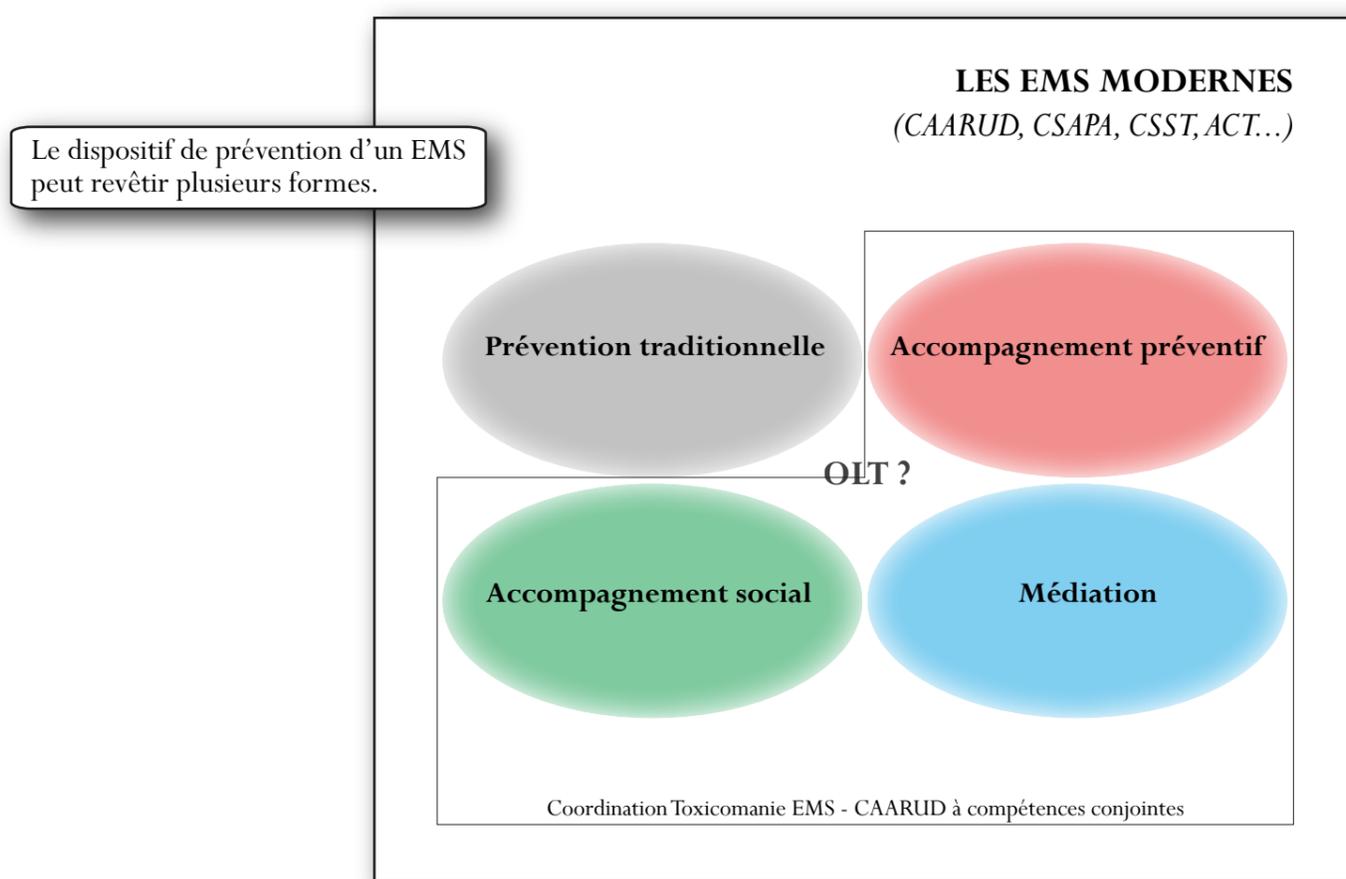
## APRÈS LA PRÉVENTION TRADITIONNELLE

En France depuis 2004, les missions des Établissements Médico-Sociaux (EMS), régis par le Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF), sont également précisées par le Code de la santé public, ce qui contribue à former progressivement une Réduction Des Risques à la française, en mêlant toujours plus le social et le sanitaire. Ils sont d'ailleurs reconnus d'utilité publique.

À Paris les EMS, dont beaucoup travaillent sur les problèmes de toxicomanies sont des CAARUD (Centre d'accueil et d'Accompagnement à la RDR aux Usagers de Drogue), ont plusieurs moyens d'action pour lutter contre les systèmes nuisants. Ces outils peuvent se penser comme avant, pendant et après chaque nuisance. Il y a donc plusieurs domaines d'intervention des CAARUD :

- **La prévention traditionnelle\***.

- **L'accompagnement préventif**, qui peut lutter contre les problématiques liées aux consommations de drogue, par des programmes d'échange de seringues ou d'information aux toxicomanes. Il peut aussi lutter contre les problématiques liées à la prostitution, via des programmes de distribution de préservatifs, ou d'information aux prostitués, parfois toxicomanes. Si les salles de consommation étaient légales en France, elles rentreraient dans son cadre. Si la prostitution ou la vente de certaines drogues étaient légalisées et organisées, la RDR, par de l'accompagnement préventif, pourrait d'ailleurs également les intruser.



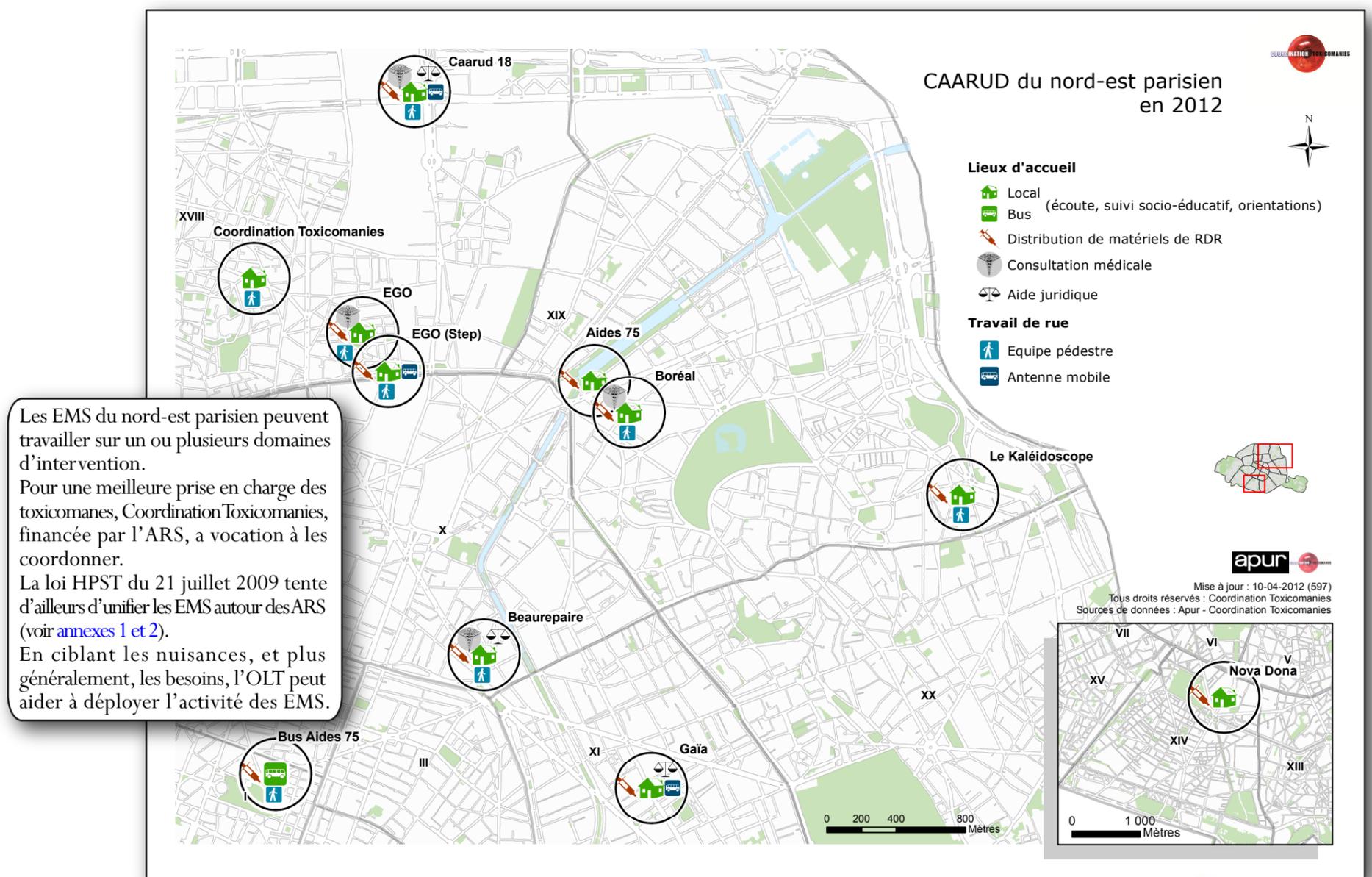
Annexe 5

- **La médiation**, auprès des usagers de drogue ou des riverains, permet à divers stades de chaque nuisance, de prendre contact avec les toxicomanes et de les orienter, ainsi que de mettre en place des programmes d'information auprès des toxicomanes et des riverains. Elle est le moyen d'action de la RDR le plus sensible à la géopolitique locale.

- **L'accompagnement social**, tente de réinsérer les toxicomanes, parfois jusque très en aval de certaines nuisances, comme les squats, les violences ou les activités illégales (trafic, prostitution...), qui peuvent aggraver la situation d'un toxicomane et/ou l'emmener en prison (voir [annexe 4](#)).

\* L'OLT n'étant pas l'OFDT, il serait moins intéressant, et peut-être moins géomatique, à notre échelle, d'explorer les méthodes de prévention traditionnelle.

De nombreux CAARUD ont leur spécialité, parfois historique, et sont complémentaires entre eux. Certains de leurs moyens d'action supposent une emprise géographique. La RDR dans le nord-est parisien, très touché par les problématiques des toxicomanies, est donc organisée (voir aussi la [carte de présentation](#)).



Les EMS du nord-est parisien peuvent travailler sur un ou plusieurs domaines d'intervention. Pour une meilleure prise en charge des toxicomanes, Coordination Toxicomanies, financée par l'ARS, a vocation à les coordonner. La loi HPST du 21 juillet 2009 tente d'ailleurs d'unifier les EMS autour des ARS (voir [annexes 1 et 2](#)). En ciblant les nuisances, et plus généralement, les besoins, l'OLT peut aider à déployer l'activité des EMS.

Annexe 6

On assiste donc peu à peu et jusqu'en France, à une redéfinition des acteurs de la santé publique. De nouveaux professionnels organisent la délivrance de seringues (l'EMS SAFE par exemple, à Paris), ou encore de produits de substitution (méthadone, subutex).

Mais en travaillant sur les nuisances, les EMS vont aussi devenir le réceptacle de plaintes d'usagers du territoire, des résidents comme des toxicomanes. Nous ne rentrerons pas ici dans les abîmes de la géopolitique locale, mais s'observent les mêmes effets que précédemment, à savoir des critiques de certains domaines d'intervention des EMS, et la mise en avant du dernier irritant urbain cité, les Ressources d'aide aux toxicomanes.

Ainsi, en même temps que la politique des nuisances reconnaît la problématique marginalisation des usagers de drogue, le « *citoyen non-usagers* » porte cette marginalisation, qui est peut-être amplifiée par l'inefficacité des forces de l'ordre à combattre ces nuisances.

La politique des nuisances cherche peut-être à retirer aux métiers du vivre-ensemble le monopole de la réception de plaintes, tendant à diriger les toxicomanes et les habitants vers une toujours plus grande *sociale zelfredzaamheid*\*.

Ou une auto-gestion sociale, visant à réduire les conflits entre usagers de drogues et résidents.

D'autre part, si les activités de médiation et d'accompagnement social des EMS vont particulièrement s'intéresser aux nuisances, celles-ci peuvent aussi se rapporter à certains dispositifs de l'activité d'accompagnement préventif des EMS (voir sous-partie [Les irritants urbains](#)). Des doléances peuvent donc être dirigées contre eux, impacter la promotion de leur dispositif et donc son efficacité.

Combattre ces nuisances allant à la fois dans l'intérêt des résidents et des toxicomanes, les acteurs de la RDR, à l'image des *meldpunten*\* néerlandais, cherchent à compiler les récriminations qui peuvent survenir dans un quartier, afin d'y intervenir. Les doléances, plaintes\* ou *complaints*\*, avec ce qu'elles recouvrent de subjectivité, ne sont donc pas un concept anodin pour les professionnels de la Réduction Des Risques.

\* *Sociale zelfredzaamheid* : expression néerlandaise pouvant se traduire par « auto-prise en charge sociale ».

\* *Meldpunten* : nom néerlandais d'établissements administratifs recevant des doléances d'habitants.

\* Nous ne parlons donc plus exclusivement de plaintes au sens pénal du terme, mais bien des diverses doléances qui peuvent remonter aux professionnels.

\* *Complaint* : « plainte » en anglais.



Cependant, l'analyste se réserve la prise en compte d'autres Suites liées aux Événements, qui peuvent, même sans la remontée de doléances, se révéler être des nuisances (voir [annexe 18](#)).

Un autre protocole de saisie cherche à localiser les doléances le plus finement possible. Une Suite par exemple, dont l'occurrence est une Plainte, émanant même d'un riverain, n'est pas forcément liée à l'Adresse de la Source, ou de la Source de la source, mais bien à celle de l'Événement (voir [annexe 9](#)), et donc que à celle de la nuisance que le doléant évoque. Dans ce sens des adresses virtuelles sont par exemple créées et utilisées.

Malgré de nombreux autres process de bases de données, permettant la prise en compte d'un maximum d'information, chiffrées ou non chiffrées, et de plusieurs niveaux de précision, on comprend la difficulté du sigiste à traduire la réalité des nuisances. Celui-ci ne va donc pas les inféoder aux occurrences du champ Événement ou du champ Suite, tous deux constitutifs de la table Événement, mais bien aux relations (ou à l'absence de relation) entre certaines occurrences de ces deux champs. La Présence d'utilisateur(s) par exemple, ne sera pas une nuisance en soi, mais le deviendra quand, récurrente, elle fera l'objet de Plaintes.

Mais si les croisements entre une ou plusieurs Plainte(s), et/ou, un ou plusieurs Événement(s), semblent pouvoir qualifier certains Événements de nuisances, l'absence de Plainte ou d'Événement ne suffit pas à définir une absence de nuisance. Faisant ces choix, l'analyste tiendra compte de la variabilité de la définition des nuisances que faisaient remarquer les spécialistes néerlandais et français de la RDR.

Pour impacter la Réduction Des Risques, et se valoriser auprès de ses professionnels, l'outil SIG doit donc avoir une approche plus qualitative que la simple projection de nuisances en fonction des Événements connus, qui ne suffisent pas à décrire la réalité. Peut-être doit-il laisser apparaître à la fois les défaillances de l'observation et celles des dispositifs de prévention des EMS. Et en effet, avec d'autres traitements, et certaines précautions sémiologiques, l'OLT peut synthétiser plus de données et augmenter ses fonctionnalités.

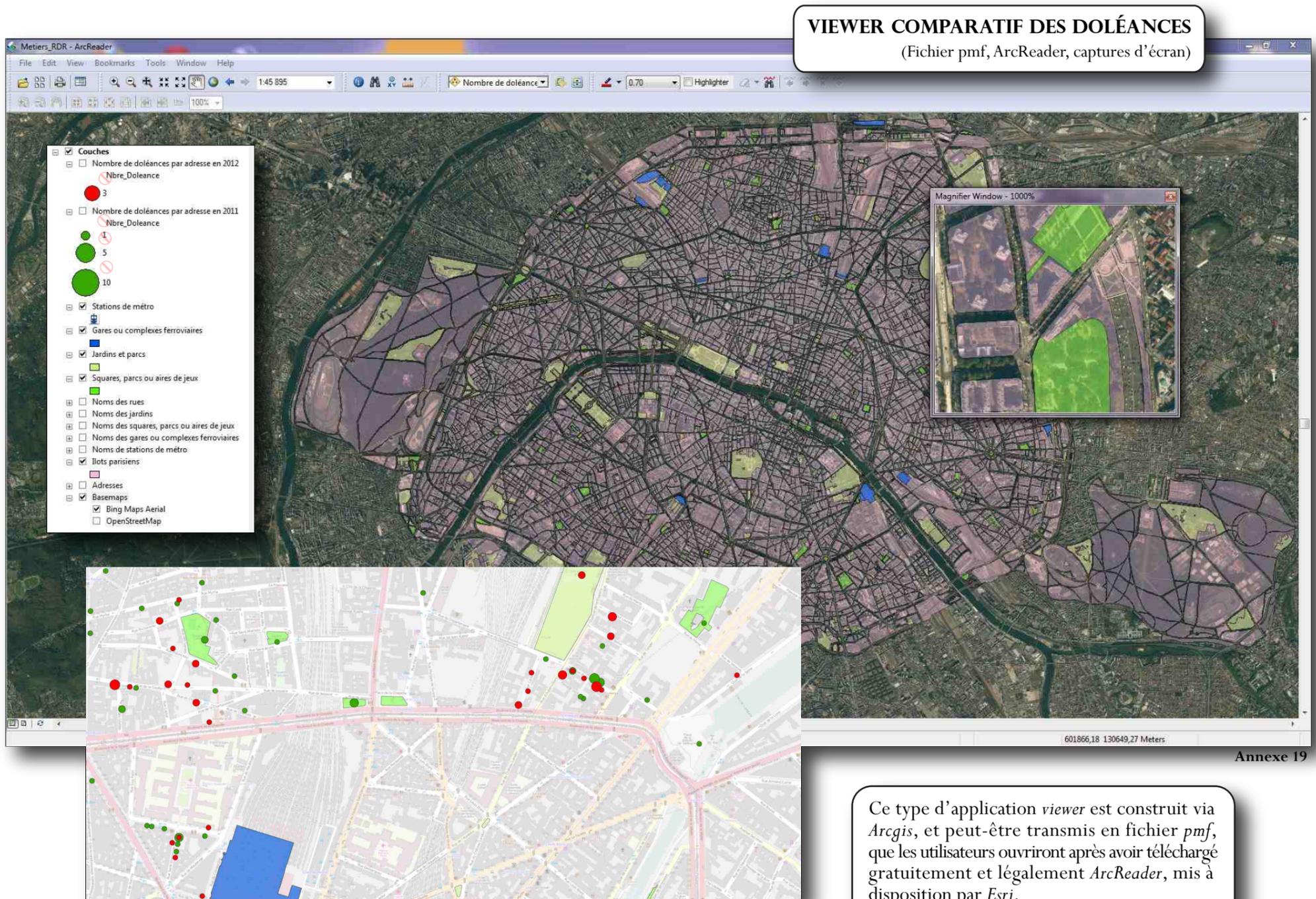
Ce nouvel apport, peut-être plus interactif, sera aussi l'occasion de commencer l'appropriation réelle des outils modernes de la géomatique chez les professionnels de la RDR, ce qui nous le verrons, favorisera aussi le potentiel d'analyse du dispositif de l'OLT.

## LES MÉTIERS DE LA RÉDUCTION DES RISQUES

Si elle n'y suffira pas, l'approche intégrale, qui demande à certains EMS parisiens de se diriger vers les plaintes de riverains, est une première façon d'appréhender les nuisances. C'est en outre un très bon outil pour agir sur les états de marginalisation et de désinsertion des toxicomanes, qui peuvent induire des comportements à risque. Soit de la prévention au sens moderne.

En s'inspirant des *meldpunten*, l'OLT, via de nouvelles manipulations de bases de données et des SIG, a les moyens de fournir aux métiers de la RDR des outils de lecture des doléances d'un territoire, ou encore de l'état de veille sanitaire et sociale d'un quartier.

Si la construction de ces outils nécessitera quelques attentions sémiologiques, afin d'être le plus lisibles possible par les différents métiers, et de répondre à leurs besoins, ce sera aussi l'occasion d'installer l'outil géomatique au sein des EMS parisiens. Cela répondra peut-être à la nécessaire promotion de l'OLT dans le paysage de la Réduction Des Risques à Paris, en proposant de nouveaux moyens d'analyse aux professionnels de la RDR, tout en peaufinant les relations entre ces différents métiers et l'OLT, ce qui potentiellement enrichit la donnée.



Annexe 19

Ce type d'application *viewer* est construit via *Arcgis*, et peut-être transmis en fichier *pmf*, que les utilisateurs ouvriront après avoir téléchargé gratuitement et légalement *ArcReader*, mis à disposition par *Esri*.

L'outil que nous verrons ici décline l'état des doléances compilées par l'OLT de janvier 2011 à mars 2012 tous deux inclus.

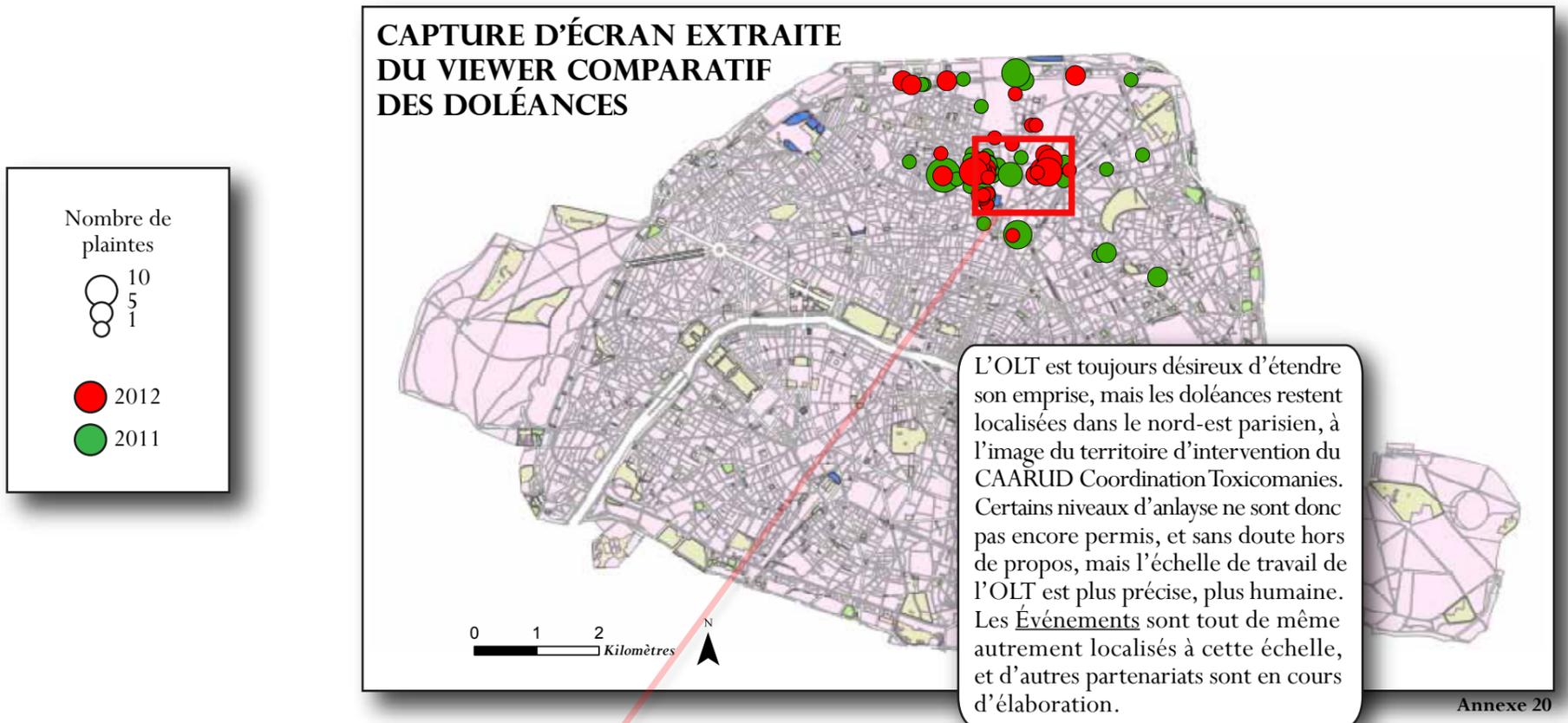
Ici nous nous adressons aux services des CAARUD parisiens qui pratiquent de la médiation. Ces professionnels sont spécialisés et formés. Ils ont donc le statut de médiateurs, mais sont aussi logiquement amenés à faire de l'accompagnement social, et plus moindrement de l'accompagnement préventif. Ils travaillent donc beaucoup sur les scènes ouvertes et sont bel et bien sur cette politique des nuisances.

Or, s'ils suivent déjà individuellement certains des usagers de drogue les plus marginalisés, il leur est aussi demandé de suivre l'état des tensions qui peuvent régner dans certains quartiers, et d'où remontent (ou ne remontent pas) les doléances des habitants. Les professionnels de la RDR parlent alors de « *souffrance habitante* »\*, qu'il convient d'appréhender le mieux possible.

\* Souffrance habitante : terme récemment très utilisé chez les sociologues ou anthropologues travaillant sur l'urbanité. Il a l'avantage de faire directement référence aux acteurs dont il tente de mesurer la souffrance en tant qu'« habitant » d'un quartier, mais aussi d'évoquer la volatilité de cette souffrance, parfois intangible mais bien prégnante, « habitante ». Le terme est de plus en plus manipulé par d'autres corps de métiers, entre autre du fait de l'admission de l'approche intégrale.

L'outil proposé, un *viewer* accessible sans licence *Arcgis*, représente un certain état de cette souffrance habitante liée aux toxicomanies sur le nord-est parisien, soit le nombre de doléances compilées en 2011 en vert, et en 2012 en rouge. L'application induit différents niveaux de précision, une manipulation interactive mais aussi des possibilités de mises à jour rapide et régulière, qui prétendent faire de cet objet SIG une aide fonctionnelle au déploiement des médiateurs de la RDR.

Une des ambiguïtés de ce métier difficile, est que pour agir sur la souffrance habitante, ils doivent aussi l'évaluer. Ainsi il est demandé d'*atténuer* l'état doléant d'un quartier, tout en compilant *le plus possible* de doléances.

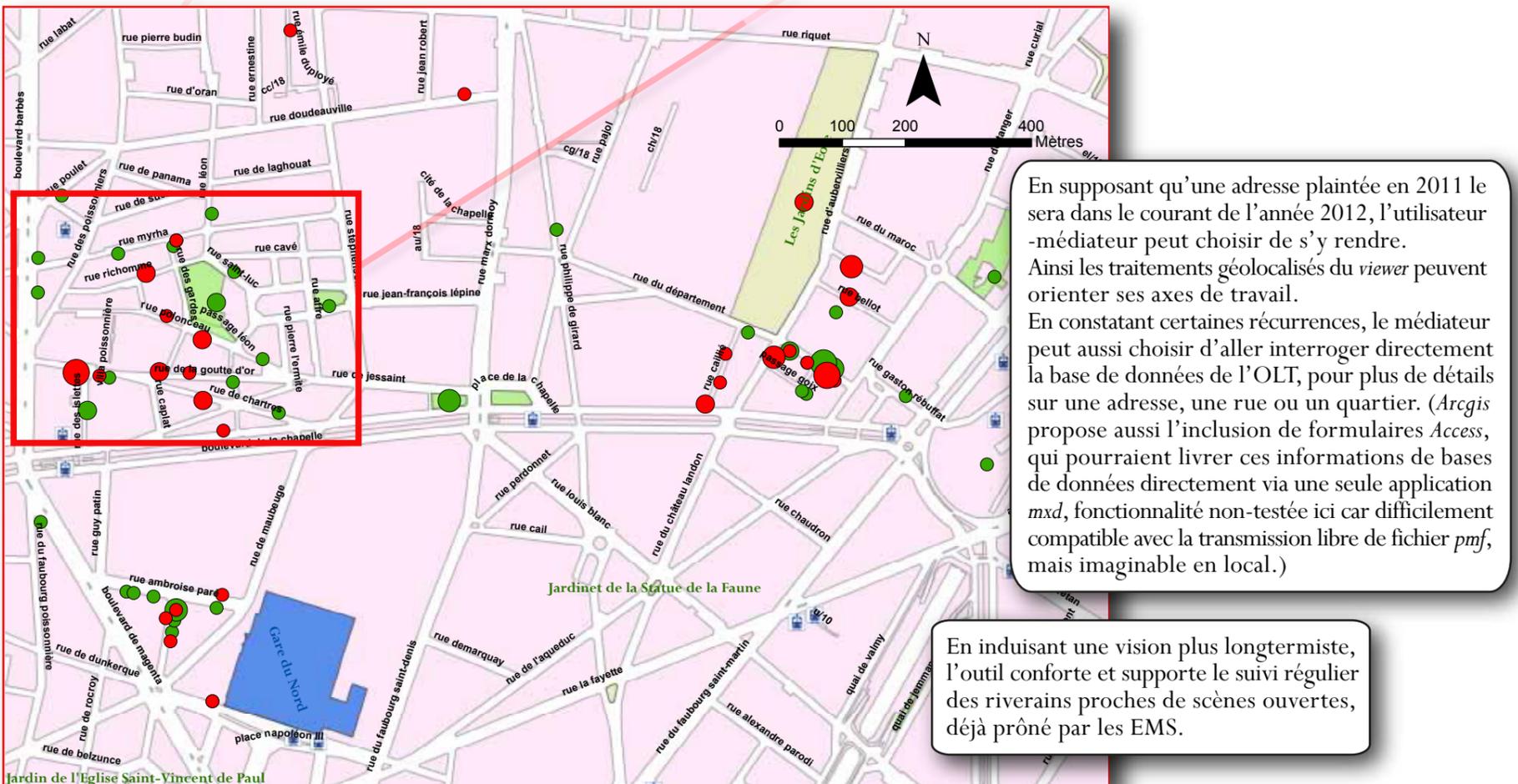


Le fichier *pmf* présenté ici en quelques captures d'écran, permet au médiateur-utilisateur de visualiser l'état des doléances 2011 et celui des doléances 2012, qui est l'année en cours.

Or, ce professionnel travaille déjà, tout ou en partie, sur les doléances les plus récentes (2012), quand le fournisseur de l'outil peut y maintenir une mise à jour quasiment en temps réel (et donc de nombreux autres choix d'échelle temporelle, ici deux ans).

En misant sur la rémanence de ces doléances à l'échelle d'un biennat, l'utilisateur-médiateur peut donc orienter son action vers des adresses ou quartiers affichant un certain niveau de plaintes en 2011 et peu ou aucune en 2012. En *prédisant* cette souffrance habitante, le médiateur pourra peut-être y agir en amont, ce qui répond à deux de ses principaux besoins, qui sont d'identifier les doléances et d'y agir.

**CAPTURE D'ÉCRAN EXTRAITE DU VIEWER COMPARATIF DES DOLÉANCES**



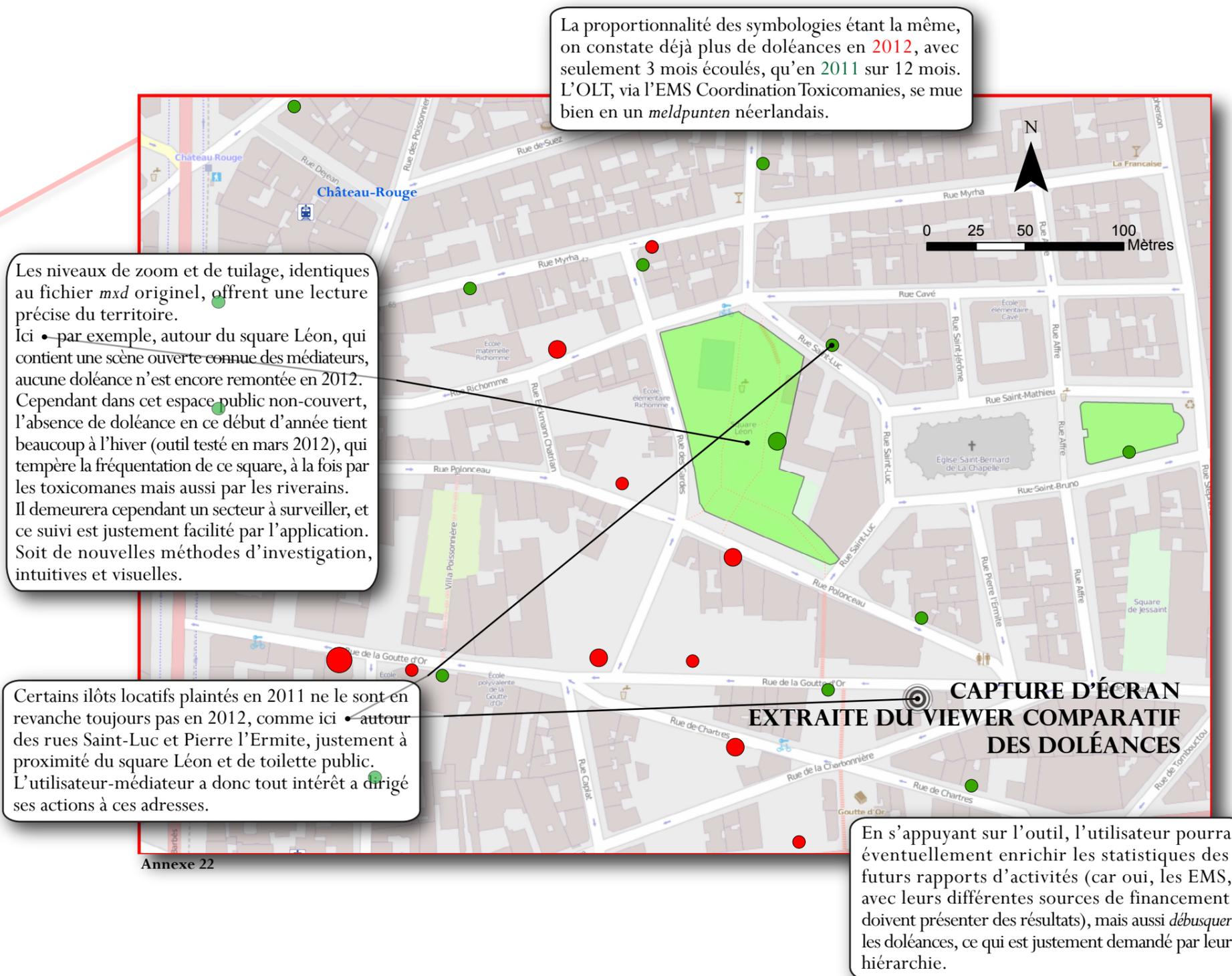
Testé (en mars 2012), l'outil a semblé intéresser l'utilisateur, qui toutefois faisait valoir que « *d'instinct* » (sic), il pouvait déjà deviner d'éventuelles manifestations de doléances sans cet outil. Son *instinct* en revanche, n'infirmit pas les grandes tendances qu'il pouvait observer via l'application, que d'ailleurs il a rapidement prise en main.

Nous prenons donc cette remarque très positivement ; elle souligne peut-être le fait que l'analyste a su se mettre à portée du professionnel et créer un premier langage.

En outre, il faut savoir que cet *instinct* du médiateur, travailleur social dans les problématiques liées aux toxicomanies, ne s'acquiert qu'après une vraie expérience. Pour cette raison, mais aussi parce que c'est un métier déjà difficile au quotidien, il est donc bel et bon d'avoir parfois l'outil informatique comme support à l'expérience professionnelle.

Ce premier *viewer* avait aussi vocation à être testé, et est parfaitement augmentable.

Aller au-devant des doléances, c'est-à-dire les recueillir de façon active, éventuellement en faisant du porte-à-porte, ce qui est déjà demandé aux médiateurs, peut aussi permettre de *changer* la donnée. En effet celle-ci est de façon générale très *passive*, c'est-à-dire issue d'observations, sans avoir les mérites d'une approche réellement inductive, puisque ces observations sont *dirigées* sur des territoires. Il faut donc, dans un premier temps, faire confiance à l'expérience professionnelle des sources, et l'interpréter. Or l'analyste prend déjà en compte différents niveaux de plaintes, ainsi que leur provenance, quand le médiateur a l'expérience pour jauger la réalité de ces doléances et nuisances.



Annexe 22

L'analyste ne localise pas forcément les Plaintes en fonction de l'adresse du doléant, mais bien selon la nuisance qu'il évoque. La synthèse des doléances ici projetées, qui émanent de riverains (résidents, commerçants...), correspond ainsi au modèle de plaintes qu'évoquaient les néerlandais, qui les assimilaient soit à des groupes d'usagers de drogue soit à des lieux spécifiques. Les annexes 21 et 22 par exemple, font apparaître des doléances tant en espaces locatifs qu'en espaces publics. Les plaintes localisées aux Jardins d'Éole et sur la place Stalingrad (annexe 21), espaces publics sans logement, interrogent la nature des nuisances auxquelles elles font référence : des irritants urbains parviennent à gêner des riverains dans des espaces où ils n'habitent pas. Il est ici déjà tentant de reprendre l'« *obstruction d'espaces publics* » dont parlaient les auteurs québécois, et de la comprendre à Paris comme *ressentie* et liée à d'autres irritants que la mendicité (trafic et consommation notamment, peut-être parfois la prostitution).

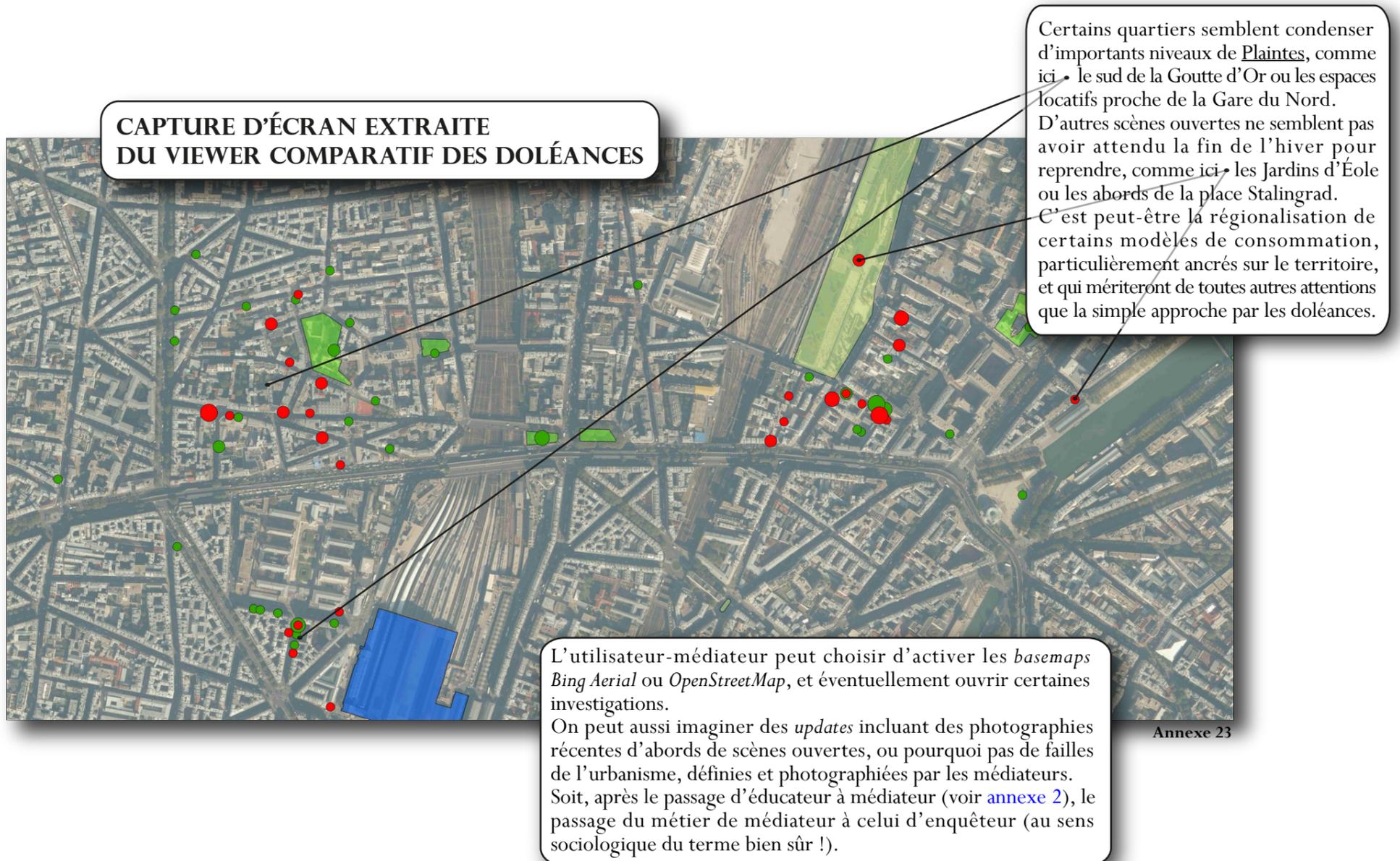
Mais la synthèse et la localisation de simples plaintes ne permettent pas de les lier à une nuisance. Il s'agit bien ici d'évoquer l'état doléant d'un quartier, une souffrance habitante, incomplète mais prégnante. Dans le cadre de la RDR, la médiation mais aussi les autres ressources de l'OLT, sont donc aptes à intruser ces scènes ouvertes, avant d'y déployer éventuellement les autres domaines de prévention.

Certains caractères zonaux apparaissent tout de même, avec des regroupements de doléances suggérant peut-être certains niveaux de territorialisation des problématiques de toxicomanies.

Le sud de la Goutte-d'Or par exemple, comporte davantage de plaintes en espace locatif, tandis que de nombreuses plaintes aux alentours de Stalingrad ou au nord de la Goutte d'Or pointent sur des espaces publics.

Il est ici déjà tentant d'aller examiner plus près les états socio-économiques de ces quartiers, ou leur proximité avec des moyens de transport ou des espaces commerciaux.

L'état actuel de cet outil ne suffit pas, cependant et entre autres, à caractériser les origines de ces nuisances, entre les Marchés, les Modèles de consommation et les Sources de subsistance.



Malgré des *process* de bases de données adaptés au concept de doléances, il n'est pas toujours possible de relier une Plainte à un Événement précis (ce qui permet d'avoir une première qualification de la nuisance en question). Et même quand la base de données le permet, cette relation est éminemment subjective puisqu'émanante du doléant.

En attendant, l'application se permet de compiler la totalité des Plaintes, sans préciser leur provenance, visant davantage une *satisfaction habitante* que la chute de la courbe des doléances.

Cet outil s'oriente donc résolument vers un SIG qualitatif, c'est-à-dire dépassant les chiffréments scientifiques, dans certains domaines plus arbitraires que rigoureux, pour tenter de dévoiler les natures intrinsèques de phénomènes comportementaux, eux-mêmes brouillés par des addictions à des substances psychotropes. Ces troubles, éminemment humains et peu réceptifs aux plans et autres mesures, les amenant à impacter plusieurs dimensions (le social, l'environnemental, l'urbanité ...). Cette vision, dont l'enjeu est peut-être de savoir représenter les réalités sans les stigmatiser, se calque d'ailleurs correctement, tant dans la théorie que dans la pratique, sur la nouvelle méthode intégrale de la RDR.

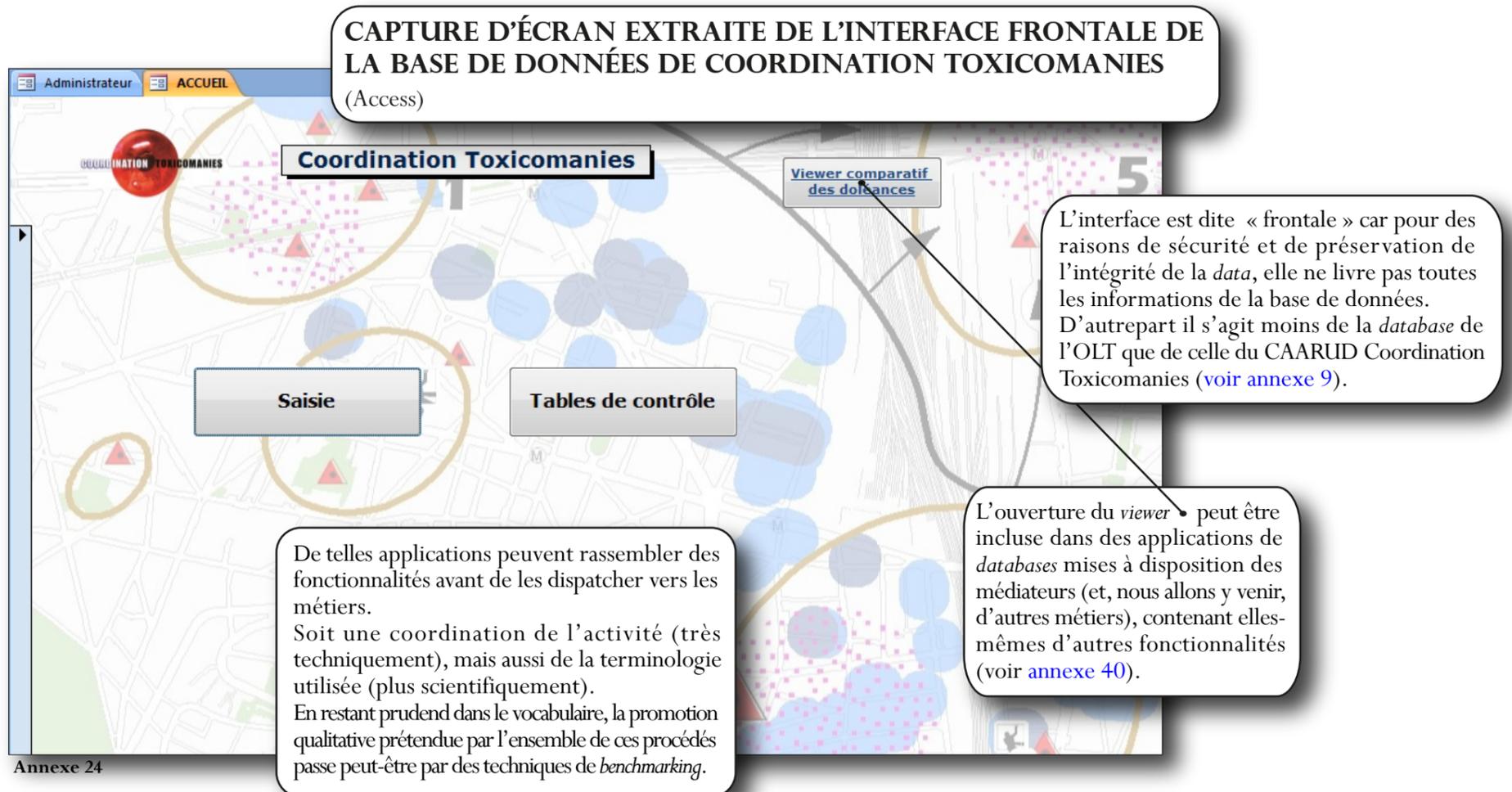
Cette géomatique interprétative, qui use moins de l'*ArcToolbox* que d'une attention particulière accordée à la signification de la donnée, est peut-être apte à convaincre de nouveaux partenaires, que nous savons riches de données car très spécialisés : Les EMS eux-mêmes.

En effet ceux-ci, dont certains œuvrent spécifiquement dans les toxicomanies, sont souvent réticents à travailler avec l'OLT, qui

manipulerait des bases de données et collaborerait avec la police. En se posant en tant qu'outil de sociologie, de média social, peut-être que l'observatoire élargira ses partenariats.

D'autre part et cette fois plus sur la forme, au-delà de l'interactivité de ce type d'outil et de sa possible gratuité (ce qui est déjà en soi un moyen correct de séduction de nouveaux partenaires), sa construction mais aussi son utilisation supposent certains *process* d'automatisation qui peuvent permettre, à terme, de s'affranchir de l'importante demande de cartes dont l'OLT est parfois la victime, et qui peut brider ses capacités d'analyse.

Cette surconsommation de cartes étant souvent générée par l'inappropriation générale des outils géomatiques, aller à son rencontre s'inscrit parfaitement dans l'idée d'une promotion méliorative, efficace et efficiente permise par les SIG modernes sur la Réduction Des Risques. Ainsi que peut-être dans l'installation d'une approche plus géographique, plus coordonnée.



Cette installation souhaitée de l'Observatoire au sein du paysage de la RDR à Paris, ainsi que l'éventuel élargissement de ses partenariats, par un travail de promotion déjà en cours, forcera l'analyste à être toujours plus sourcilleux dans son interprétation de la donnée, et notamment dans les protocoles de saisie.

L'utilité de cette quête des doléances par exemple, est majeure pour ce qui concerne l'activité des métiers de médiateurs, mais plus sujette à caution pour l'analyste.

En effet, une source se rendant chaque jour aux alentours d'une scène ouverte et demandant au premier riverain croisé s'il se plaint de nuisances, rendrait rapidement caduque tout comptage des doléances, avec un flot ininterrompu de Plaintes. Biais aujourd'hui relativement redressé par des parts identiques de Plaintes ayant transitées par des métiers du vivre-ensemble et par ceux de la RDR (contrairement aux Événements, voir annexes 10), mais surtout par l'interprétation de ces doléances, avant même qu'elles soient converties en *data*.

Il reste néanmoins, nous allons y venir, à ramener ces doléances à leurs adresses, visant davantage leurs réalités géographiques que l'impact de leurs représentations.

Les symbologies et autres traitements utilisés dans l'application *viewer* que nous venons de voir, et qui s'adressait bien aux professionnels que sont les médiateurs, attireraient artificiellement l'œil de l'utilisateur pour répondre à un besoin. Elles ne suffiront pas à l'évaluation des nuisances et à une description scientifique de la réalité d'un territoire.

Moyennant leur familiarisation aux outils, les *viewers* offrent toutefois des moyens de comparaison et d'analyse aux métiers de la médiation.

C'est aussi un premier pas vers la formalisation d'une sémiologie plus intime entre la métiers de la Réduction Des Risques et la géomatique, et peut-être bientôt l'apparition d'indicateurs.

Il ne faut toutefois pas oublier que les doléances ne suffisent pas à décrire les nuisances et les véritables mal-être urbains qu'elles peuvent générer. Les spécialistes néerlandais notant que les profils des « *citoyens non-usagers* », évidemment multiples, impactaient leur *sociale zelfredzaamheid*, et donc leur propension à se plaindre.

En fait sur bien des plans, une observation plus rigoureuse des réalités des systèmes nuisants à Paris, ne pourra se faire sans continuer à aller au-devant de la donnée, tout en lui fixant, paradoxalement, de nouveaux filtres.

## L'OBSERVATION SCIENTIFIQUE

L'Observatoire Local des Toxicomanies n'étudie pas la reproduction des écrevisses dans le Canal du Midi, ou encore les flux financiers à l'échelle mondiale.

La nature profondément humaine de son terrain, ainsi que son titre d'observatoire, lui demandent de privilégier l'approche inductive, en même temps que de simples relevés des comportements déviants d'une société, ici le système parisien, peuvent remettre en cause sa qualité d'observateur.

Les grandes instances de santé ou de prévention traditionnelle sont bien sûr toujours à la recherche de nouvelles méthodes, mais en matière de Réduction Des Risques, ce n'est que plus tard, après la première prise d'un psychotrope, que les autres métiers du vivre-ensemble et de la RDR vont soit agir en conséquence, soit emprunter des démarches plus hypothético-déductives, basées sur leur propre expérience du terrain.

Or ce sont bien ces résultats, basés sur ces démarches, qui parviennent à l'OLT. La question de l'objectivité des réalités relevées est donc posée :

Comment objectiver la donnée ?

Ici déjà, la mécanique quantique, ou la relativité générale, pourrait se mêler au débat arguant que toute mesure est faussée, ou que toute donnée est corrompue.

L'Observatoire Local des Toxicomanies doit cependant être capable de recenser les événements qui lui parviennent, tout en sachant qu'ils ne révèlent qu'une partie de la réalité, à savoir celle qui nous parvient. La donnée est donc par nature incomplète (comme souvent d'ailleurs dans les études sur des phénomènes liés à de l'illégalité).

Ce même biais est à la fois amplifié et inversé sur le relevé des doléances, qui demeurent en quelque sorte des observations, avant même d'arriver à l'Observatoire. Un *téléphone arabe* redoutable pour la qualité de la donnée, surtout au vu de la géopolitique locale de la capitale, et de l'implication de certains de ses acteurs.

La réalité connue des doléances est donc à la fois incomplète (comme les nuisances : celle qui nous parvient), et éventuellement augmentée (la subjectivité des doléants).

Le travail de l'OLT sur les systèmes nuisants à Paris n'échappera donc pas aux biais des représentations, sociologiques ou cartographiques, et nécessitera, à plusieurs stades de l'observation, une interprétation qualitative de la donnée.

## ANALYSES MULTIVARIÉES

Après l'observation de l'IDH à l'échelle de Paris (voir [annexe 3](#)), qui semblait justifier le territoire d'action des EMS de la capitale, soit le nord-est parisien, une approche plus globale nous éclairera peut-être sur les tendances socio-économiques des arrondissements.

Un traitement multivarié (Analyses des Composantes Principales), mais aussi le choix de variables plus sociales qu'économiques, ainsi que l'inclusion d'autres touchant l'urbanité même des arrondissements, peuvent sortir des déductions classiques, et pourquoi pas préciser la notion de désintégration urbaine à Paris, ou l'extensibilité possible du modèle du 18ème.

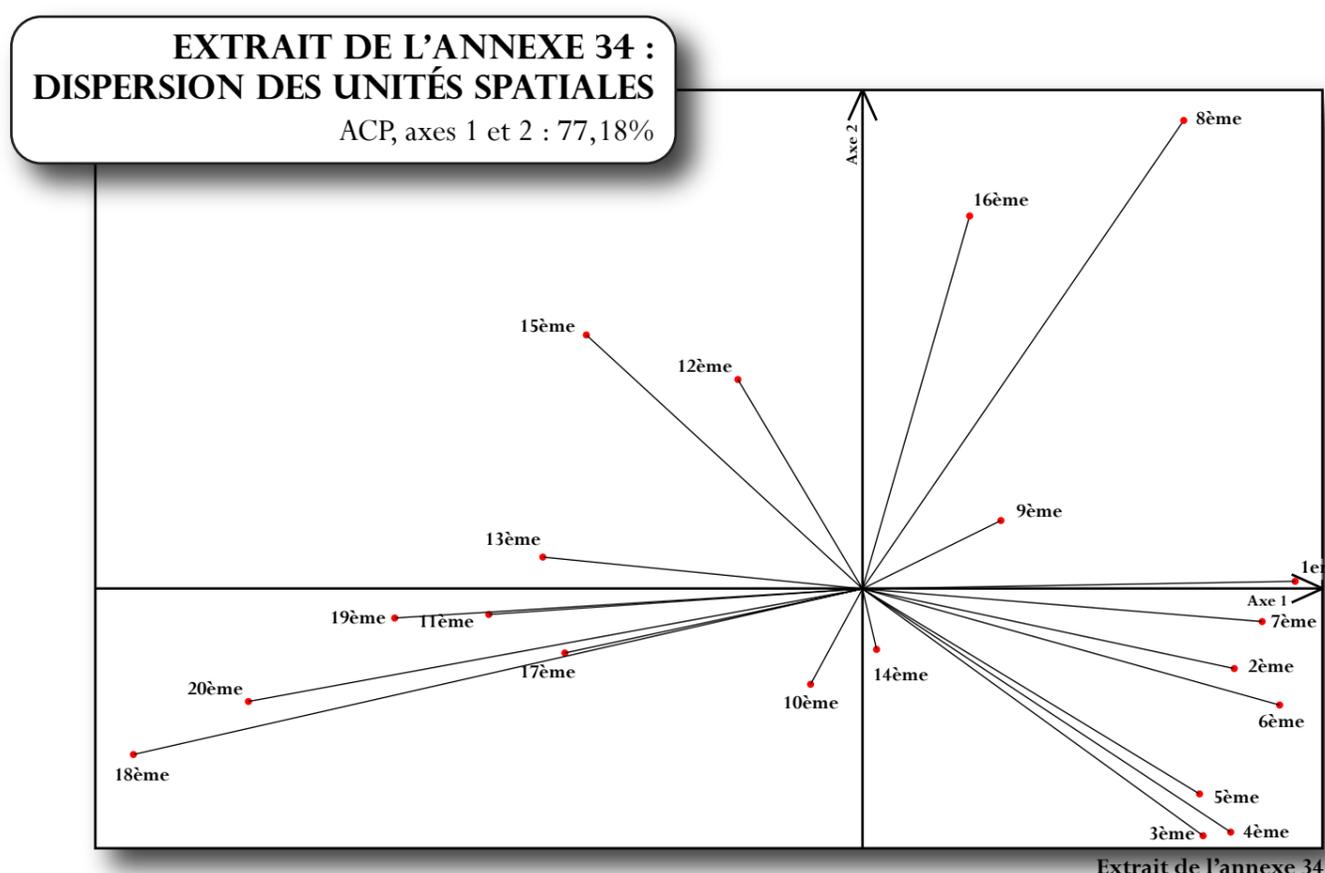
### Variables prises en compte dans l'ACP :

- La densité de population (2008, INSEE) ➤ Variable rationnelle
- Le nombre de familles monoparentales (2008, INSEE)
- Le nombre d'enfants AED ou AEMO (2009, DASES)
- La population sous le seuil de bas revenus (2009, CAF Paris) ➤ Variables sociales
- Le nombre de ménage d'une personne (2008, INSEE)
- Le nombre de familles ayant été hébergées à l'hôtel par l'ASE (2010, DASES)
- Le prix moyen du mètre carré en location (2009, OLAP)
- Le nombre d'immeubles insalubres (2010, APUR)
- Le nombre de places en CHU, CHRS ou en résidences sociales (2010, FINESS) ➤ Variables physiques
- Le nombre de stations de métro (2010, APUR)
- Le nombre d'établissements actifs dans l'ensemble des activités (2009, INSEE, CLAP)

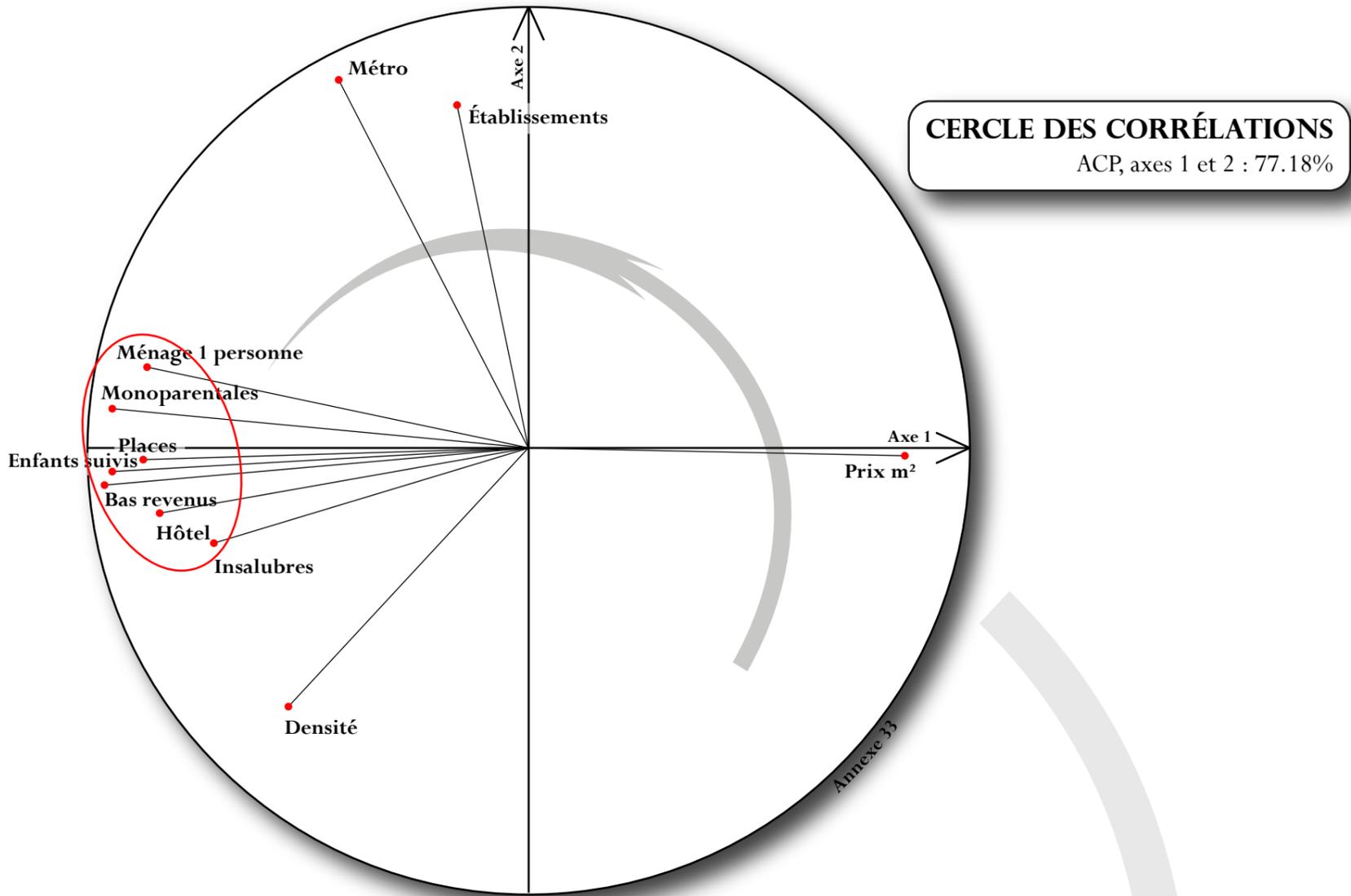
Les variables sociales pèsent comme prévu sur l'axe 1, en particulier le *seuil de bas revenus*, les *familles monoparentales* et les *enfants suivis*, chacune à environ 13.5% ; mais les variables physiques compensent largement, en phagocitant l'axe 2 (les *établissements actifs* et les *stations de métro* cumulant jusqu'à 74%). Ainsi les variables physiques sont bien prises en compte, mais sans trop déformer les paradigmes habituels induits par des facteurs socio-économiques.

Le 18ème est l'arrondissement qui pèse le plus sur l'axe 1 (19,6%), suggérant l'attraction de certaines variables par son importante population, mais ce n'est pas le plus peuplé de Paris. D'autre part le 15ème arrondissement, le plus peuplé en 2008, ne pèse qu'à 2,8% sur l'axe 1. Ceci maintient une certaine objectivité, en ne dicréditant pas certaines valeurs absolues utilisées, tout en permettant de considérer le modèle *par rapport* au 18ème arrondissement.

Le 20ème arrondissement arrive en second sur l'axe 1 (13,9%), ce qui évite les déductions déjà faites, et peut-être trop rapides, de similitudes entre les 10ème, 18ème et 19ème arrondissements. L'appropriation de l'axe 2 est moins lisible, avec une étonnante attraction du 8ème arrondissement.

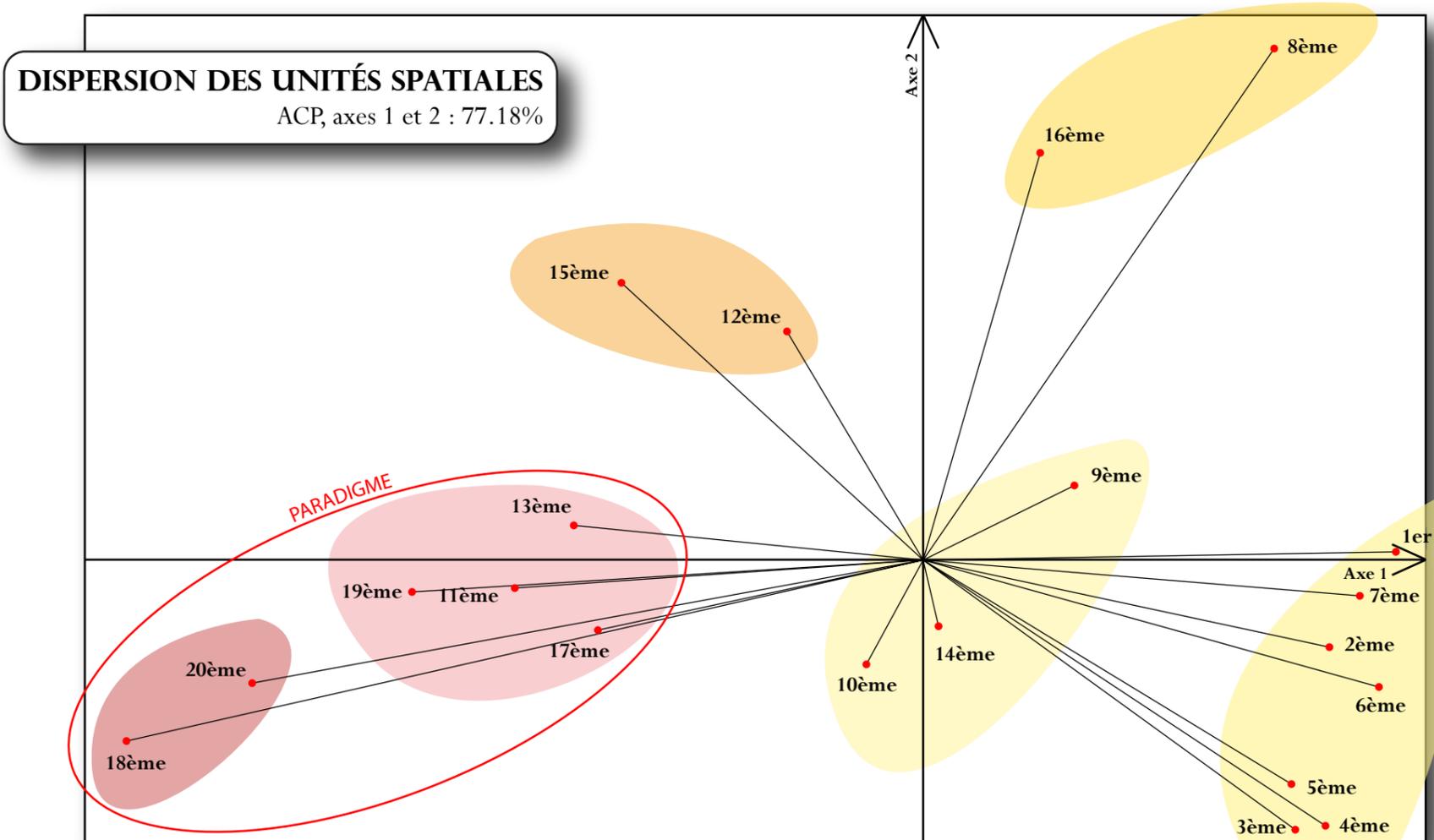


Les variables physiques sont très dispersées entre elles sur le cercle des corrélations. Les activités (*établissements*) et les transports (*métro*) sont tout de même corrélés. Les *immeubles insalubres* et *les places* (en CHU, CHRS ou résidences sociales), ainsi que toutes les variables sociales vont-elles jusqu'à évoquer un certain modèle, disons socio-physique, et en partie mû par le 18ème arrondissement.



La dispersion de certains des arrondissements semble en écarter de l'axe 2 en même temps que commence à s'écarter la variable des *prix de location*, puis s'avérer de moins en moins lisible pendant que quelques variables physiques s'écartent de l'axe 1 (*métro* et *établissements*), sous la forte influence de l'axe 2. Suit un rassemblement des variables sociales et d'un autre groupe d'arrondissements dans un nouvel écart à l'axe 1, plus important, et une dernière amplification de ce cycle tirée par des variables physiques (*insalubres* et *places*), mais aussi notons-le, par la variable rationnelle (*densité*). Soit un mouvement progressif, mais très séparatiste.

Cette tendance dichotomique, ici artificiellement représentée dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, ne sera peut-être pas trop stigmatisée par un dégradé de couleurs.



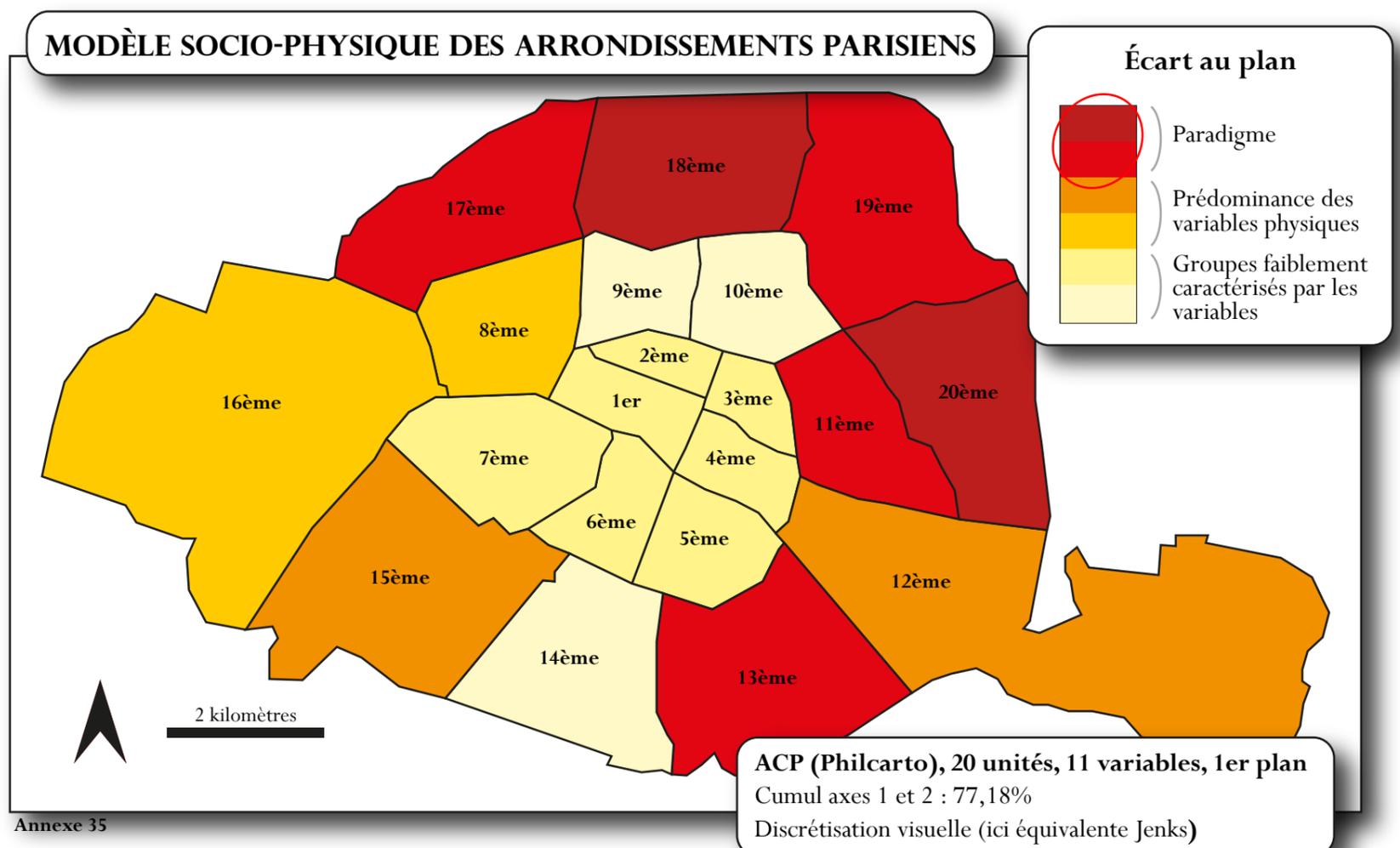
La caractérisation du nord-est parisien est bien maintenue (en rouge sur la carte), mais beaucoup plus nuancée que sur les observations précédentes (voir 1ère partie [La donnée](#) ou [annexe 3](#)), avec une sortie du 10ème arrondissement (son nouveau groupe est cependant le moins transposable aux corrélations des variables), mais surtout une extension au 11ème, 17ème et jusqu'au 13ème arrondissement dans le sud de Paris.

Ce modèle est cependant celui le plus souligné par les variables sociales, corroborant les remarques déjà faites par les spécialistes (Observatoire Régional de Santé ÎDF), et sans doute ici étendu sous l'effet des variables physiques.

Ces nouvelles considérations, plus urbanistes, semblent éclairer le modèle. Les 9ème et 10ème arrondissements subissent moins qu'on ne le pensait l'attraction du 18ème. De même et plus particulièrement, les arrondissements du centre de Paris, moins habités et privilégiés, ne sont pas tant préservés.

Ce dernier point corrobore de très récentes remarques des professionnels, qui voient revenir depuis quelques années des phénomènes de toxicomanies dans le centre de Paris (aux Halles par exemple).

Soit peut-être la douteuse responsabilité d'un certain cadre urbain.



Deux mouvements apparaissent :

- La périphérisation de l'aggravation des situations socio-économiques, due au caractère très significatif des variables sociales, ou économiques.
- La résistance du centre à cette périphérisation, sous l'effet des variables physiques.

Cette approche ne rassurera donc pas les autorités municipales des villes limitrophes de Paris, dont certains craignent l'extension du modèle du 18ème (voir 1ère partie [La donnée](#)). Au contraire, ce phénomène n'obéit pas au nord magnétique, mais est bien systémique, avec une diffusion périphérique, ici marquée vers les 13ème, 17ème et 20ème arrondissements.

Cette direction est d'ailleurs largement corroborée par la périphérisation du GPRU parisien\*.

L'arrivée insoupçonnée du 20ème arrondissement dans ce paradigme est aussi inquiétante, ou alors victime de biais statistiques, mais mérite d'être creusée.

L'écart au plan des arrondissements du centre pose aussi la question de l'urbanisme.

Les variables physiques, qui ici tentaient la prise en compte de certains des ancrages des toxicomanies (centralité, attraction des commerces, transport, dévaluation immobilière...), méritent d'être creusées, et pourquoi pas systématisées, avec un nouveau traitement multivarié, prenant en compte de nombreuses autres variables physiques, ainsi que celles pouvant être révélées par la base de données de l'OLT, et donc plus intimement liées aux toxicomanies.

\* Les principaux sites en rénovation urbaine du Grand Projet de Renouvellement Urbain de Paris sont localisés en périphérie (comme les quartiers CUCS, voir [carte de présentation](#)).

## LES MÉTIERS DE L'OLT

L'OLT souhaiterait entre autres formuler un état de la souffrance habitante dans le nord-est parisien, soit un indicateur. Or la *database* offre des possibilités de croisement de données pouvant traduire un certain état de cette souffrance habitante. Notamment entre les Événements, qui peuvent être très concrets et tendent vers une certaine objectivité, et les Suites, qui contiennent les Plaintes (voir annexe 9).

Ces croisements, qui ne sont pas anodins, vont particulièrement intéresser les sociologues de l'OLT, qui soulignent néanmoins les biais induits par ces deux types de données. En effet les nuisances pouvant être victimes de leurs représentations, la réalité des doléances doit être examinée.

*Sociale zelfredzaamheid*, ou *complaining behaviour*, la propension des habitants à se plaindre peut aller dans les deux sens :

- Face à un même type de nuisance, des quartiers peuvent être d'importants *plaigneurs* (*complainers*), quand d'autres feront peu connaître leur avis. On peut alors penser aux catégories sociales des habitants.
- Face à une nuisance précise et localisée, on peut observer ces mêmes différences de comportement au sein d'un même quartier. Les catégories sociales, ou d'autres observations aussi factuelles, ne peuvent donc suffir à définir un *complaining behaviour*. Les sociologues de l'OLT mènent déjà des enquêtes pour tenter de résoudre ce biais.
- La nature d'une nuisance impacte différemment le *complaining behaviour* d'un quartier (des scènes de consommation, selon leurs représentations, peuvent être très plaignées, quand on est souvent plus hésitant à se plaindre d'un trafic).
- La nature des espaces abritant les nuisances impacte également cette propension (selon leur représentation, les riverains peuvent facilement désigner un espace public, être hésitant quand la nuisance se rapproche de leur domicile privé, ou au contraire la considérer comme insupportable seulement une fois arrivée à leur porte).

Toutes ces difficultés, parfois paradoxales et induites, finalement, par le syndrome NIMBY, rendent complexe la mesure de la souffrance habitante. Un tel indicateur doit donc être le fruit d'un travail d'enquête et d'une collaboration entre les métiers de l'OLT (médiateurs, sociologues et géographes).

### Le Catalogue de l'OLT

Vers ce but et dans un premier temps, le géomaticien peut mettre la *data* à portée des sociologues, qui doivent s'approprier, entre autres, les Événements et les Suites. Cela peut passer par de simples formulaires *Access*, qui en étant liés aux données et métadonnées du SIG peuvent à la fois poser des terminologies et intégrer les enquêtes des sociologues, mais ce sera aussi l'occasion de construire une application plus fonctionnelle, et dédiée.

#### CAPTURE D'ÉCRAN EXTRAITE DU CATALOGUE DE L'OLT

Access



**CAPTURE D'ÉCRAN EXTRAITE DU CATALOGUE DE L'OLT**

Access

**Sources de données**

COORDINATION TOXICOMANIES

Observatoire Local des Toxicomanies

Informations sur les sources

Acteurs publics

Acteurs privés

Structures associatives

Correspondants De Nuit

Acteurs commerciaux

Structures spécialisées en toxicomanies

Direction des Espaces Verts et de l'Environnement

Bailleurs

Autres structures associatives

Préfecture de police

Gardiens

Service Municipal d'Actions de Salubrité et d'hygiène

Groupement Parisien Interbailleurs de Surveillance

Autres acteurs publics ou parapublics

Habitants

Le Catalogue met la donnée en libre accès aux métiers de l'OLT, de façon classée et simplifiée. La consultation des tables, épurées des champs purement techniques liés aux protocoles de saisie, est sécurisée.

Les professionnels de l'OLT peuvent facilement et rapidement prendre connaissance des détails de chaque Événement, accessibles en fonction de la nature ou ici de la Source de l'Événement. Les Suites, dont les Plaintes, sont de même décrites.

Annexe 26

Access permet la construction d'application s'assimilant à des sites internet, avec des « boutons », des « pages », des outils statistiques... La promotion de tels médias, intuitifs et rapides d'accès, ainsi que ses capacités à synthétiser la donnée, se dirige peut-être vers la formalisation d'indicateurs plus strictes.

Le Catalogue de l'OLT est une application directement liée à la base de données. Les informations livrées sont donc mises à jour en temps réel et sans intervention spécifique de l'analyste. La consultation de ces informations est sécurisée et n'altère pas la *data*. L'appropriation de l'outil SIG, jusque dans son développement, est donc progressivement permises à tous les métiers de l'OLT (voir aussi [annexes 40 et 41](#)).

**CAPTURE D'ÉCRAN EXTRAITE DU CATALOGUE DE L'OLT**

Access

**Base Événements**

COORDINATION TOXICOMANIES

Observatoire Local des Toxicomanies

Évolution des sources

Typologie des événements 2012

Cartes (en construction)

| Jour | Mois_Ou_Trimes | Annee | Heur  | Evenement              | Adresse                     | Source                    |
|------|----------------|-------|-------|------------------------|-----------------------------|---------------------------|
|      | Trimestre 1    | 2011  |       | Squat                  | 11 PASSAGE DU POTEAU        | Mairie du 18e             |
| 30   | Janvier        | 2008  |       | Découverte de matériel | 38 RUE MYRHA                | CDN Mairie                |
|      | Mars           | 2012  |       | Intrusion(s)           | 15 RUE RICHOMME             | Coordination Toxicomanies |
| 20   | Mars           | 2012  | 17:45 | Découverte de matériel | 15 RUE RICHOMME             | Coordination Toxicomanies |
| 31   | Mars           | 2012  | 18:00 | Intrusion(s)           | 1 RUE CHAMPIONNET           | Coordination Toxicomanies |
|      | Mars           | 2012  |       | Intrusion(s)           | 18 RUE RICHOMME             | Coordination Toxicomanies |
|      | Mars           | 2012  |       | Intrusion(s)           | 1 RUE CHAMPIONNET           | Coordination Toxicomanies |
| 7    | Août           | 2008  |       | Découverte de matériel | 151 BOULEVARD MACDONALD     | SMASH                     |
| 15   | Avril          | 2012  |       | Signalement            | 71 RUE RICHOMME             | Coordination Toxicomanies |
|      | Décembre       | 2008  |       | Interpellation(s)      | 44 RUE D'ORSEL              | MPC 18e                   |
| 6    | Février        | 2008  | 18:30 | Présence d'usager(s)   | 35 RUE MYRHA                | CDN Mairie                |
| 26   | Février        | 2008  |       | Consommation           | 35 RUE MYRHA                | CDN Mairie                |
| 10   | Janvier        | 2008  |       | Découverte de matériel | 151 BOULEVARD MACDONALD     | SMASH                     |
| 15   | Mai            | 2008  |       | Découverte de matériel | 151 BOULEVARD MACDONALD     | SMASH                     |
| 12   | Mars           | 2008  |       | Découverte de matériel | 1 RUE CHAMPIONNET           | SMASH                     |
|      |                |       |       | d'usager(s)            | 9 RUE BORIS VIAN            | Coordination Toxicomanies |
|      |                |       |       | (s)                    | 82 BOULEVARD DE LA CHAPELLE | Coordination Toxicomanies |
|      |                |       |       | ation                  | 3 BOULEVARD BARBES          | MPC 18e                   |
|      |                |       |       | ent                    | 82 RUE DE LA CHAPELLE       | Coordination Toxicomanies |
|      |                |       |       | ation                  | 102 RUE DOUDEAUVILLE        | Coordination Toxicomanies |
|      |                |       |       | ation                  | 4 RUE DOUDEAUVILLE          | Polonio - 4 doudeauville  |
| 10   | Janvier        | 2008  |       | Découverte de matériel | 29 RUE JOSEPH DE MAISTRE    | SMASH                     |
|      | Trimestre 2    | 2011  |       | Consommation           | 15 RUE RICHOMME             | Mairie du 18e             |
| 24   | Avril          | 2012  | 16:00 | Présence d'usager(s)   | 2 RUE AMBROISE BARBE        | Coordination Toxicomanies |

Une notice, qui explore un peu plus l'application ([annexe 40](#)) est destinée aux utilisateurs, ainsi que des fonctions d'aide à la manipulation directement implémentées dans le catalogue.

Des traitements graphiques ([annexes 10 et 11](#)) offrent aussi des visualisations synthétiques de la donnée. L'ouverture d'autres outils peut être incluse dans ces formulaires. L'application Catalogue n'est d'ailleurs pas figée, et peut facilement évoluer en fonction des besoins des métiers.

Annexe 27

Une fois acquises certaines définitions, la quête de cette souffrance habitante peut aussi passer par des outils plus cartographiques. Tout comme le *viewer* des médiateurs, un *viewer* dédié à l'observation du *complaining behaviour* peut être construit, et mis à disposition des sociologues de l'OLT via le Catalogue. Les traitements seront bien sur différents, s'orientant peut-être vers la formalisation d'un indicateur de cette souffrance habitante.

## Le viewer analytique de la souffrance habitante

L'outil présenté ici est toujours un fichier *pmf* exécutable sur *ArcReader*. Ainsi que le *viewer* précédemment proposé (voir sous -partie [Les métier de la RDR](#)), il peut donc être transmis sur des postes sans licence *Esri*. De même, la donnée attributaire arrive aussi via une connexion aux bases de données *Access*. Il possède donc les mêmes automatisations de mise à jour, qui sont quasiment en temps réel et presque sans intervention de maintenance, puisqu'ici destiné à fonctionner en local à l'OLT.

L'application tente de mettre en relief les doléances (les Plaintes des Suites, voir [annexe 9](#)) et les nuisances liées aux toxicomanies, (certaines occurrences des Événements, voir [annexe 9 et 11](#)). Ceci dans le nord-est parisien (l'emprise des Événements est plus grande mais pas celle des Plaintes), et ce sur 39 mois (2008, 2010, 2011 et janvier-février-mars 2012).

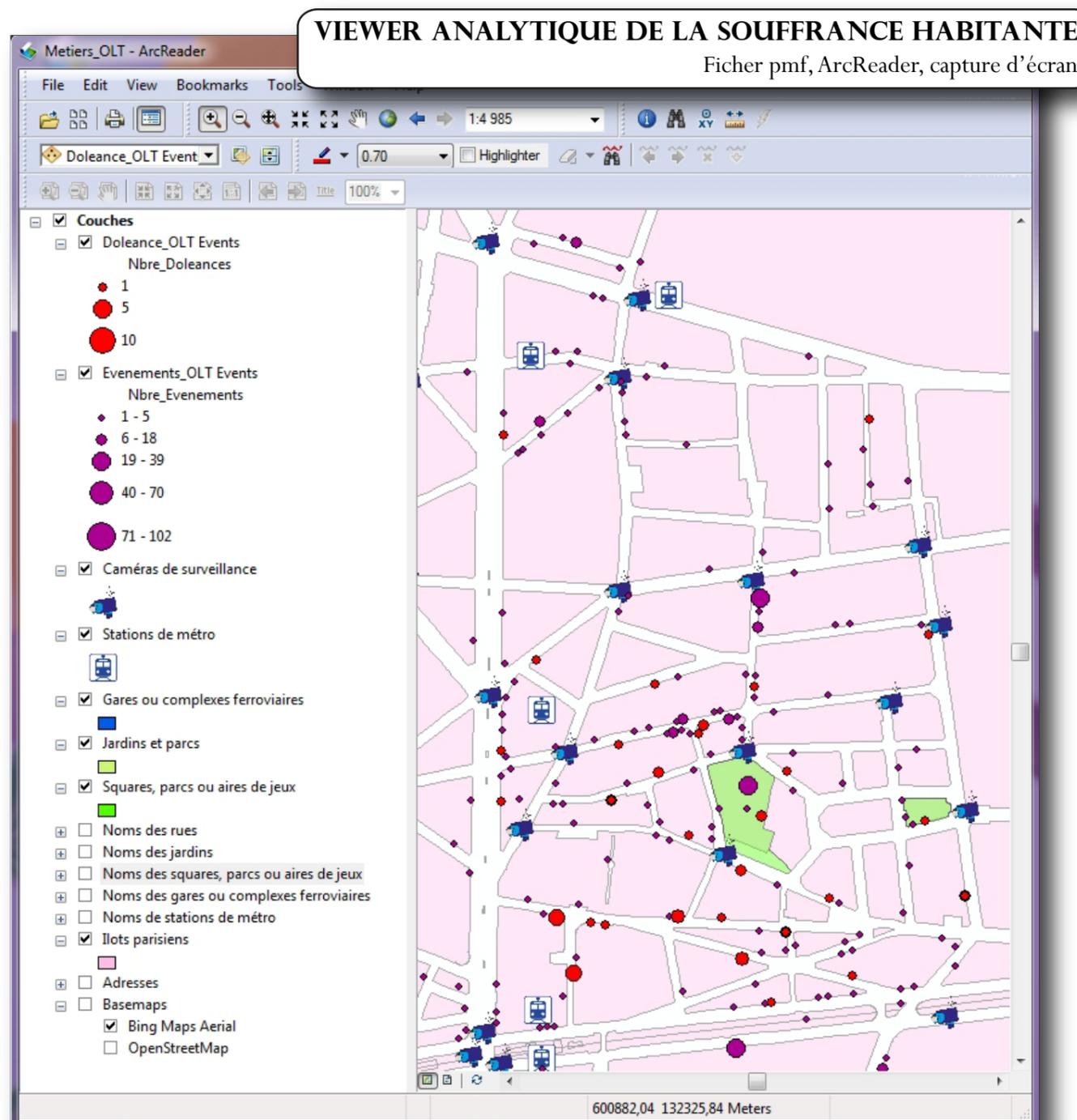
Les doléances sont considérées de la même façon que dans le *viewer* des médiateurs (dans les Suites : Plaintes de riverains, Plaintes de professionnels, Pétitions et Changements d'habitude). Proportionnalité également faite sur leur nombre.

Les nuisances sont considérées sur la base des Événements (voir [annexe 9 ou 11](#)), avec une première interprétation qui en exclue certains. Sont exclus :

- Les Présences d'utilisateur(s), peu significatives et trop liées à la présence de l'observateur lui-même. La localisation d'un tel Événement est en effet biaisée par le moment de la rencontre entre l'observateur et le(s) toxicomane(s). D'autre part, les nuisances induites par des présences récurrentes ou gênantes d'utilisateurs de drogue, sont bien mieux traduites par les Consommations ou encore les Intrusions.

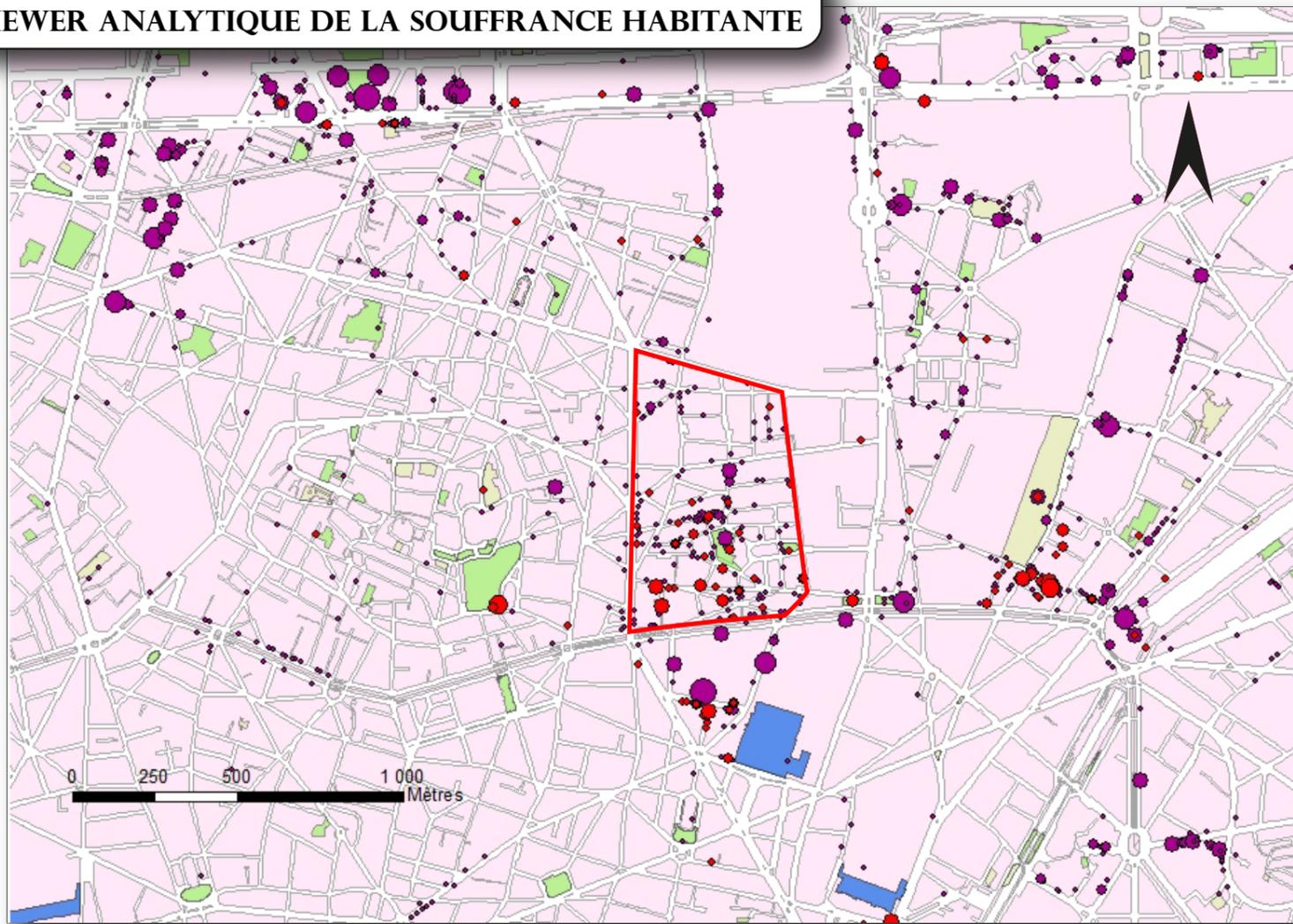
- Les diverses interventions de police (autres que les Interpellations, qui sont une Suite, et donc exclues). Elles peuvent en effet révéler certaines nuisances, mais ont souvent le même défaut que les Présences d'utilisateur(s). D'autre part ce SIG, qui se veut qualitatif, tend à s'intéresser de plus en plus à l'origine des interventions de police, en considérant cette origine comme l'Événement lui-même, et l'intervention de police comme une Suite. Ainsi elles pèsent bien sur les nuisances, sans être confondues avec une doléance (voir [annexe 11](#), où il n'y a presque plus de ces interventions considérées comme des Événements en 2012).

Graduation est ensuite faite sur le nombre de tous les Événements restants (Trafic, Consommation... voir [annexe 9 et 11](#)).



Cet outil permet donc de visualiser, puis d'interroger, l'impact des problématiques de toxicomanies dans un quartier et leur *complaining behaviour*. Ceux-ci en effet ne coïncident pas. Les fonctionnalités habituelles du *viewer* peuvent ensuite aider les professionnels de l'OLT ou de la prévention à commencer des investigations, ou des campagnes d'information.

**CAPTURE D'ÉCRAN EXTRAITE DU  
VIEWER ANALYTIQUE DE LA SOUFFRANCE HABITANTE**



Annexe 29

Testé sur un professionnel de l'OLT travaillant sur l'état de cette souffrance habitante, l'application, finalement plutôt simple et intuitive a été rapidement prise en main. L'utilisateur-sociologue s'est intéressé à ces quartiers qui connaissent nombre de nuisances, mais peu de doléances. Son regard s'est ensuite porté sur la symbologie des nuisances, sans doute trop simpliste.

En effet sur cet outil, qui n'était qu'une proposition et avait vocation à être testé, de nombreux choix de l'analyste sont criticables. L'interprétation des Événements en ayant exclu certains ne suffit sans doute pas. Pour affiner la caractérisation des nuisances, l'OLT peut attribuer aux Événements restants des degrés différents d'impact sur le *complaining behaviour* par exemple. Soit le calcul d'un indice.

Or ces calculs, qui peuvent permettre à l'OLT de formaliser ce qu'il considère comme une nuisance, sont sans doute préalables et nécessaires à la formalisation d'un indicateur de la souffrance habitante.

Entre 2010 inclus et mars 2012 inclus, l'OLT compte :

- 2761 Événements se déroulant dans le 18<sup>ème</sup> arrondissement sur 6602.
- 1145 adresses du 18<sup>ème</sup> arrondissement cibles de ces Événements, sur les 11707 adresses du 18<sup>ème</sup>.

### La souffrance habitante

Or, les partenariats de l'OLT et la géolocalisation des Événements à Paris permettent de considérer l'emprise de l'OLT dans le 18<sup>ème</sup> arrondissement comme relativement homogène. Dans le cadre de la Réduction des Risques, il est alors intéressant de tenter la formalisation d'un indicateur de la souffrance habitante, qu'il faut comprendre ici comme celle induite par les phénomènes de toxicomanies dans le 18<sup>ème</sup> arrondissement.

Cette notion, complexe à appréhender, gagnera peut-être à s'établir sur trois ans, permettant ici de rassembler un maximum de données cohérentes entre elles.

Sur les Événements décrits, et en fonction de leur interprétation, vue précédemment (voir sous-partie [Les métiers de l'OLT](#)), nous ne conservons que 14 types d'Événements (sur 20) pouvant être objectivement considérés comme des nuisances. Finalement, nous comptons donc :

- 1360 nuisances relatées sur ces trois ans dans le 18<sup>ème</sup> arrondissement, impactant 361 adresses.

Pour chacune de ces 361 adresses, nous considérons :

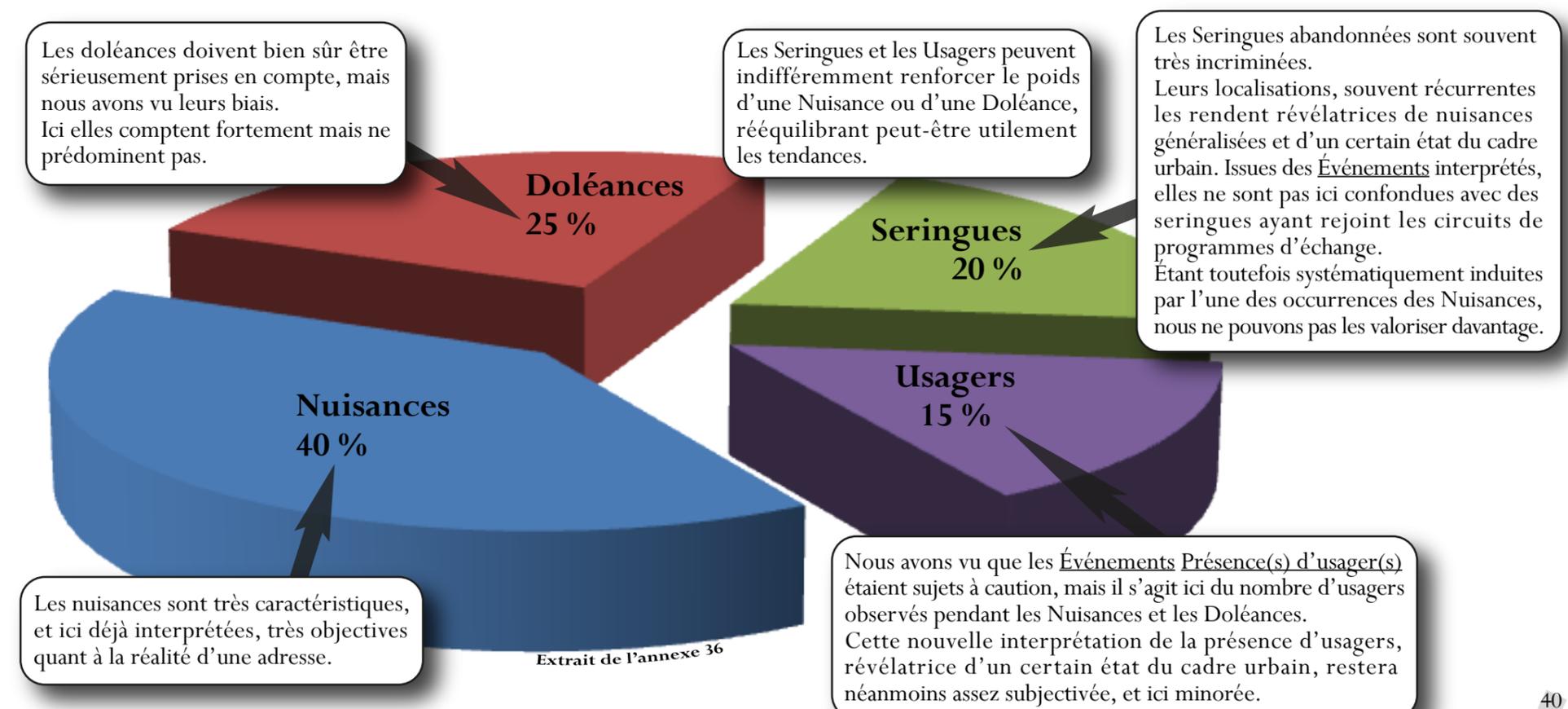
- Le nombre total de nuisances dans la période.
- Le nombre total de doléances suites à ces nuisances dans la période.
- La somme des usagers de drogue observés pendant ces nuisances (et non pas pendant les Présences d'usager(s)), dans la période.
- La somme des seringues usagées retrouvées pendant ces nuisances (et donc exclusivement des seringues abandonnées) dans la période.

- 1360 nuisances au total soit en moyenne 3,8 par adresse.  
 - 74 doléances au total soit en moyenne 0,2 par adresse.  
 - 549 seringues usagées soit en moyenne 1,5 par adresse.  
 - 5314 usagers de drogues observés soit en moyenne 14,7 par adresse.

Pour normaliser ces quatre variables, et tout d'abord ramener ces moyennes à 100, nous établissons des indices :

- Les Nuisances (N) :  $\times 26,3$
  - Les Doléances (D) :  $\times 500$
  - Les Seringues (S) :  $\times 66,7$
  - Les Usagers de Drogues (UD) :  $\times 6,8$
- ) Variable rationnelle  
 ) Variable sociétale  
 ) Variables physiques

Maintenant normalisées, il nous faut attribuer des points aux variables. Nous créons donc de nouveaux indices, ainsi justifiés :



Que nous divisons ensuite par 15 pour plus de lisibilité. Soit le calcul suivant :

$$\frac{(N.26,3).0,4 + (D.500).0,25 + (S.66,7).0,2 + (U.6.8).0,15}{15}$$

Extrait de l'annexe 36

Ainsi plus la valeur de l'indicateur est grande, plus l'attraction des variables est négative, désintégrant. La synthèse des résultats donnant :

|                                |         |
|--------------------------------|---------|
| Somme.....                     | 2420,08 |
| Nombre d'échantillons.....     | 361     |
| Moyenne.....                   | 6,7     |
| Minimum.....                   | 0,7     |
| Maximum.....                   | 106,7   |
| Médiane.....                   | 1,59    |
| Écart-type.....                | 13,38   |
| Variance de l'échantillon..... | 178,9   |
| Plage.....                     | 106     |

Extrait de l'annexe 36

La médiane est un peu faible. Un tel indicateur doit d'ailleurs être défini plus conjointement, il mêle en effet le social et le spatial. La médiane interpelle en revanche les nombreuses autres adresses du 18ème arrondissement, 1145 au total (l'échantillon est ici de 361 adresses).

Mais si cet indicateur SH (Souffrance Habitante), révèle peut-être une certaine réalité de l'impact des phénomènes de toxicomanies sur le cadre urbain des adresses de l'échantillon, cette réalité se cantonne déjà à la *donnée possédée*, incomplète. En effet les plus grandes sources de données ciblent leurs territoires d'action. Que donc penser des autres adresses du 18ème arrondissement, ici non prises en compte : absence d'information ou de souffrance habitante ?

Ces manques semblent étonnamment renvoyés par la médiane de l'indicateur (1,59), dont la faible valeur, compte tenu de la plage (106) indique que la moitié des adresses de l'échantillon ont un faible indicateur SH. Ceci n'empêche pas les statistiques descriptives de supposer l'existence de valeurs extrêmes. La marge laissée par les 784 adresses hors échantillon suggère donc un certain équilibre de l'indicateur, qui quoiqu'il en soit aura du mal à établir un *zéro souffrance habitante*, ou un maximum. Ce n'est pas si malheureux, car l'indicateur SH est pour l'instant inféodé aux territoires d'action des sources, ou au *complaining behaviour*. Ceci a les deux avantages de ne pas stigmatiser l'arrondissement et de ne pas se complaire dans le modèle de l'échantillon.

Dans un rééquilibrage, et pour une analyse toujours plus territoriale, qualitative, il peut être plus lisible d'extrapoler les valeurs de l'indicateur aux îlots urbains du 18ème arrondissement. Nous éviterons ainsi les défauts des sources et du *complaining behaviour*. Cet artifice semble d'ailleurs justifié par l'importance, on l'a vu, de la prise en compte de certaines variables physiques capable de décrire certaines failles du cadre urbain.

Ceci aura d'ailleurs une autre force d'interprétation, en interpellant la structure urbaine de l'arrondissement.

Le choroplèthe de l'indicateur SH affichera alors une autre réalité de son emprise surfacique, quand l'indicateur cherche justement à déterminer non pas les doléances d'un quartier, mais son caractère en demande, en souffrance, une notion toute volatile.

Cette extrapolation nous est aussi permise par un écart-type plutôt faible (13,38), autour d'une moyenne également faible (6,7). La représentation des valeurs extrêmes par des symbolologies ponctuelles pourrait en effet s'avérer inefficace, ou discriminante. Ce sera ici le contraire, en diminuant les maximums.

Cette sémiologie, généralisée aux polygones des îlots, permet aussi d'échapper à la virtualité des adresses, qui parfois fausse la géolocalisation des phénomènes.

Une fois traduit surfaciquement, et discrétisé, sous l'effet des caractéristiques statistiques, en de nombreuses classes, l'indicateur SH revêtira peut-être une certaine objectivité.

Possédant un *shape* des îlots, on en isole ceux appartenant au 18ème (et on se permettra ici d'en supprimer quelques uns pour des raisons autant pratiques que cartographiques). Puis via quelques manipulations de bases de données et une jointure spatiale (*Arc Toolbox / Analysis Tools / Overlay / Spatial Join*), on assigne chaque adresse à un îlot, prenant ainsi en compte les adresses virtuelles parfois créées.

Après quoi et via de nouvelles manipulations de bases de données (*requête regroupement* notamment), on peut assigner à chaque îlot la moyenne de l'indicateur SH de leurs adresses.



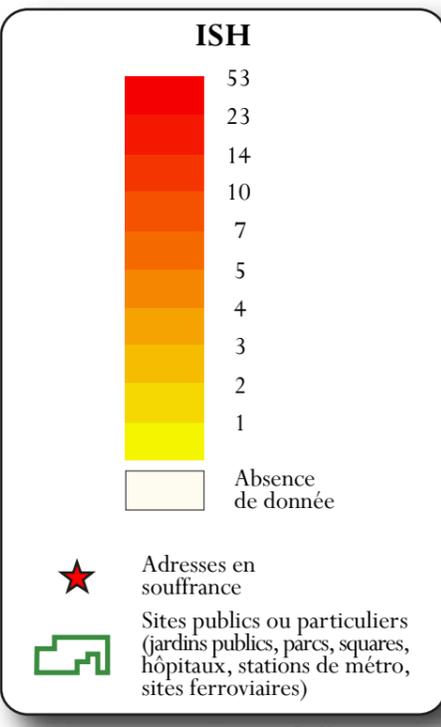
0 m 250 m 500 m

Extrait de l'annexe 37

Ainsi représentée, apparaît l'emprise de la souffrance habitante sur le 18ème arrondissement, ici intimement liée aux problématiques de toxicomanies. Les sites de fréquentation publique, interprétés (parcs, métro...), évoquent utilement les ERP (Établissement Recevant du Public) et intersectent étonnamment souvent les îlots à lourd ISH.

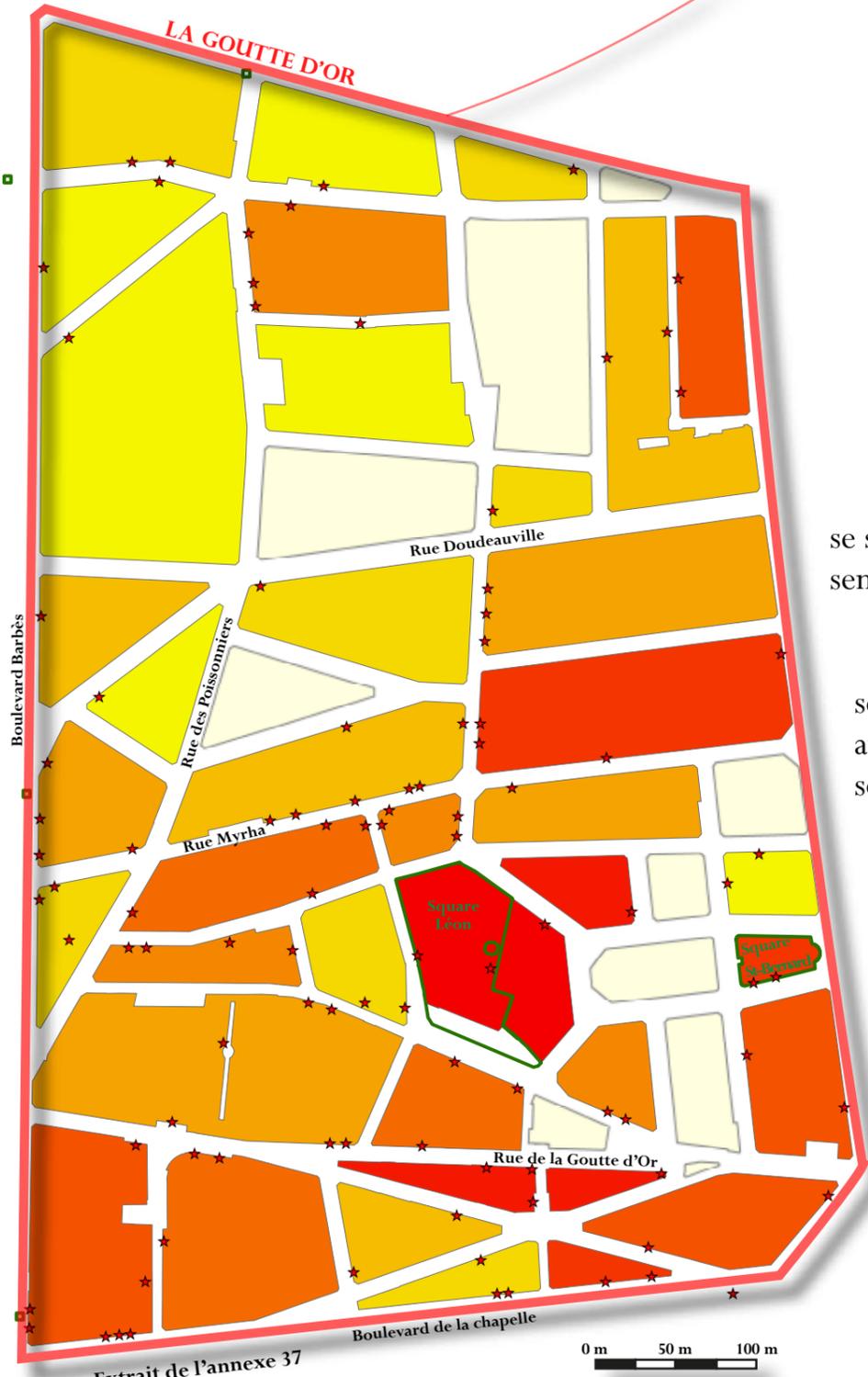
La chromatique sur les îlots renvoie à leur unité urbaine, et donc leur aptitude à voir s'y propager leur niveau de souffrance habitante.

Attention toutefois à leur taille (qui bien sûr n'est pas proportionnelle à leur ISH), et à leur nature (locative ou autre). Ici les plus « gros » îlots étant peu habités (cimetière de Montmartre au sud-ouest et complexes ferroviaires au nord-est). Ils semblent néanmoins liés à une certaine souffrance habitante, intrinsèque aux quartiers sur lesquels leur nature et leur taille influent.



Extrait de l'annexe 37

Particulièrement homogène, il peut être intéressant de zoomer sur la Goutte d'Or. Là encore, certains sites de fréquentation publique, ici par exemple le square Léon, focalisent un certain niveau de souffrance habitante.



Extrait de l'annexe 37

Sur les différents niveaux scalaires, les îlots les plus en souffrance se superposent souvent à des espaces publics extérieurs, puis leur ISH semble rejaiir sur le locatif environnant.

À travers l'ISH des îlots et ses intersections avec le cadre urbain, se profile peut-être la responsabilité des « failles de l'urbanisme », ou au moins celle de certains lieux publics, ici évidents ancrages de souffrance habitante.

Or, d'autres croisements spatiaux existent entre les données attributaires des Événements, qui sont la base de l'ISH, et la donnée vectorielle.

## LA DÉSINTÉGRATION URBAINE

Complexe définition que celle de la désintégration urbaine (*urban decay* ?\*), terme encore peu usité, mais que certains auteurs, y compris français, renvoient parfois aux notions de *déclin urbain* (*urban decline*), de *décroissance urbaine* (ou *shrinking*\*), ou encore de *désagrégation urbaine*.

Peut-être le terme enrichit-il celui de *décroissance urbaine*, nous ne tenterons pas toutefois d'exhaustiver ce concept, ou de le défendre, mais de voir en quoi il peut éventuellement être pertinent dans le domaine de la Réduction Des Risques à Paris.

En 2004, Jean-Paul Fitoussi et Joël Maurice concluaient, entre autres, qu'en France le chômage générait des hystérésis\* concentrant les populations en difficulté dans les quartiers les plus défavorisés. Cette déduction, très admise et amplifiée de nos jours, avait déjà pour nous l'intérêt d'évoquer l'idée de rémanence de comportement, et de leur impact sur les quartiers sensibles. Ceci valable, en ce qui nous concerne, tant pour les usagers de drogue que pour les habitants de ces quartiers.

D'autres auteurs voient dans les *shrinking cities* un phénomène global, induit par la mondialisation, qui modifiait les formes de désindustrialisation et de suburbanisation de certaines grandes villes. À Paris intra-muros on conserve une certaine périphérisation des populations les moins imposables, et dans le nord-est parisien, elle s'est bien traduite par l'installation de certains phénomènes de délinquance et de toxicomanie, impactant eux-mêmes le cadre urbain.

En Afrique (Maroc et Sénégal), les spécialistes lient souvent la *désintégration urbaine* avec la détérioration des infrastructures de base. Ce fait va étonnement nous intéresser à Paris, où certaines infrastructures (sites ferroviaires, sanisettes...) semblent être les victimes des hystérésis de populations toxicomanes. Or la désintégration urbaine induit peut-être certaines de ces défaillances. Soit certains liens avec les toxicomanies.

D'autre part, sur de nombreuses villes africaines, Najet Karaborni (ONU) relie très fortement, en 2006, la désintégration urbaine avec l'inconsidération de pans entiers de la population par les autorités. Certaines autorités municipales ne considérant pas les populations les plus pauvres comme des populations urbaines. Ceci peut être différemment et prudemment décliné à Paris, où la géopolitique locale pose souvent la question : les toxicomanes sont-ils une population urbaine ?

Au niveau des strictes problématiques liées aux toxicomanies, l'apport du mot « désintégration » à toute cette nomenclature est peut-être d'induire l'idée d'une détérioration structurelle (*decay*), et d'un certain *pourrissement* du cadre urbain. À Paris on peut penser à certaines sanisettes, réceptacles quotidiens de dizaines de seringues usagées (autour de la gare de l'est), à ces espaces privés ou publics où les trafics font loi (halls d'immeuble à la Goutte d'Or, boulevard Barbès...), ou encore à ces stations de métro où l'on fume du crack à même le quai (Château rouge...).

Les spécialistes québécois de la RDR semblent tout de même préférer la précision « *désintégration des quartiers* », les hystérésis des toxicomanes amenant des nuisances très localisées. Mais ici est soulignée, encore une fois, la question des représentations :

« C'est qu'il demeure effectivement bien difficile de dire à quel moment un quartier est en voie de désintégration. Établir une définition est d'autant plus difficile qu'elle risque de varier d'un individu ou d'un groupe à l'autre. Par exemple, pour un homme d'affaires, un quartier peut paraître désintégré et pour un marginal, très intégré. Il en va de même pour les actions devant remédier à certains « problèmes ». Autrement dit, la désintégration des quartiers est un concept devant être abordé comme un processus à multiples facettes. » Marc Perreault

La désintégration urbaine est donc un phénomène complexe et éminemment moderne, qui touche les espaces de vie des populations de toxicomanes les plus en difficulté. Le terme a peut-être aussi l'intérêt de voir comme toujours plus structurelle cette *décroissance urbaine*, observée dans les années 90 dans des villes d'Allemagne de l'est. En effet, si l'on considère cette décroissance comme plus qu'une simple baisse démographique, une contraction urbaine (*shrinking*), un rejet puis un repli sur soi-même, alors certains quartiers français particulièrement défavorisés sont en voie de désintégration urbaine.

Nous n'ironiserons pas sur les relations du terme avec les toxicomanies (« *nos villes sont mortelles* », sic), ou avec la rénovation urbaine (qui dit souvent *démolition urbaine*), mais dans le nord-est parisien, les quartiers CUCS (en Contrat Urbain de Cohésion Sociale), dont certains sont des ZUS (Zone Urbaine Sensible, voir [carte de présentation](#)), connaissent à travers cette désintégration urbaine l'abandon de certains sites par les pouvoirs publics et la dévaluation d'espaces privés. Et ces quartiers vont bien attirés des phénomènes de toxicomanies.

Or, des auteurs ayant spécifiquement travaillé sur Paris croient déceler que cette désintégration urbaine se produit avant l'installation des toxicomanies. Ils parlent alors de « *failles de l'urbanisme* », ancrées dans le cadre urbain et que nous allons approfondir.

Mais avant nous pouvons justement affiner les considérations physiques du SIG.

\* *Decay* (anglais) : décadence, détérioration.

\* *Shrinking* (anglais) : rétrécissement, contraction.

\* Hystérésis : pour Pierre Bourdieu, les *hystérésis de l'habitus* sont des dispositions sociales possédant une grande inertie.

## AFFINER LA DONNÉE VECTORIELLE

De nombreux types de données vectorielles, souvent fournies par l'APUR (Agence Parisienne d'Urbanisme), permettent à l'OLT de travailler avec certains niveaux de précision. Cependant, pour répondre à ses besoins et rendre le SIG toujours plus proche de la réalité, l'OLT peut être amené à construire sa propre donnée vectorielle.

La désintégration urbaine, les failles de l'urbanisme mais aussi les pôles d'attraction des toxicomanies, dont parlaient les auteurs québécois, demandent à ce que la donnée vectorielle soit la plus fine possible et puisse permettre différents traitements. La territorialisation des nuisances supposant souvent une localisation autre qu'un simple vecteur *point* à l'adresse. Dans ce sens, l'OLT a déjà commencé à créer certaines adresses virtuelles (selon la récurrence d'Événement sans adresse réelle, ou quand l'adresse réelle ne décrit pas la réalité spatiale d'un Événement), ainsi qu'à régionaliser certains phénomènes prenant place en espace public (voir 1ère partie [La donnée](#) et les [annexes 12, 13, 14 et 15](#)).

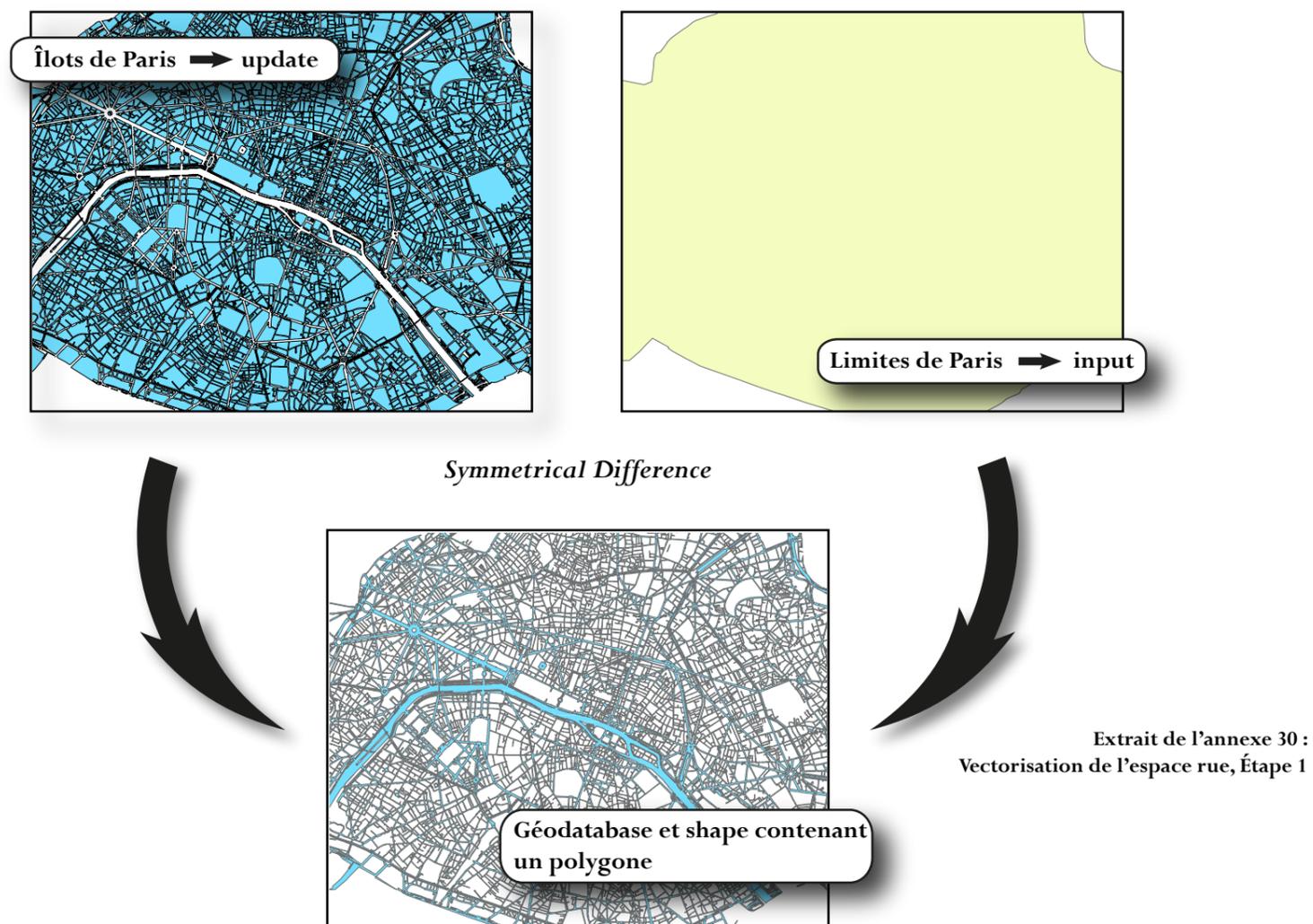
## L'espace rue

La nature éminemment territoriale des phénomènes étudiés par l'Observatoire, qui prennent place à l'échelle de l'urbanisme parisien, demande à revoir les réalités vectorielles qu'on leur accorde. Les *lignes* des rues par exemple, ne suffisent plus à représenter cette partie du cadre urbain, dans un SIG où certains acteurs du territoire savent s'approprier des pans entiers de l'espace public. Pour commencer à appréhender certaines défaillances de l'urbanisme, il peut être intéressant de considérer l'espace de la rue comme une surface, soit comme un polygone.

Nous savions déjà que la géopolitique locale pouvait impacter la donnée attributaire de l'OLT, mais ici on peut noter sa capacité à impacter également la donnée vectorielle. Effectivement, s'orientant récemment vers cette nouvelle approche d'un « espace rue », l'OLT n'a pu se retourner vers l'APUR, qui sans doute possède une telle donnée, mais qui depuis peu « *ne voyait plus où était son intérêt à collaborer avec nous* » (sic).\*

Heureusement les outils SIG, moyennant quelques manipulations, peuvent nous permettre d'arriver à nos fins.

En effet si l'on dispose déjà d'un fichier *shape* des îlots de Paris, d'un autre des communes de France et enfin de celui des voies, sous *Arcmap*, dans l'*ArcToolbox*, l'outil *Analysis Tools / Overlay / Symmetrical Difference*, peut découper les îlots dans un *shape polygone* des limites de Paris.



Livrant ainsi un seul et même polygone de la surface entre les îlots. Reste à isoler et nommer chaque rue, ce qui permettra d'évincer la Seine et les canaux.

\* Cette géopolitique locale, qui tient compte, entre autres, d'un retentissant changement de présidence de l'APUR, est d'ailleurs d'autant plus dommageable que l'Agence a récemment mis à jour son répertoire des commerces de Paris, qui manque à l'OLT.

Pour cela, on peut utiliser dans l'*Arc Toolbox* l'outil *Data Management Tools/Features/Dice*, afin de diviser le polygone surfacique obtenu en une certaine multitude de polygones.

Extrait de l'annexe 31 :  
Vectorisation de l'espace rue, étape 2



Le paramètre *Vertex Limit* de l'outil *Dice*, ici réglé à 100, nous propose maintenant 10 080 polygones (ceci est très insuffisant au vu des plus de 6000 rues parisiennes, mais ce traitement, plutôt lourd même sur une machine performante, peut être refait avec plus de détermination et de patience).

On charge maintenant le *shape polyline* des voies, qui contient le nom des rues, et l'outil *Analysis Tools/Overlay/Spatial Join*, via une jointure spatiale (*Intersect*), peut transférer la donnée attributaire du *shape polyline* des voies, vers ceux des 10 080 polygones que les *polylines* intersectent.

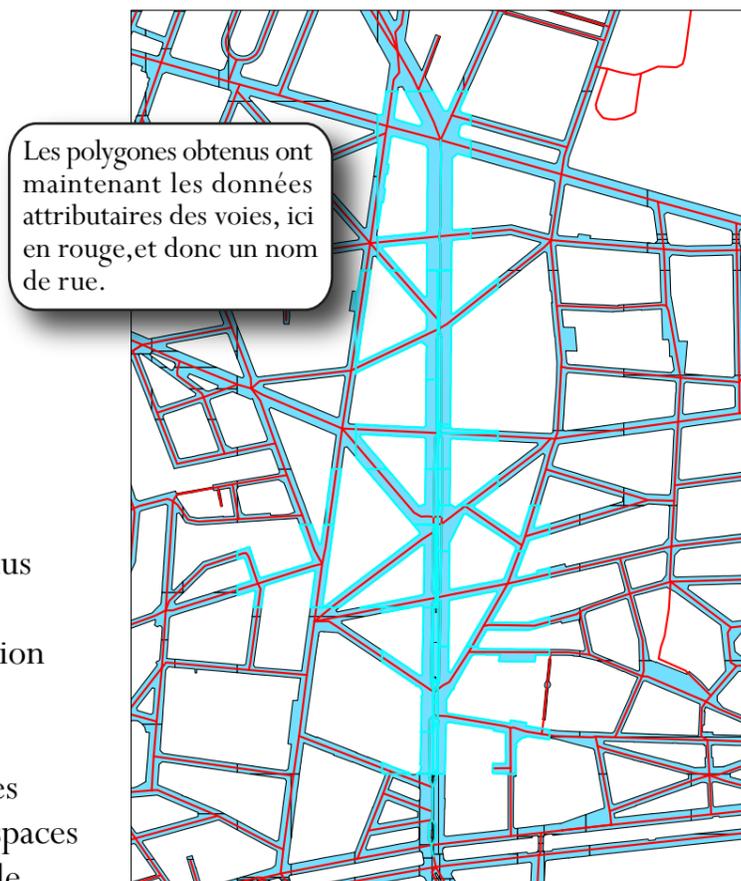
Une symbologie ou une nouvelle fusion (*Merge*) des polygones ayant maintenant le même nom de rue, peut alors réassembler les polygones surfaciques de l'espace rue, permettant requêtes, traitements...

Conserver une certaine fragmentation de l'espace rue autorisera toutefois une vision plus réaliste de cet espace, et plus tard des territorialisations moins virtuelles. Soit l'auto-augmentation des SIG.

La méthode employée ici n'est sans doute pas la seule possible, ni la plus performante. L'affinage de la donnée vectorielle demande d'ailleurs une certaine imagination au géomaticien, et peut même être poussée plus loin.

On peut, par exemple, imaginer préciser la localisation de phénomènes prenant place à différents étages d'espaces privés, ou encore en sous-sol d'espaces public, en vectorisant manuellement certains bâtiments à l'image des plans de sécurité, qui savent superposer des surfaces.

L'utilisation d'un *MNT* serait sans doute ici hors de propos. Cependant et depuis peu, *Google Earth* offre un *plugging 3D* déjà très enrichi concernant la capitale française. Cette *basemap* n'est en revanche ni gratuite ni comprise nativement dans les licences *Esri*.



Extrait de l'annexe 32 :  
Vectorisation de l'espace rue, étape 3

## PREMIÈRES OBSERVATIONS À PARIS

Avant d'utiliser ces outils, qui progressivement libèrent les représentations des limites de la donnée, permettons-nous, à la lumière des moyens d'analyse de l'OLT, un point sur les grandes tendances observables à l'échelle du cadre urbain, à l'aide de la seule donnée détenue.

Aux principes québécois peuvent peut-être s'ajouter, concernant Paris, trois nouveaux critères d'ancrage territorial des toxicomanies, suffisamment importants et globaux pour être notés :

**Le type de drogue en circulation :**

Le(s) type(s) de drogue utilisé(s), (crack, héroïne, cocaïne, médicament, cannabis...), ainsi que le(s) mode(s) de consommation (fumé, ingéré ou injecté), influent beaucoup sur la formation des modèles de consommation. Les *injecteurs*, ou UDI (Usager de Drogue Injectable), ayant tendance à se regrouper et à consommer entre eux, les *crackers* (consommateurs de crack, souvent fumé via de petite pipe-à-crack) ainsi que les *bédaveurs* (consommateurs de cannabis fumé) faisant de même. Ces trois grands groupes, qui ne sont pas les seuls et peuvent s'intruser entre eux, se répartissent différemment sur le territoire (en fonction de la fréquentation, de l'isolation, du caractère public ou privé d'un espace...), et de l'appropriation que leur modèle de consommation arrive à avoir sur cette espace (rejet, délaissement...).

Les *bédaveurs* semblent préférer les espaces privés ayant un certain niveau de fréquentation (hall, cour d'immeuble...), mais la difficulté à interpréter certaines nuisances, entre trafic et consommation, minore cette affirmation.

Les *crackers* semblent davantage présents dans les espaces publics, peu ou prou fréquentés (station de métro, parcs, square...), mais aussi dans les espaces privés avec un certain niveau d'isolement (locaux collectifs d'immeuble, chantiers, squats...).

Soit une redoutable adaptabilité, peut-être due à certains modes de consommation, plus ou moins discrets ou rapides, mais sans doute impossible sans la complicité de failles urbanistiques.

De même les *injecteurs*, qui ont besoin d'espaces publics ou privés peu fréquentés (portions délaissés de parc, chantiers, portion de parking ou de locaux professionnels...), ou très isolé (chantiers, squats, sanisettes, toilettes...).

Ces règles n'étant toutefois ni exhaustives ni incontournables.

**Le niveau de marginalisation :**

Les différents niveaux de marginalisation (précarités locatives diverses, niveaux d'insertion, sans-logisme, errance, prostitution, clandestinité...), s'identifient, se regroupent entre eux et se heurtent aux modèles de consommation. Parmi des sous-modèles ainsi créés, les plus en marge deviennent visibles sur le territoire, et objets de doléance.

**Les failles de l'urbanisme :**

Elles se développent parallèlement et avec certains liens aux modèles de consommation, et finissent par les installer (portions d'espaces privés, publics, intérieurs ou extérieurs, particulièrement isolés ou délaissés, rues sombres, ruelles étroites, sites à l'abandon, digicodes cassés...).

Parfois des espaces du cadre urbain, pourtant organisés, deviennent problématiques au contact de modèles de consommation (espaces commerciaux, chantiers, stations de métro, portions de gare RER...).

Les grands principes de la sociologie québécoise sont applicables à Paris, où l'on constate effectivement d'importants liens entre les ancrages décrits, mais où comme ailleurs, il peut être hasardeux de distinguer trop vite les causes des conséquences. Prudence donc, mais tentons un modèle :

- ➡ 1 L'attractivité de la capitale et son offre en transport génèrent d'importants flux de toxicomanes comme de produits psychotropes.
- ➡ 2 À son arrivée, la marchandise se diffuse dans les réseaux criminels jusqu'aux détaillants. Selon la nature du produit ou les sources de subsistance des dealers, elle se répand dans les modèles de consommation, qu'elle commence à façonner.
- ➡ 3 Dans le même temps, les toxicomanes ont des parcours de vie différents et modifient leur niveau de marginalisation. Ce niveau de marginalisation intègre un modèle de consommation, et commence à le façonner.
- ➡ 4 Progressive fixation des modèles de consommation, qui vont toucher la circulation des produits ainsi que le niveau de marginalisation des toxicomanes. Les modèles commencent à fonctionner en circuit fermé, des systèmes toxiques.
- ➡ 5 Les modèles de consommation les plus en marge s'ancrent sur le cadre urbain, des écosystèmes toxiques.

Et ce cadre urbain contient des éléments qui sont loin d'être anodins pour le géomaticien, et encore plus loin d'être innocents dans les schèmes de certaines nuisances.

## LES FAILLES DE L'URBANISME

La base de données de l'OLT répertorie la spatialité la plus fine possible pour chaque Événement (en rue, halls d'immeuble, parkings...), et celle-ci a parfois une réalité physique précisément retranscrite. Regarder la spatialité physique des Événements considérés dans l'ISH, c'est-à-dire les nuisances connues, interroge la nature de ces espaces.

Or, au vu des acquis de la Réduction Des Risques sur l'emprise territoriale, infra-urbaine, qu'ont parfois les toxicomanies, nous pouvons examiner le cadre urbain de ces nuisances (espaces privés, chantiers, sanisettes, jardins publics...), retranscrire leur réalité physique (via le *shape* surfacique des rues par exemple, voir [annexes 30, 31 et 32](#), ou par des requêtes spatiales), la comparer avec l'ISH...

Cependant et dans le cadre de la RDR, les nomenclatures classiques des espaces urbains ne suffisent plus. En effet comment considérer un jardin public comme un espace public, quand les jardins parisiens ferment leurs portiques la nuit, pouvant alors être intrusés après effraction. De même les stations de métro, dont la fréquentation est théoriquement inféodée à la possession d'un titre de transport, alors que certains marginaux se laissent enfermer la nuit, ou utilisent les sites en toute illégalité, sans même parfois chercher à se déplacer gratuitement (et pour compliquer le tout, la géopolitique locale, via la RATP, interdit l'intrusion de la RDR dans les stations de métro). À l'inverse, d'autres espaces, privés mais d'accès facile voir public, comme les parkings, souvent privés à Paris mais intrusés par des usagers de drogues tels des espaces publics. Les commerces également, dont le caractère privatif et contrôlé varie beaucoup entre une épicerie de quartier, un magasin spécialisé et les dédales d'un grand centre commercial.

Puis ces différents espaces auront des degrés d'irradiation eux-mêmes différents. Un espace privé intrusé ou des toilettes publics auront un caractère très isolant, et une désintégration très locale, quand les grands centres commerciaux ou les rues commerçantes peuvent attirer des problématiques de toxicomanies jusqu'au grand jour. Plus systémique, c'est davantage ce dernier aspect que nous retiendrons dans nos légendes.

En parallèle, l'attribution par l'OLT d'une spatialité physique à chaque nuisance, traduit et augmente peut-être ces « *failles de l'urbanisme* », déjà énoncées en 2004 par Raphaël Janelli au sujet du 18<sup>ème</sup> arrondissement. La récurrence de certaines nuisances est en effet souvent liée à des détériorations facilitant l'accès (intrusions en espace locatif ou privé...), à la proximité de trafics de drogues (consommation en rue...), ou encore à un sentiment de confort ou d'impunité inspiré par un espace (consommation en jardin public, dans les stations de métro...).

En se basant sur les mêmes nuisances que l'ISH, c'est-à-dire avec le même synchronisme (2 ans et 3 mois), et la même homogénéité de la donnée (sur le 18<sup>ème</sup> arrondissement), nous interprétons deux types d'espaces, selon leur nature et leur subsidiarité physique, tous cadres de nuisances.

### **Les espaces de fréquentation publique :**

La rue, les parkings, les stations de métro, les autres sites ferroviaires, les parcs et jardins, les commerces, les institutions et autres sites d'accueil de public.

### **Les espaces privatifs :**

Les halls d'immeuble, les appartements ou étages des immeubles, les caves et locaux techniques des bâtiments, les chantiers, les zones d'activités industrielles et les toilettes publics.

Leur désintégration précédant souvent leur appropriation par les toxicomanes (Raphaël Janelli, APUR, 2004), la souffrance de ces espaces est liée à des défaillances urbanistiques, entendues dans les deux dimensions sociale et spatiale que possède le cadre urbain.

En cartographiant les spatialités physiques des nuisances, nous pouvons peut-être les mettre en évidence.

En admettant, comme le suppose Raphaël Janelli dans son *Analyse exploratoire dans cinq secteurs du 18ème arrondissement*, que la désintégration urbaine s'installe avant l'appropriation d'un espace par les toxicomanies, alors chacune des occurrences de l'*Urbanisme incriminé*, issues des nuisances de l'ISH et légendées d'après l'interprétation décrite, peut être considérées comme une faille de l'urbanisme, ou plus précisément, comme un espace victime de ces défaillances urbaines.

Extraits de l'annexe 38 : Les failles de l'urbanisme du 18ème arrondissement de Paris

**Urbanisme incriminé**

**Espaces privatifs :**

-  Espaces locatifs
-  Chantiers, zones d'activités
-  Sanisettes

**Espaces de fréquentation publique :**

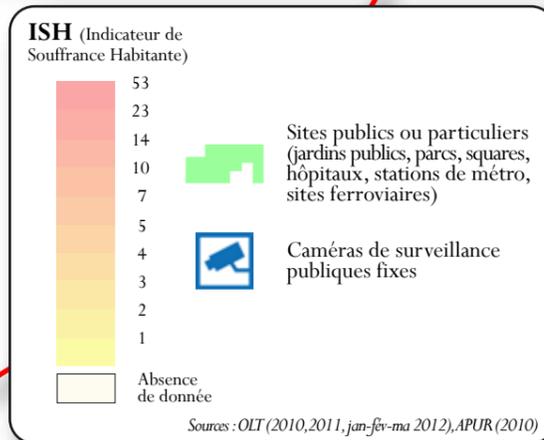
-  Commerces, institutions, autres sites d'accueil...
-  Parcs, jardins publics, squares...
-  Parkings
-  Sites ferroviaires (stations de métro, complexes ferroviaires...)
-  Espace rue

Sources : OLT (2010, 2011, jan-fév-ma 2012), APUR (2010)

Extrait de l'annexe 38



Extrait de l'annexe 38



Extrait de l'annexe 38

Nous utilisons bien le *shape* créé de l'espace rue (voir sous-partie [Affiner la donnée vectorielle](#)), qui contribue ici à caractériser les zones d'appropriation physique des toxicomanies.



Extrait de l'annexe 38

L'ancrage urbain des nuisances semble ici bien réel. La ville, et son urbanité structurelle, joue un certain rôle dans la propagation des nuisances liées aux toxicomanies, ce qui bien sur interroge les pouvoirs publics.

En effet, les failles de l'urbanisme ne peuvent plus être définies par de simples critères rationnels. Ici elles installent des nuisances qui n'ont que faire des caméras de surveillance, qui se déploient sur les grandes avenues, semblent se polariser autour d'espaces verts publics mais finalement impacter les îlots locatifs proches. Des commerces ou d'autres sites d'accueil du public sont même devenus, comme face à des risques naturels, des failles urbaines, supposant une certaine vulnérabilité. Plus que phagocytés par les toxicomanies, des biens mobiliers publics, comme certaines sanisettes, sont littéralement en voie de désintégration urbaine.

Les failles de l'urbanisme accusent peut-être l'architecture du cadre urbain, et plus généralement les modèles urbains, dans leur responsabilité à diffuser certains modèles de consommation de drogue, et à entretenir certains modèles de marginalisation.

## CONCLUSION

La prise en compte de l'espace rue, l'indicateur de souffrance habitante et ses représentations étendues, ou encore l'étude des failles de l'urbanisme, contribuent à pallier, en partie, les lacunes de la donnée, mais aussi à réduire la dépendance de l'outil à cette donnée, éminemment subjective et incomplète.

En effet, l'utilisation de l'espace rue et la connaissance des failles de l'urbanisme, donnent à lire certaines nuisances disons potentielles, que ne couvre pas la matrice. Leur étude tente donc de combler les *trous* dans la donnée, qui cachent certaines réalités. L'indicateur de souffrance habitante cherche lui à représenter, dans un contexte touché par les drogues, la perception qu'ont les habitants du cadre urbain, en s'affranchissant des périmètres d'intervention des sources de donnée. Il n'œuvre donc pas sur les *trous* dans la donnée, mais plutôt à relier entre eux les *fragments* de donnée.

Or ces nouveaux moyens, très valorisés par les SIG, et qui ne sont ici que testés, prétendent s'émanciper des biais substantiels mais n'auraient pu voir le jour sans ces données, et se préciseront, s'amélioreront en même temps que cette donnée. Plus qu'un enrichissement mutuel et réciproque, nous pouvons donc peut-être parler de géomatique interprétative. Mis en rapport avec le pouvoir de séduction permis par les SIG modernes, qui en étendant les partenariats enrichissent la *data*, nous pouvons parler de promotion qualitative de ces SIG.

Il ne s'agit pas, bien sûr, de *rendre visible l'invisible*, mais de toujours être sur une interprétation, et peut-être sur une certaine imagination. Soit l'emprunt d'une tangente entre les méthodes déductive et inductive.

Le caractère mélioratif de ces échanges, qui s'apparentent parfois à de la science participative, se retrouve donc sur de nombreux plans, y compris jusque très techniquement. L'interactivité des outils, et des *viewers* notamment, qui ne sont pas les moins performants, induisant en effet des automatisations très efficaces, utiles à la fois au professionnel et à l'analyste.

Cette nouvelle approche est en accord avec la méthode dite intégrale de la RDR, et avec cette sociologie interprétative, qui seule pourra comprendre les rapports entre modèles de consommation et irritants urbains. Dans un premier temps, l'Observatoire peut s'orienter, entre autres, vers la précision de la souffrance habitante et l'identification des failles de l'urbanisme du nord-est parisien.

Les outils évoqués commencent déjà à traduire le caractère déclencheur de certains éléments du cadre urbain sur des comportements collectifs. Cela intéresse donc les municipalités et les urbanistes, et peut même être poussé plus loin (criminologie, étude des mouvements de foule...).

Or, en matière de comportements déviants ou de délinquance, les autorités publiques reconnaissent déjà ces facteurs et tentent, plus ou moins adroitement, d'y agir. La suppression d'un banc, dans une allée, agissant peu sur les phénomènes déviants d'un quartier, et aucunement sur la souffrance habitante, le géomaticien et la Réduction Des Risques préféreront la notion de nuisance.

Ce concept, plus apte à intruser les cercles de toxicomanes et à comprendre l'état doléant d'un quartier, est de la prévention au sens moderne, en touchant la fois le vivre-ensemble, la situation socio-sanitaire des toxicomanes et l'urbanité. Soit peut-être l'évolution du pragmatisme politique de la RDR vers un pragmatisme scientifique.

## Index

|   |         |
|---|---------|
| Avant propos.....                         | page 2  |
| Introduction, plan et problématique.....  | page 4  |
| Carte de présentation.....                | page 5  |
| <b>La donnée</b> .....                    | page 6  |
| Interactions.....                         | page 6  |
| Empreinte des toxicomanies à Paris.....   | page 8  |
| Les ancrages de consommation.....         | page 9  |
| Les Événements.....                       | page 11 |
| À propos des sources.....                 | page 14 |
| Les métiers du vivre-ensemble.....        | page 15 |
| <b>SIG et Réduction Des Risques</b> ..... | page 18 |
| La politique des nuisances.....           | page 19 |
| Les irritants urbains.....                | page 20 |
| Après la prévention traditionnelle.....   | page 23 |
| Les doléances.....                        | page 25 |
| Les métiers de la RDR.....                | page 27 |
| <b>L'observation scientifique</b> .....   | page 32 |
| Analyses multivariées.....                | page 33 |
| Les métiers de l'OLT.....                 | page 36 |
| Indicateurs.....                          | page 40 |
| La désintégration urbaine.....            | page 43 |
| Affiner la donnée vectorielle.....        | page 44 |
| Premières observations à Paris.....       | page 46 |
| Les failles de l'urbanisme.....           | page 47 |
| Conclusion.....                           | page 49 |
| Index.....                                | page 50 |
| Sources.....                              | page 51 |
| Résumé et mots clés.....                  | page 52 |
| Liste des annexes.....                    | page 53 |

### Pays-Bas

- *La politique en matière de drogue : continuité et changement aux Pays-Bas*, John A.E. Vervaele, 1998.  
[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ds\\_0378-7931\\_1998\\_num\\_22\\_1\\_1650](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ds_0378-7931_1998_num_22_1_1650)

- *Politiques et expérimentations sur les drogues aux Pays-Bas*, Hélène Martineau et Émilie Gomart, OFDT, 2000.  
<http://www.ofdt.fr/BDD/publications/docs/paysbas.pdf> D:\Master\Memoire\Documents\Politiques et expérimentations sur les drogues aux Pays-Bas.pdf

- *Politique nationale en matière de drogues : Pays-Bas*, produit pour le comité sénatorial spécial (canadien) sur les drogues illicites, Benjamin Dolin, 2001.  
<http://www.parl.gc.ca/Content/SEN/Committee/371/ille/library/dolin1-f.htm>

### Québec

- *La ville et la toxicomanie : les enjeux de la désintégration des quartiers*, Marc Perreault et Éric Thivierge, CPLT (Comité Permanent de Lutte contre les Toxicomanies, Québec), 1999.  
<http://publications.msss.gouv.qc.ca/biblio/CPLT/publications/1099ville.pdf> D:\Master\Memoire\Documents\La ville et la toxicomanie.pdf

- *Processus de marginalisation et risque pour le VIH chez les utilisateurs de drogues par injection*, Lina Noël, Nancy Côté, Gaston Godin et Michel Alary, Direction de la santé publique de Québec, 2002.  
<http://www.cairn.info/revue-psychotropes-2002-2-page-7.htm> D:\Master\Memoire\Documents\Processus de marginalisation.pdf

- *La Culture des piqueries à Québec : règles, sanctions, acteurs*, Mélissa Plamondon et Caroline Pelletier, Département de sociologie, Université Laval, 2004.  
<http://www.fss.ulaval.ca/cms/upload/soc/fichiers/pelletierplamondon.pdf> D:\Master\Memoire\Documents\La culture des piqueries.pdf

- *Dérives montréalaises : à travers des itinéraires de toxicomanies dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve*, Gilles Bibeau et Marc Perreault, Boréal, 1995.

- *Toxicomanie, "mobilité dangereuse" et vie de quartier*, Marc Perrault, Actes des colloques du CRI, 2004.  
<https://depot.erudit.org/bitstream/000803dd/1/000149pp.htm>

### Afrique

- *Engagement civique dans les politiques publiques : Une nouvelle approche pour l'intégration urbaine et la cohésion sociale*, Najet Karaborni, ONU-DAES, 2006.  
<http://unpan1.un.org/intradoc/groups/public/documents/un/unpan028467.pdf> D:\Master\Memoire\Documents\Engagement civique Maroc.pdf

### Belgique

- À propos de l'Observatoire Liégeois de prévention et de concertation sur les Drogues :  
<http://www.liege.be/securite/plan-de-prevention/prise-en-charge-des-detresses-severes/approche-de-la-problematique-de-la-drogue-et-de-la-toxicomanie>

### France

- *Phénomènes émergents liés aux drogues en 2009, tendances récentes sur le site de Paris*, OFDT, TREND (Tendances Récentes Et Nouvelles Drogues), Grégory Pfau et Catherine Péquart, 2010.  
<http://www.ofdt.fr/ofdt/fr/trend/pari09.pdf> D:\Master\Memoire\Documents\Phénomènes émergents liés aux drogues.pdf

- *Rapport d'information sur les toxicomanies (mission parlementaire française)*, Françoise Branget et Gilbert Barbier, 2011.  
<http://www.senat.fr/rap/r10-699-1/r10-699-11.pdf> D:\Master\Memoire\Documents\Rapport d'information sur les toxicomanies\_sénat\_2011.pdf

- *Ségrégation urbaine et intégration sociale*, Jean-Paul Fitoussi, Éloi Laurent et Joël Maurice, 2004.  
<http://spireprdl.sciences-po.fr/hdl:/2441/3542/resources/fitoussi-cae-2004.pdf> D:\Master\Memoire\Documents\Segregation urbaine\_Fitoussi\_Laurent\_Maurice.pdf

### Île-de-France

- *La santé observée en Seine-Saint-Denis (contexte géographique et économique)*, ORS-IDF, 2006, Mise à jour 2011.  
[http://www.ors-idf.org/dmdocuments/tab93\\_2011/fiche1.1contextegeoe&eco.pdf](http://www.ors-idf.org/dmdocuments/tab93_2011/fiche1.1contextegeoe&eco.pdf) D:\Master\Memoire\Documents\La santé observée en Seine Saint-Denis.pdf

### Paris 18ème arrondissement

- *Cadre urbain et toxicomanies, Analyse exploratoire dans cinq secteurs du 18e arrondissement*, APUR, Raphaël Janelli, 2004.  
<D:\Master\Memoire\Documents\CadreurbainetTox.pdf>

- *Réduction Des Rixes à Paris 18ème*, Olivier Bonnin, 2001.  
[http://www.pistes.fr/swaps/25\\_237.htm](http://www.pistes.fr/swaps/25_237.htm) D:\Master\Memoire\Documents\Reduction des rixes à Paris 18ème.pdf

- Extraits commentés d'un article du magazine Rolling Stone (numéro Spécial Paris 2003-2004), au registre Pariscame (pp. 78-81), (ex)Collectif anti-crack de Stalingrad.  
<http://www.entretiens.asso.fr/Stalingrad/RollingStone.html> D:\Master\Memoire\Documents\Des propos instructifs de Coordination Toxicomanie 18.pdf

### Goutte d'Or

- *La Vie de quartier à la Goutte d'Or. Perceptions et représentations des habitants*, Coordination Toxicomanies, Salle Saint-Bruno, avec la participation de l'association MUSOJ, 2006.  
[http://www.sallesaintbruno.org/IMG/pdf/vie2quartierGO\\_03112006-2.pdf](http://www.sallesaintbruno.org/IMG/pdf/vie2quartierGO_03112006-2.pdf) D:\Master\Memoire\Documents\Vie de quartier GO.pdf

### Coordination Toxicomanies

- *Évaluation d'un programme de réduction des risques. Rapport (2003) de l'OFDT : Médiation et réduction des risques – Évaluation du programme de réduction des risques et de médiation sociale dans le 18ème arrondissement de Paris*, École des Mines, 12 mai 2005, François Nicolas, chercheur associé à l'École des Mines de Paris et habitant du 10ème arrondissement de Paris.  
<http://www.entretiens.asso.fr/drogues/2004.2005/12.mai.htm> D:\Master\Memoire\Documents\Evaluation de Coordination Toxicomanies 18.pdf

- *Réunion avec Coordination Toxicomanies 18* (vendredi 2 novembre 2002), François Nicolas, École des Mines de Paris (résumé d'une visite de Coordination Toxicomanies).  
<http://www.entretiens.asso.fr/Stalingrad/CoordiToxico18.html> D:\Master\Memoire\Documents\Reunion avec Coordination Toxicomanies 18eme.pdf

### Autres

- *La Réduction Des Risques*, Sylvie Wieviorka, 1996.  
[http://www.cirddalsace.fr/docs/revue\\_toxibase/pdf/dossier\\_reduc.pdf](http://www.cirddalsace.fr/docs/revue_toxibase/pdf/dossier_reduc.pdf) D:\Master\Memoire\Documents\RDR.pdf

- *Déclin urbain et Shrinking Cities : une évaluation critique des approches de la décroissance urbaine*, Sylvie Fol et Emmanuèle Cunningham-Sabot, 2006.

- *Propriété publique, propriété privée et justice*, Christian Mouly, Faculté de droit de Montpellier, 1997.  
<http://www.philosophie-droit.asso.fr/APDpourweb/166.pdf> D:\Master\Memoire\Documents\Propriete publiques prive C mouly.pdf

**Mots clés :**

géomatique ; SIG ; Arcgis ; viewer ; Paris ; 18ème arrondissement ; Goutte d'Or ; toxicomanie ; drogue ; Réduction Des Risques ; EMS ; CAARUD ; approche intégrale ; accompagnement préventif ; médiation ; Coordination Toxicomanies ; Observatoire Local des Toxicomanies ; scène ouverte ; seringue ; nuisance ; doléance ; plainte ; représentation ; géopolitique locale ; vivre-ensemble ; NIMBY ; cadre urbain ; ancrage de consommation ; modèle de consommation ; irritant urbain ; désintégration urbaine ; état doléant ; indicateur ; souffrance habitante ; espace rue ; faille de l'urbanisme ; sociologie interprétative ; promotion qualitative



**Résumé :**

La Réduction Des Risques introduit de nouvelles missions aux acteurs de la santé publique. En même temps que les professionnels de la RDR vont reconnaître des empreintes géographiques aux toxicomanies, leurs échelles d'action se précisent, et prennent diverses formes dans de grandes villes occidentales. La promotion d'outils SIG vers ces professionnels peut améliorer la connaissance de ces problématiques très humaines, qui échappent souvent aux mesures. L'interprétation de la donnée issue de ces échanges conduira à voir le cadre urbain comme fragmenté, et connaissant des phases de désintégration, même à Paris.

**Abstract :**

Harm Reduction gives new assignments to public health policy's workers. While Harm Reduction professionals acknowledge geographical print to addictions, their scales focus, and increase through some western cities. GIS tools promotion rising to professionals may improve the expertise of these highly human issues, hard to size up. Reading data from these exchanges makes the urban frame split, and sometimes in decay, even in Paris.

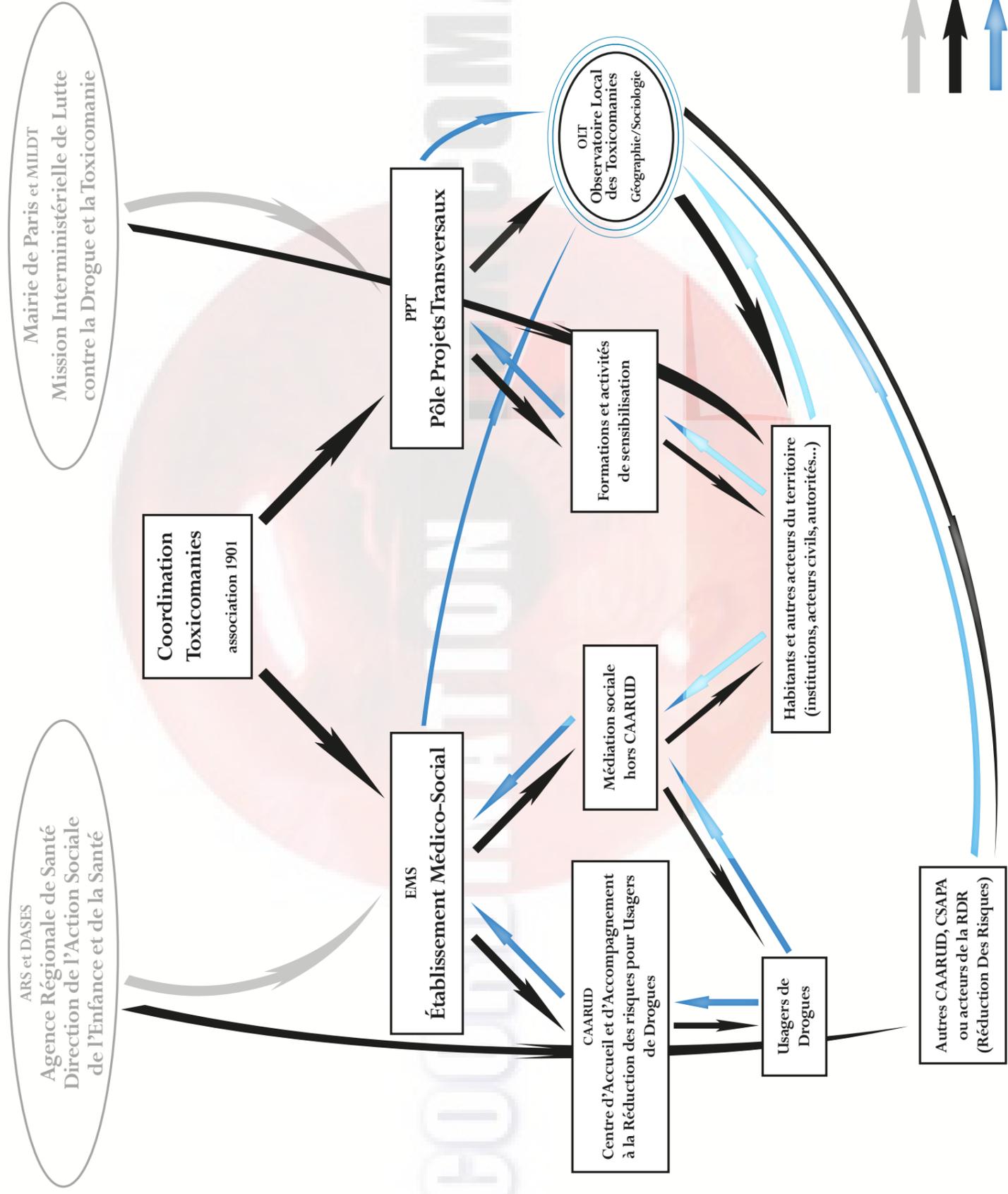
## ANNEXES

|  |             |
|--|-------------|
| Carte de présentation : « Réduction Des Risques et toxicomanies dans le nord-est parisien en 2012 ».....                                     | page 5      |
| Annexe 1 : « Le dispositif de Coordination Toxicomanies et la position de l'OLT ».....   | page 54     |
| Annexe 2 : « Les grandes étapes de Coordination Toxicomanies et de la création de l'OLT ».....   | page 55     |
| Annexe 3 : <a href="#">carte</a> « Indicateur de développement humain dans les communes de la petite couronne en 2006, zoom sur Paris »..... | page 56     |
| Annexe 4 : « Le cercle vicieux des nuisances et les ponts préventifs ».....  | page 57     |
| Annexe 5 : « Les EMS modernes ».....   | page 57     |
| Annexe 6 : <a href="#">carte</a> « CAARUD du nord-est parisien ».....  | page 58     |
| Annexe 7 : « Ancrages des toxicomanies dans les milieux marginaux ».....   | page 59     |
| Annexe 8 : « Formation d'un système toxique dans une grande ville occidentale ».....   | page 59     |
| Annexe 9 : « Modèle interfacique de la base de données de l'OLT ».....   | page 60     |
| Annexe 10 : « Sources des Événements 2012 ».....   | page 61     |
| Annexe 11 : « Typologie des Événements 2012 ».....   | page 61     |
| Annexe 12 : <a href="#">carte</a> « Données CDN du 18ème arrondissement (Goutte d'Or) en avril 2010 ».....                                   | page 62     |
| Annexe 13 : <a href="#">carte</a> « Données CDN du 18ème arrondissement (Goutte d'Or) en juillet 2010 ».....                                 | page 62     |
| Annexe 14 : <a href="#">carte</a> « Activités des CDN en lien avec les problématiques des drogues en février 2011 ».....                     | page 63     |
| Annexe 15 : <a href="#">carte</a> « Activités des CDN en lien avec les problématiques des drogues en février 2012 ».....                     | page 63     |
| Annexe 16 : <a href="#">carte</a> « Veille OLT : rue Boris Vian ».....   | page 64     |
| Annexe 17 : « Synchrétisme des politiques préventives modernes ».....  | page 64     |
| Annexe 18 : « Extrait de la table Événement ».....   | page 65     |
| Annexe 19 : « <a href="#">Viewer</a> comparatif des doléances ».....   | page 66     |
| Annexe 20, 21, 22 et 23 : « Captures d'écran extraites du <a href="#">viewer</a> comparatif des doléances ».....                             | page 67-68  |
| Annexe 24 : « Capture d'écran extraite de l'interface frontale de la base de données de Coordination Toxicomanies ».....                     | page 68     |
| Annexe 25, 26 et 27 : « Captures d'écran extraites du Catalogue de l'OLT ».....  | page 69     |
| Annexe 28 : « <a href="#">Viewer</a> analytique de la souffrance habitante ».....  | page 70     |
| Annexe 29 : « Capture d'écran extraite du <a href="#">viewer</a> analytique de la souffrance habitante ».....                                | page 70     |
| Annexe 30,31 et 32 : « Vectorisation de l'espace rue, étapes 1,2 et 3 ».....   | page 71     |
| Annexe 33 : « Cercle des corrélations ».....   | page 72     |
| Annexe 34 : « Dispersion des unités spatiales ».....   | page 72     |
| Annexe 35 : <a href="#">carte</a> « Modèle socio-physique des arrondissements parisiens ».....   | page 73     |
| Annexe 36 : « Calcul de l'indicateur de la souffrance habitante ».....   | page 73     |
| Annexe 37 : <a href="#">carte</a> « Indicateur de souffrance habitante dans le 18ème arrondissement de Paris ».....                          | page 74     |
| Annexe 38 : <a href="#">carte</a> « Les failles de l'urbanisme du 18ème arrondissement de Paris ».....                                       | page 75     |
| Annexe 39 : Document de travail préalable à l'Étude Police.....  | Suppléments |
| Annexe 40 : « Notice relative à l'utilisation du Catalogue de l'Observatoire Local des Toxicomanies ».....                                   | Suppléments |
| Annexe 41 : « Notice technique entretien et développement du Catalogue de l'Observatoire Locale des Toxicomanies ».....                      | Suppléments |

Les annexes 6, 7, 12, 13, et 16 ne sont pas l'œuvre de l'auteur du présent mémoire.

ANNEXE 1

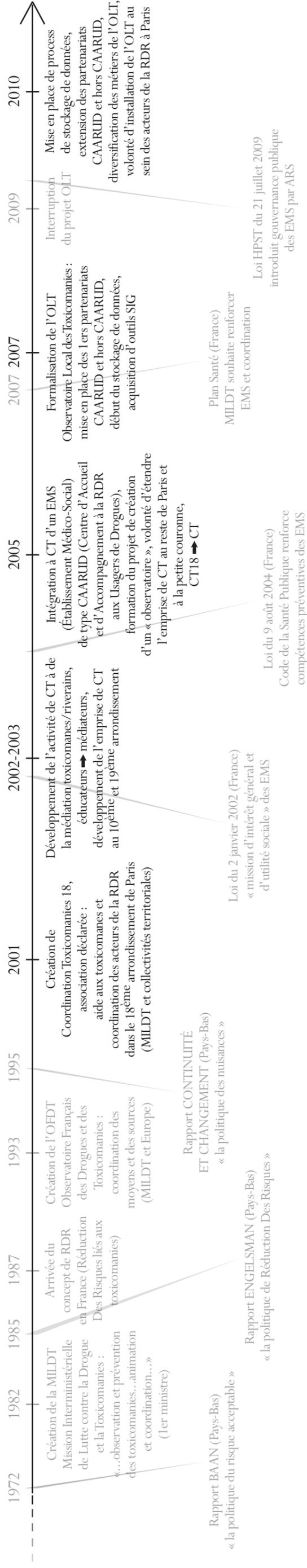
**LE DISPOSITIF DE COORDINATION TOXICOMANIES ET LA POSITION DE L'OLT**  
dans le cadre de la Réduction Des Risques à Paris en 2012



finance  
 travail avec / a mis en place un partenariat avec  
 Flux de données vers l'OLT

ANNEXE 2

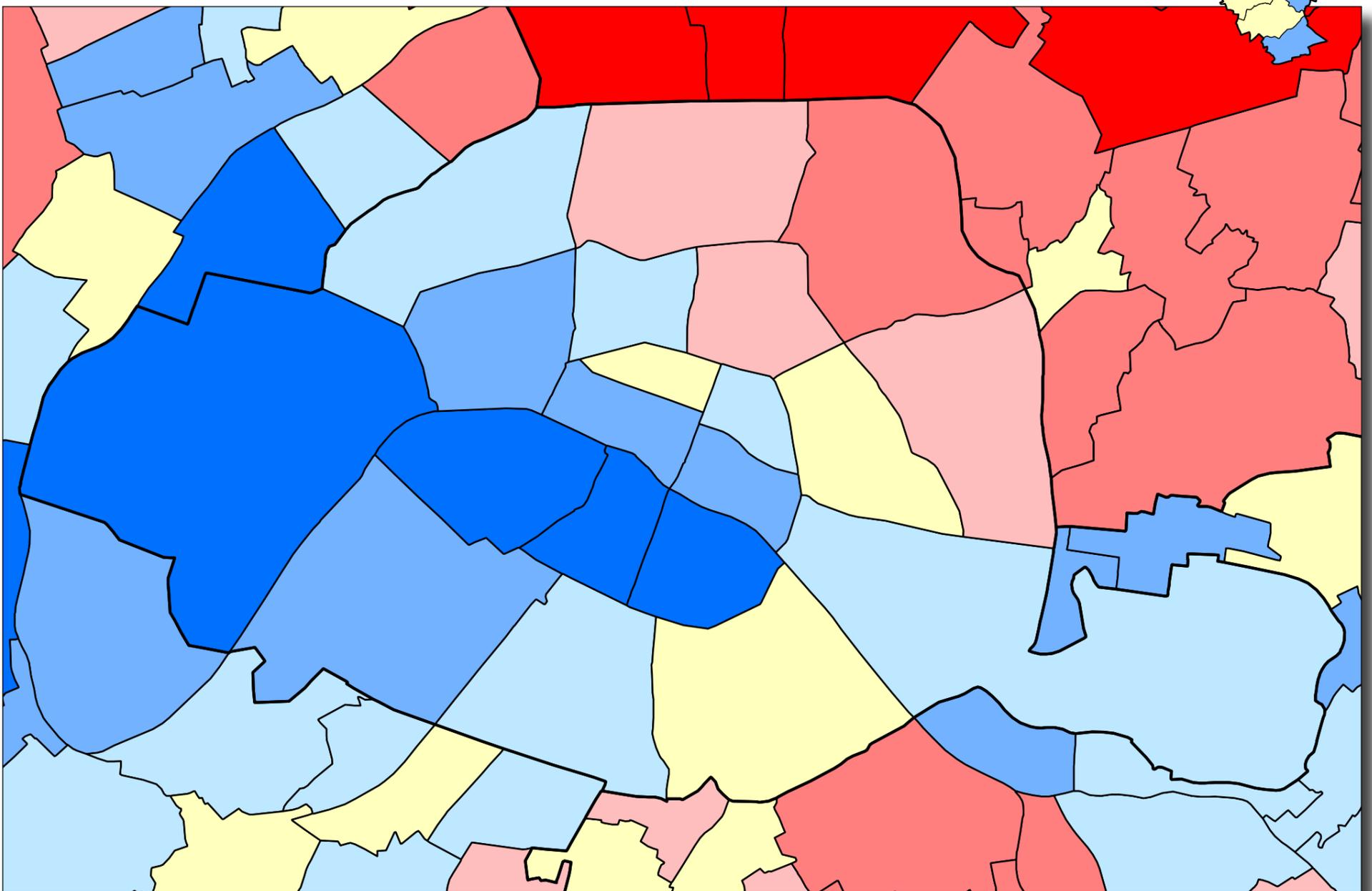
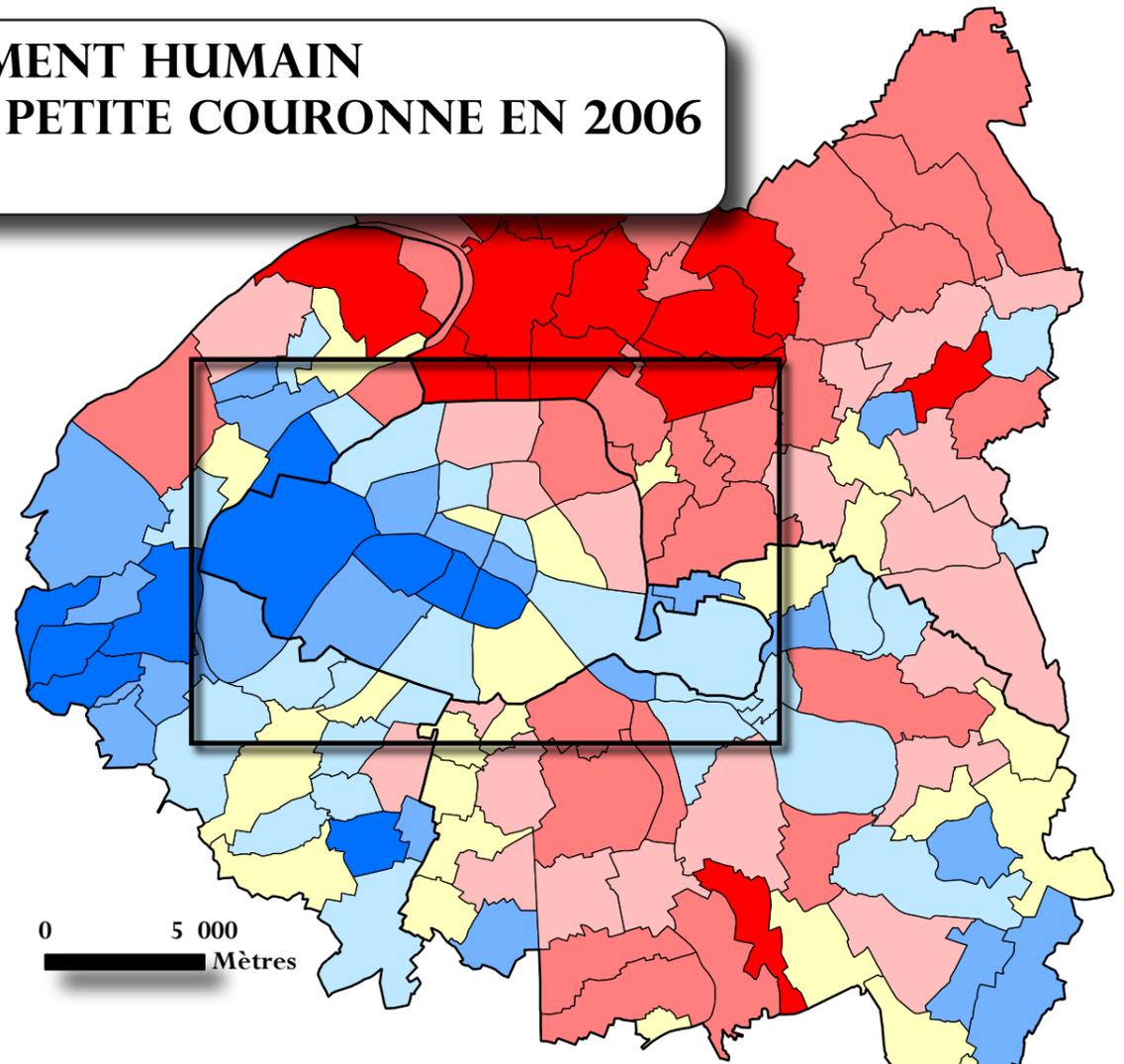
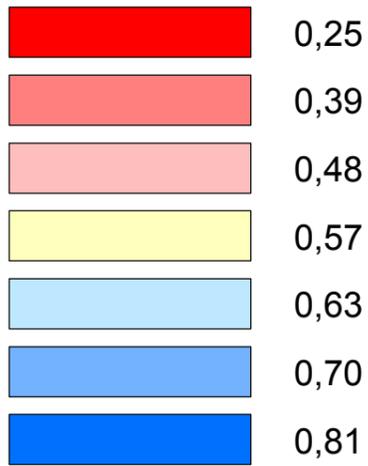
LES GRANDES ÉTAPES DE LA RÉDUCTION DES RISQUES ET DE LA CRÉATION DE L'OLT



# INDICATEUR DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN DANS LES COMMUNES DE LA PETITE COURONNE EN 2006

Zoom sur Paris

## IDH moyen en 2006

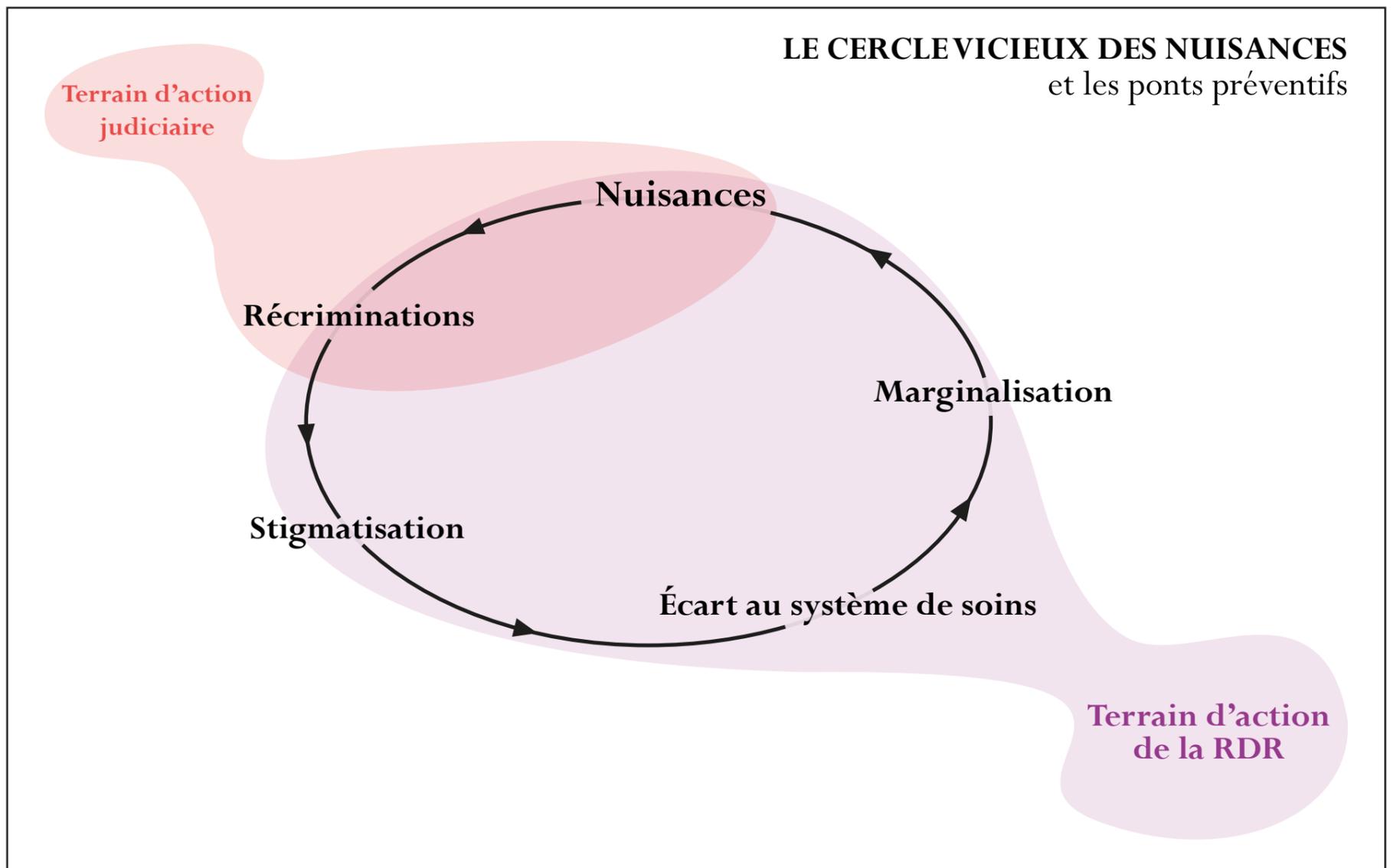


0 2 500 5 000  
Mètres

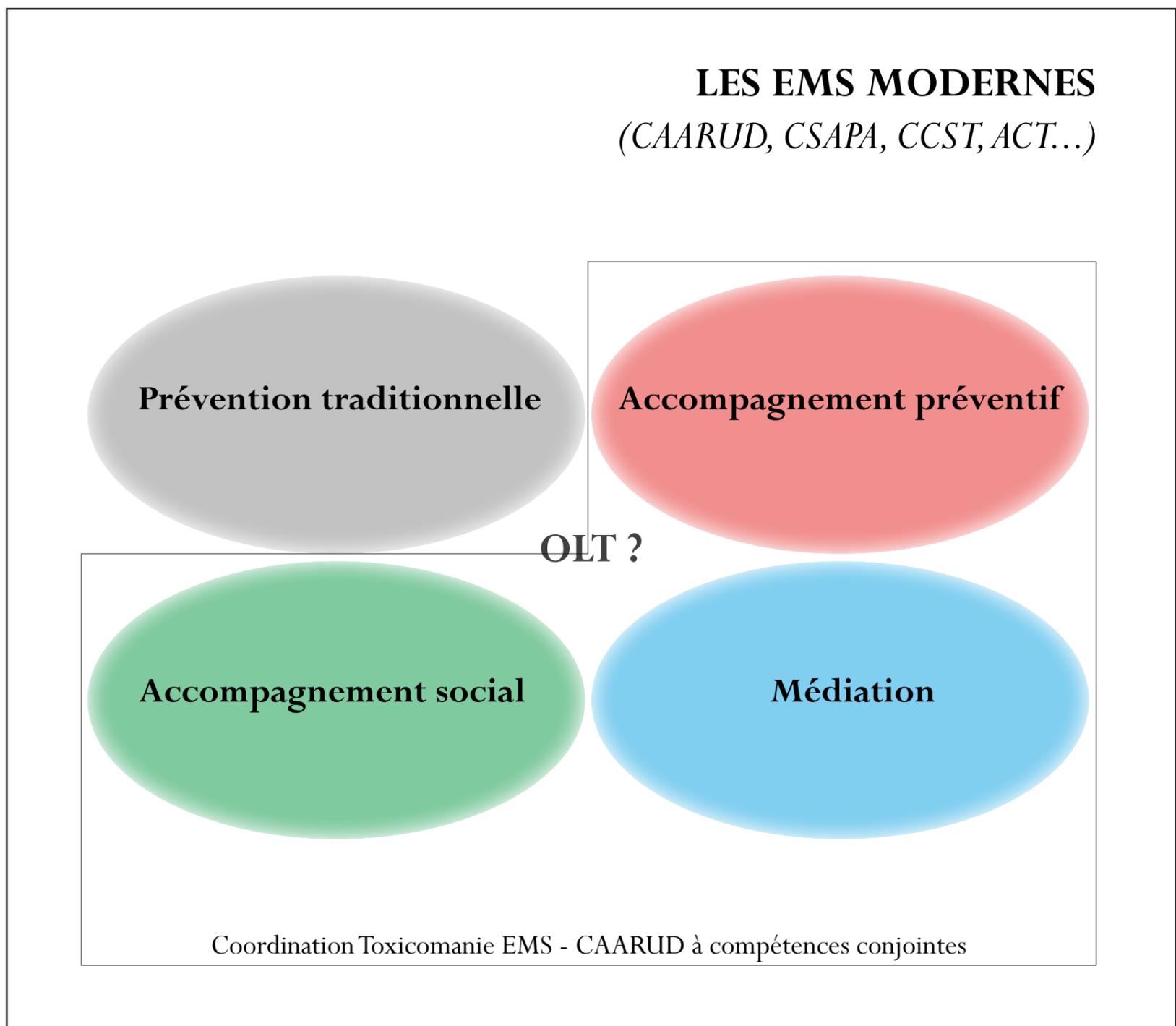
Calcul de l'indice :  
(indice santé + indice éducation + indice de niveau  
de vie) / 3  
Méthode de discrétisation : Jenks (seuils naturels)  
ORS IDF, 2006

Sources : INSEE, RP 2006, INSERM CépiDc, IAU IDF, ORS IDF

ANNEXE 4



ANNEXE 5



# ANNEXE 6

## CAARUD du nord-est parisien en 2012

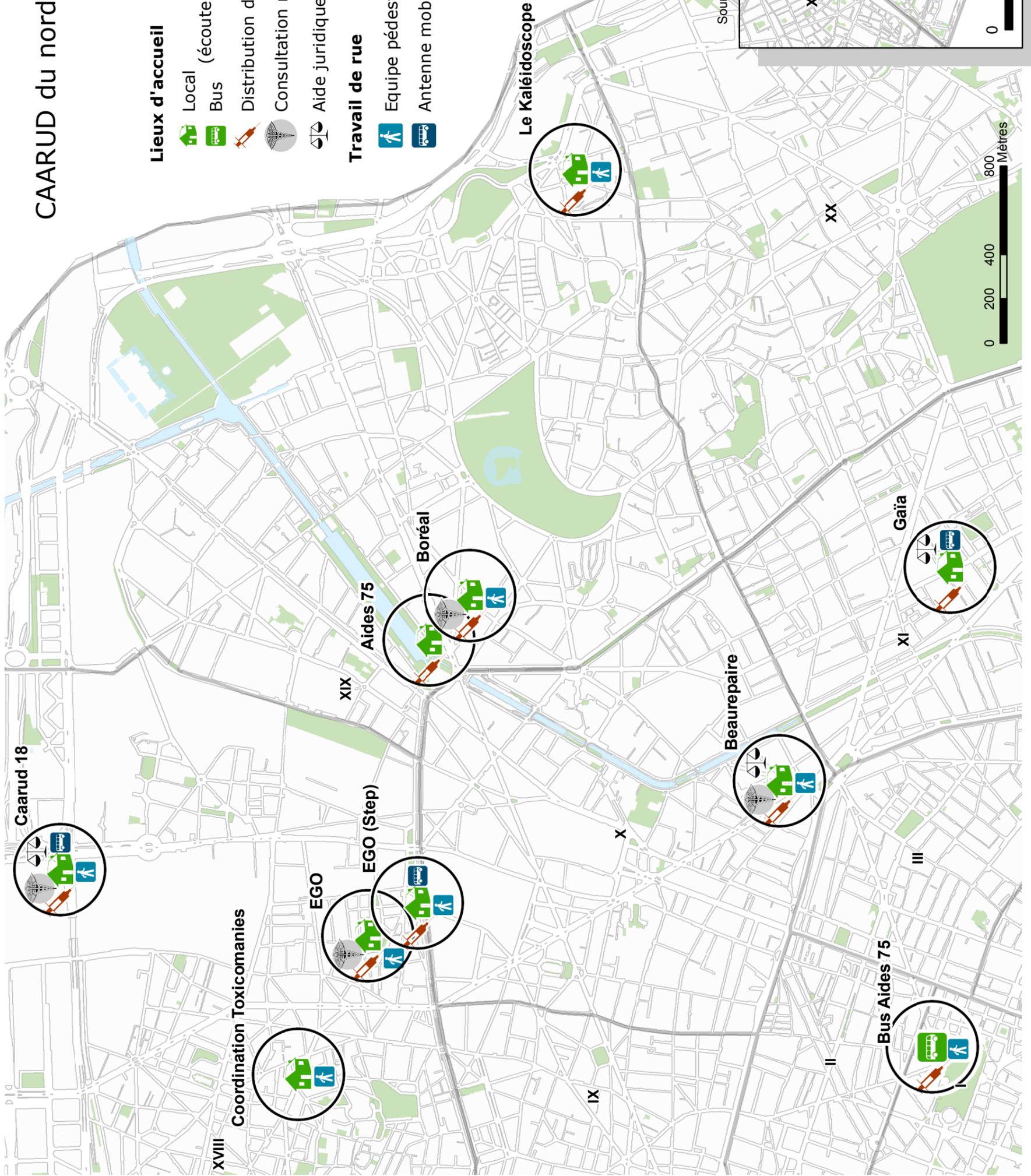


### Lieux d'accueil

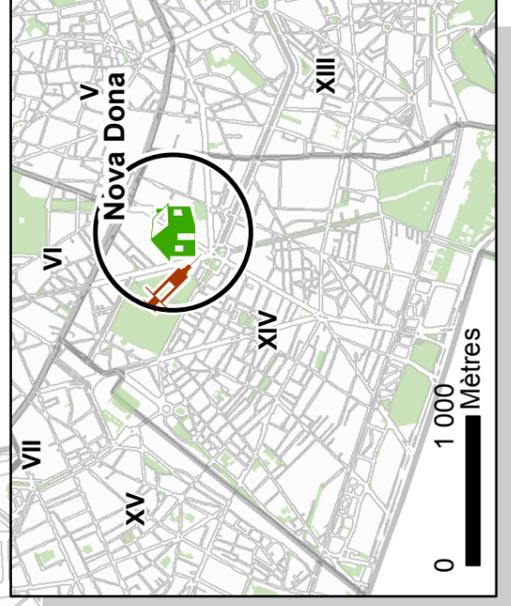
- Local (écoute, suivi socio-éducatif, orientations)
- Bus
- Distribution de matériels de RDR
- Consultation médicale
- Aide juridique

### Travail de rue

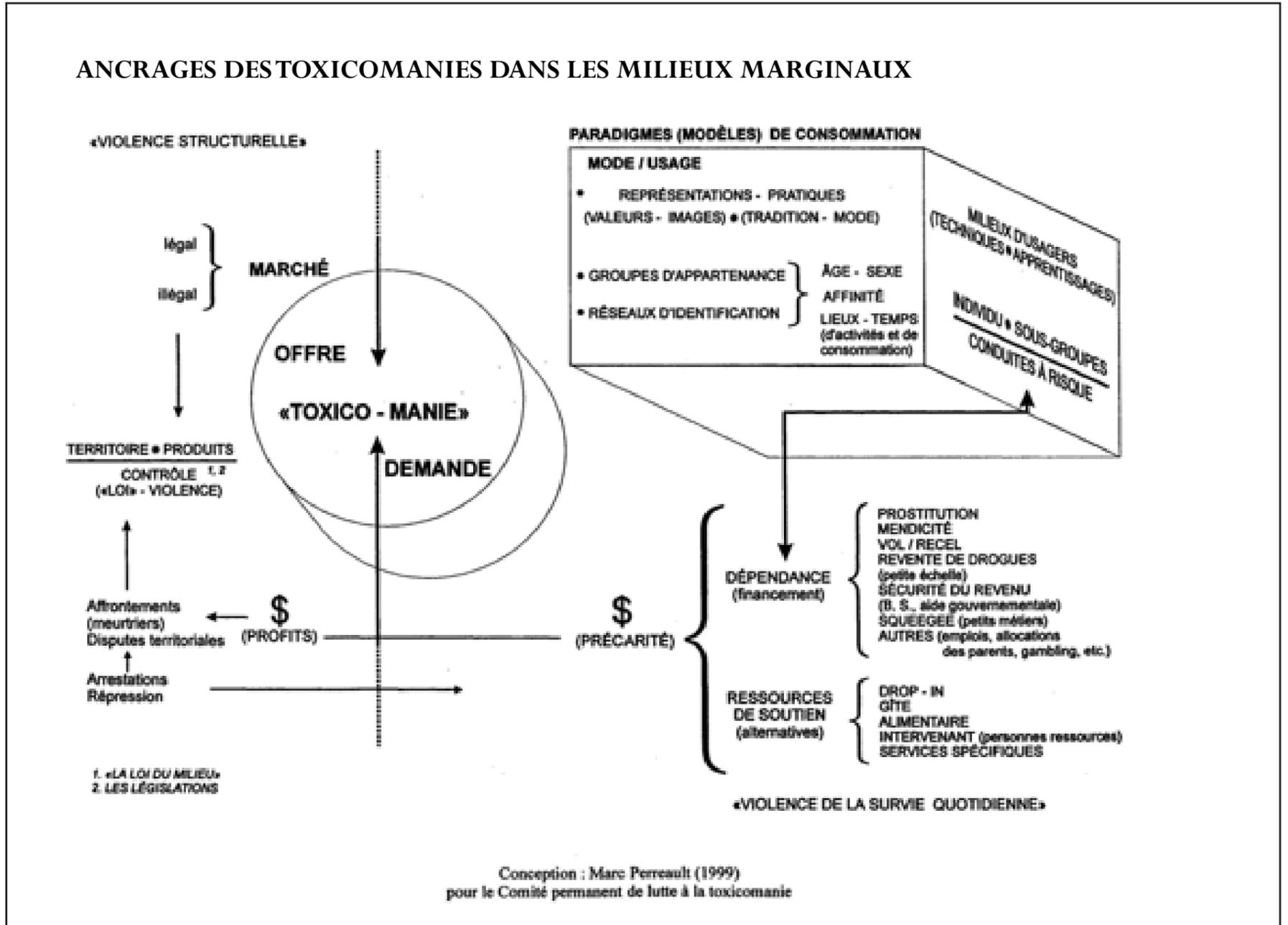
- Equipe pédestre
- Antenne mobile



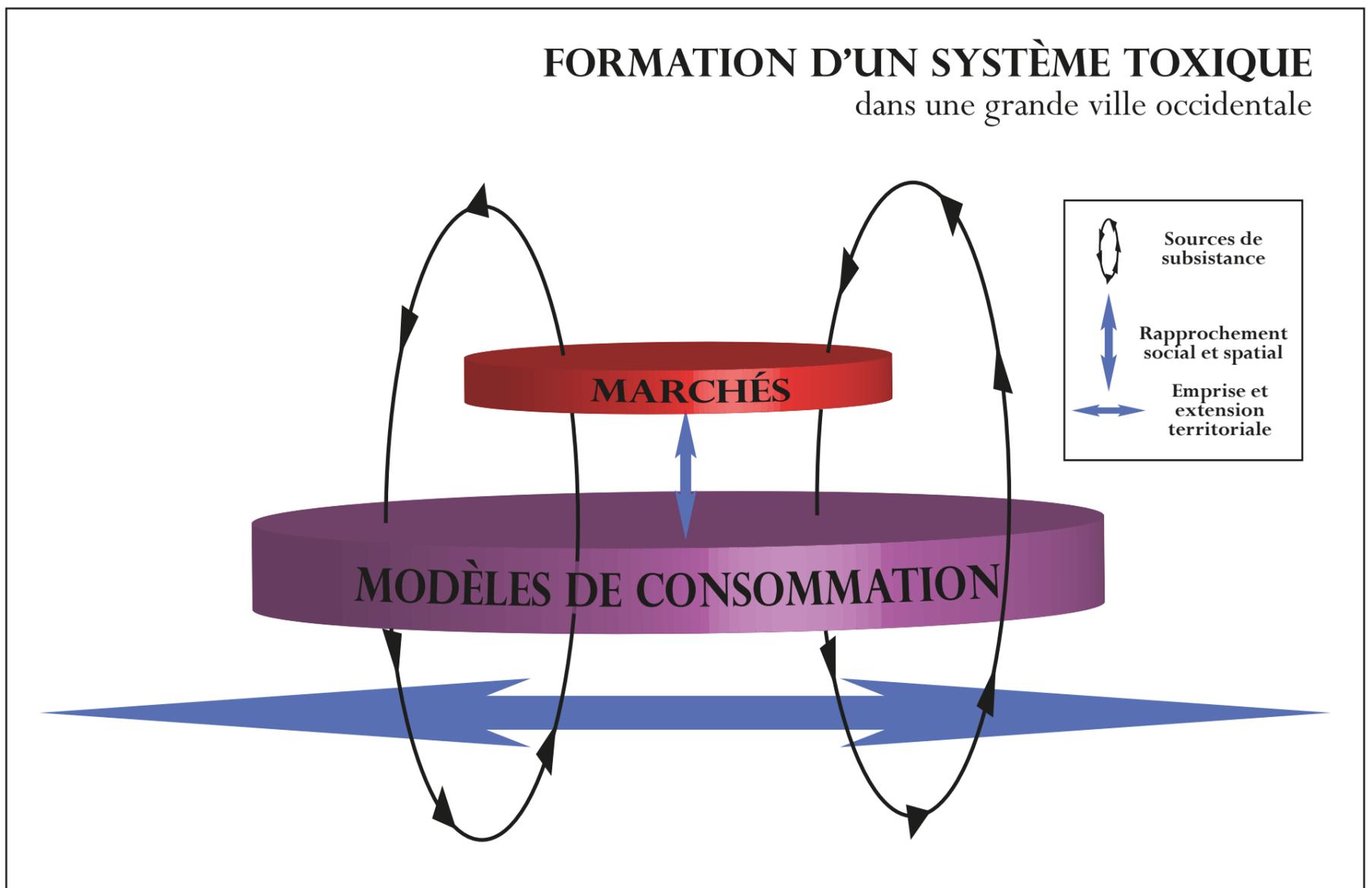
Mise à jour : 10-04-2012 (597)  
Tous droits réservés : Coordination Toxicomanies  
Sources de données : Apur - Coordination Toxicomanies



ANNEXE 7 (de Marc Parreault pour le CPLT, Québec)



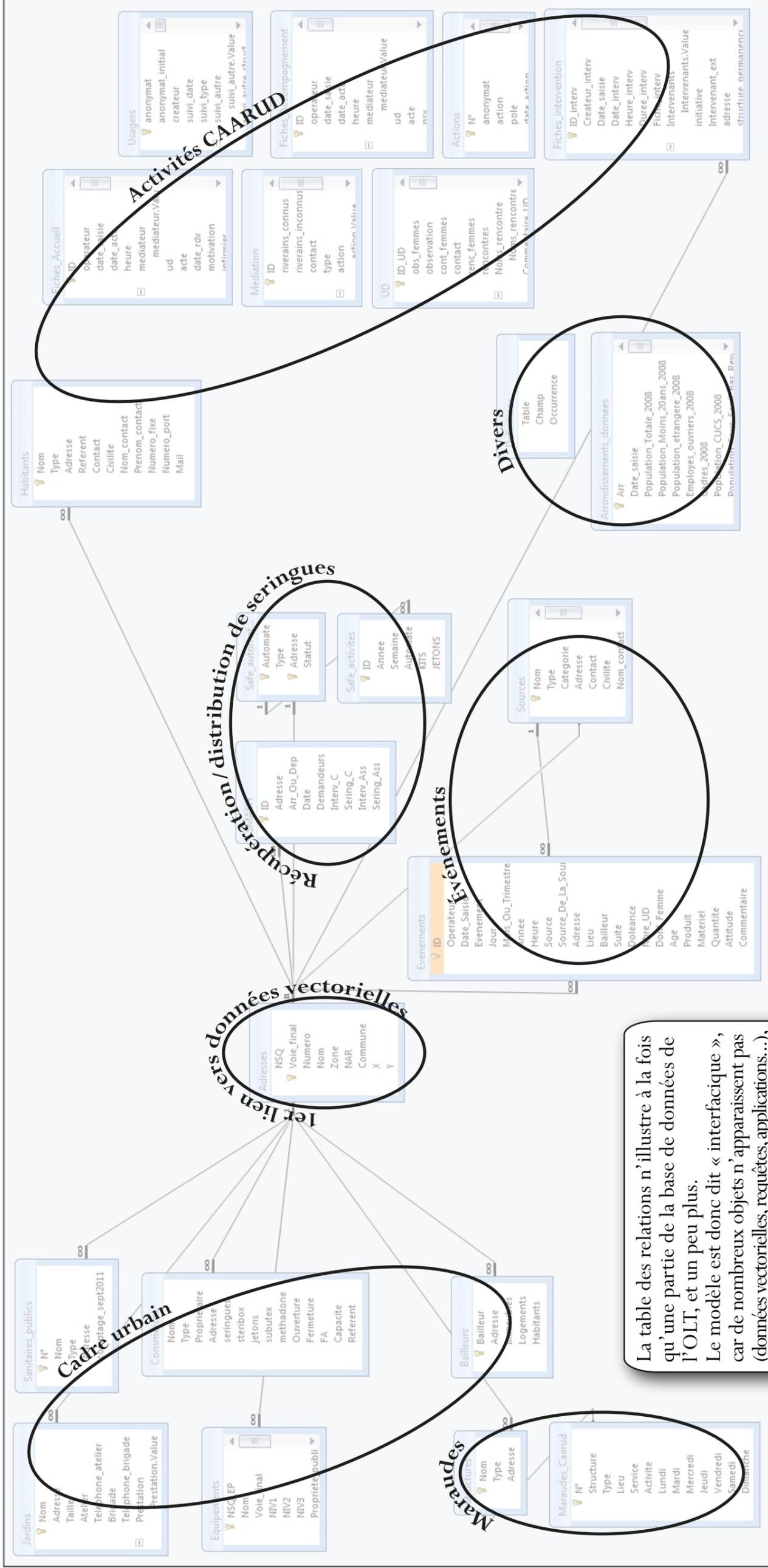
ANNEXE 8



ANNEXE 9

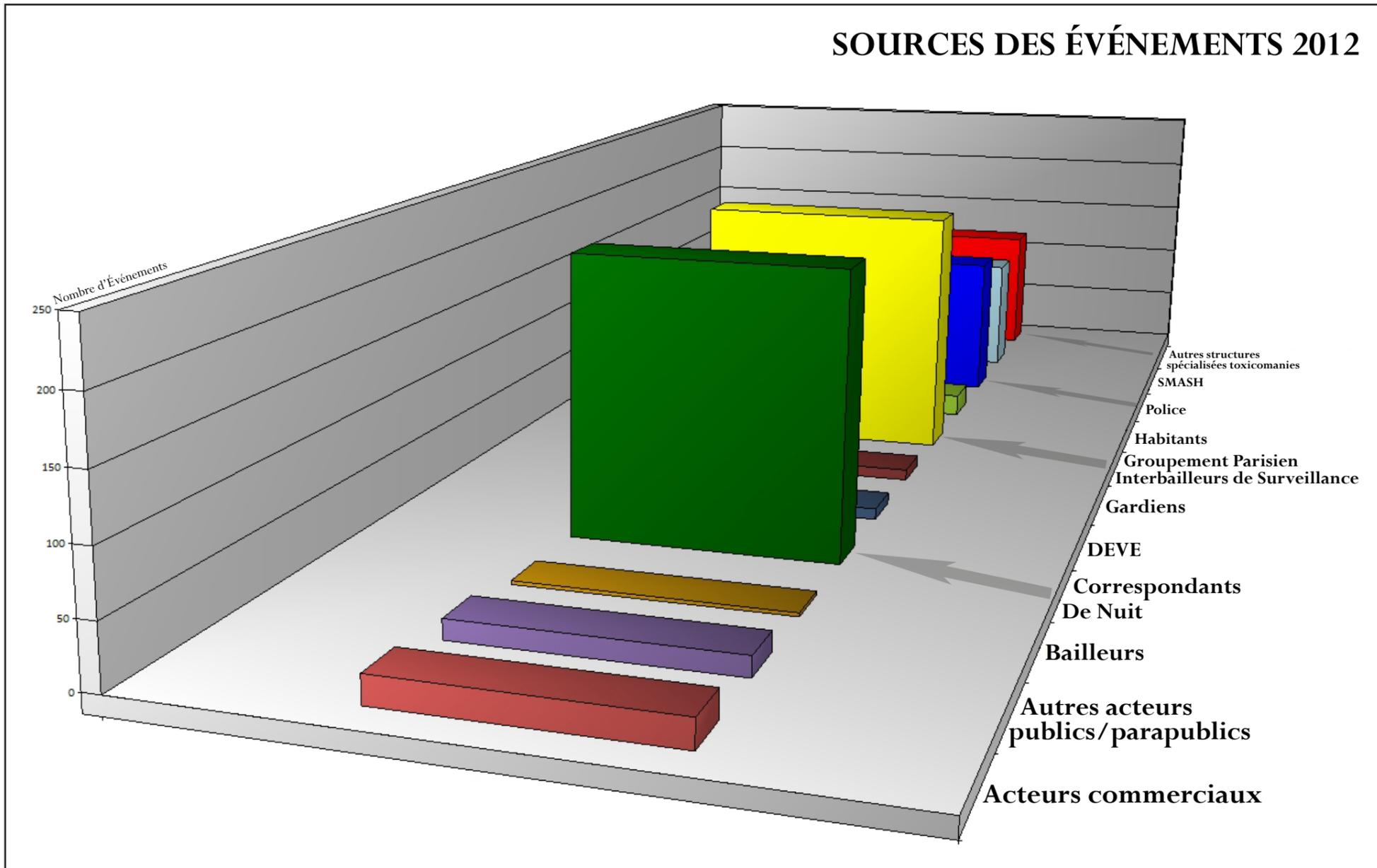
MODÈLE INTERFACIQUE DE LA BASE DE DONNÉES DE L'OLT  
(Access 2007)

ANNEXE 9

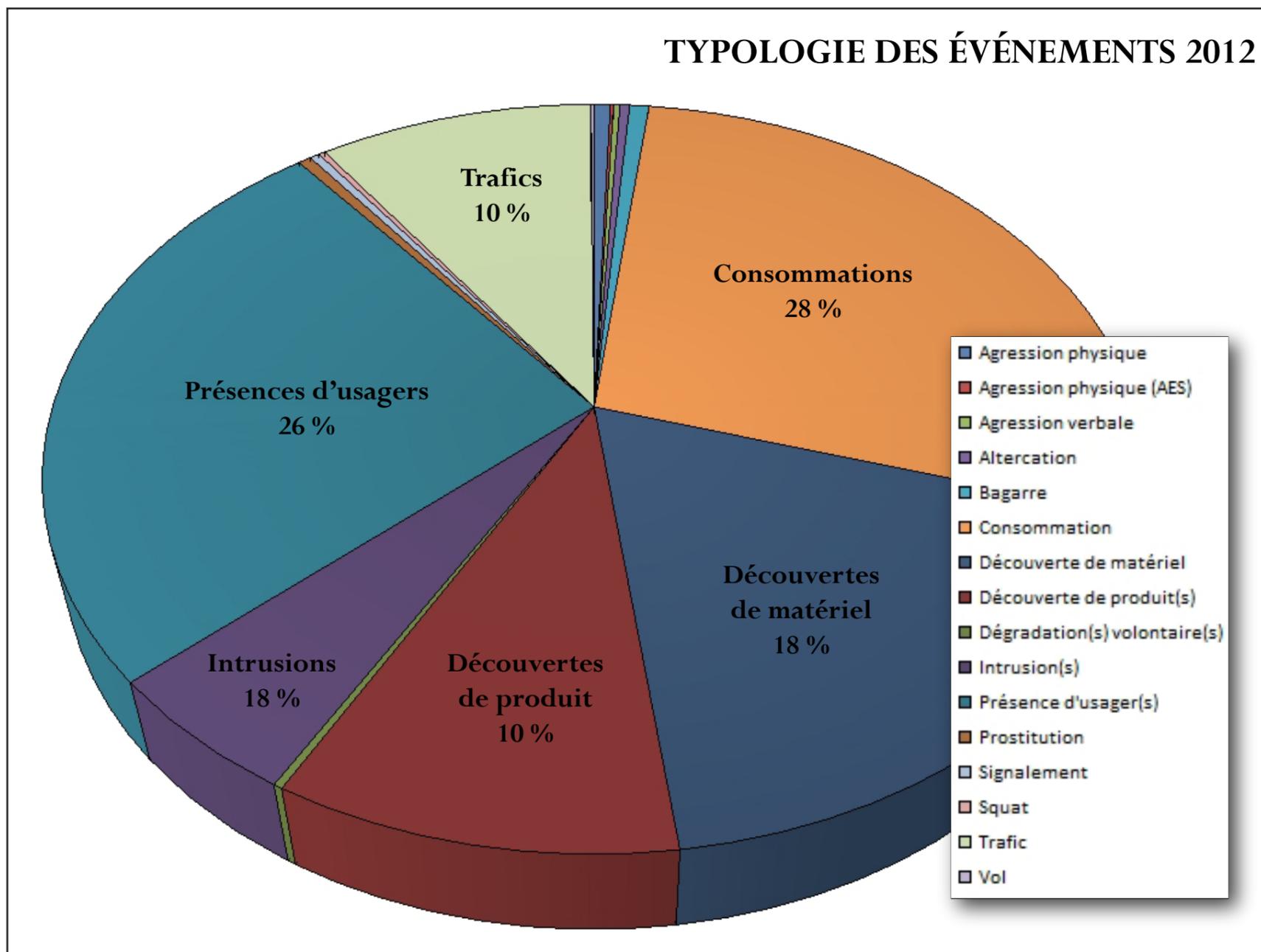


La table des relations n'illustre à la fois qu'une partie de la base de données de l'OLT, et un peu plus.  
Le modèle est donc dit « interfacique », car de nombreux objets n'apparaissent pas (données vectorielles, requêtes, applications...), tandis que d'autres y figurent qui servent strictement à l'activité de CAARUD de Coordination Toxicomanies.  
Cela oeuvre peut être dans le sens d'une collaboration toujours plus concrète de l'OLT avec les CARRUD parisiens.

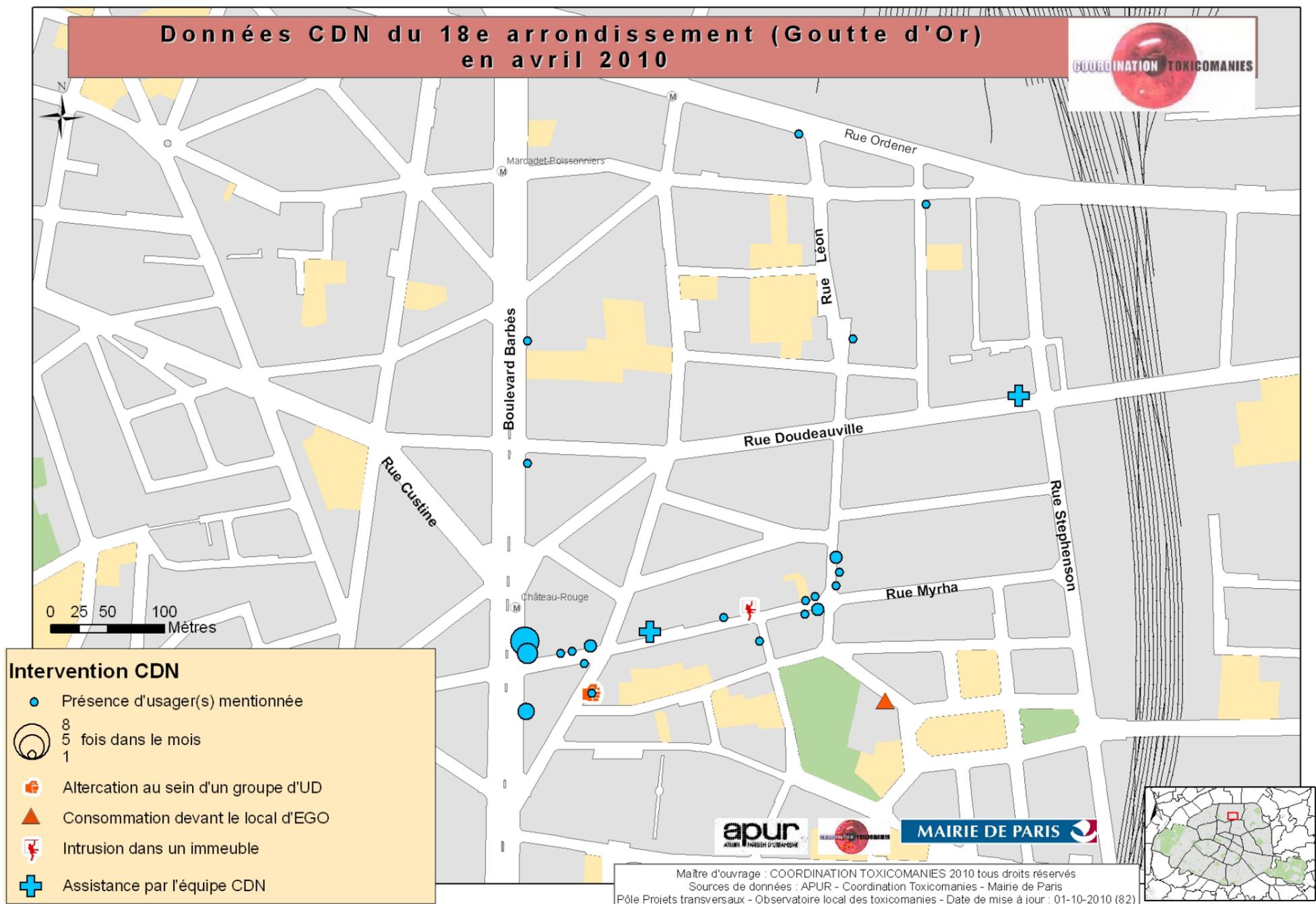
ANNEXE 10



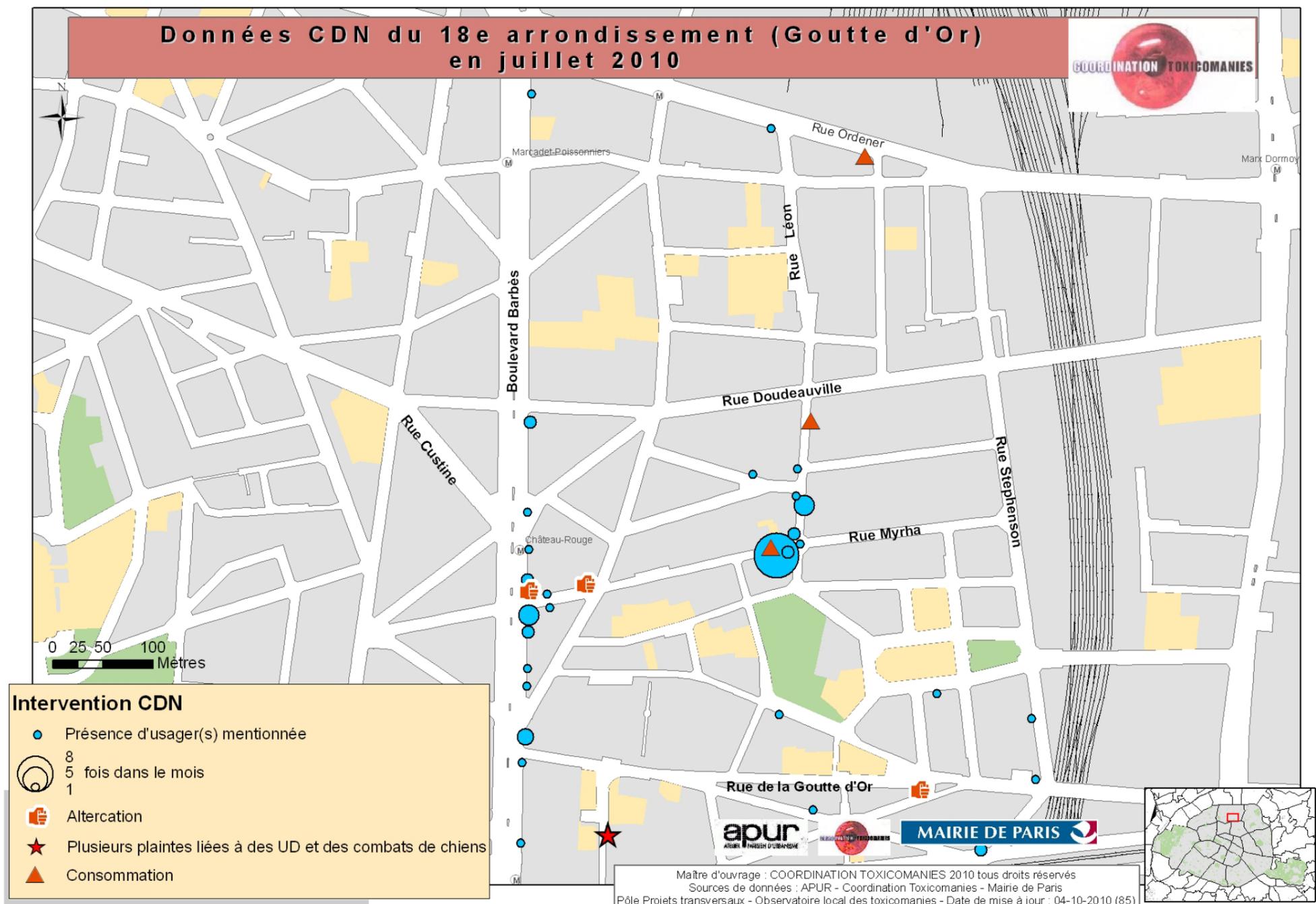
ANNEXE 11

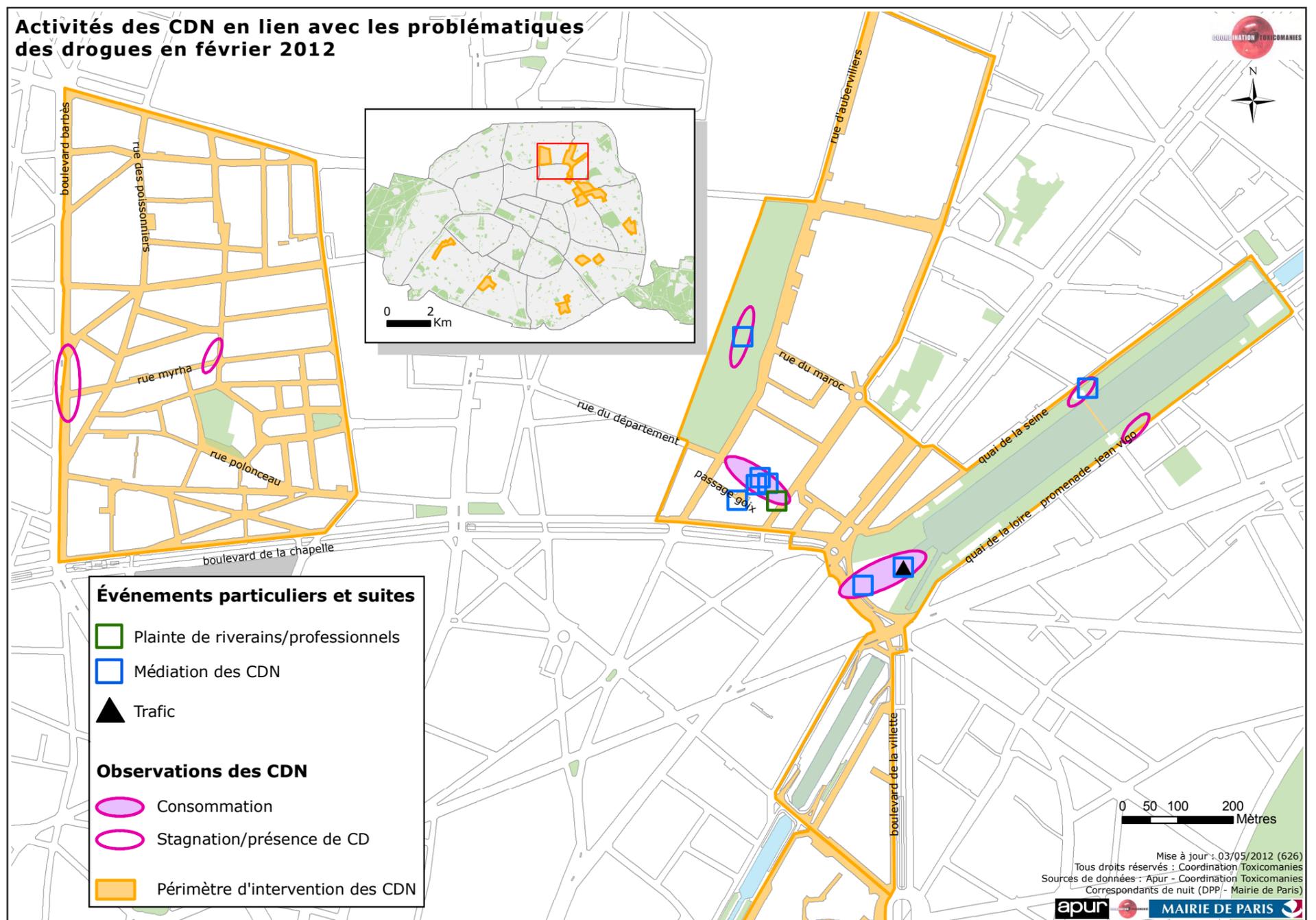
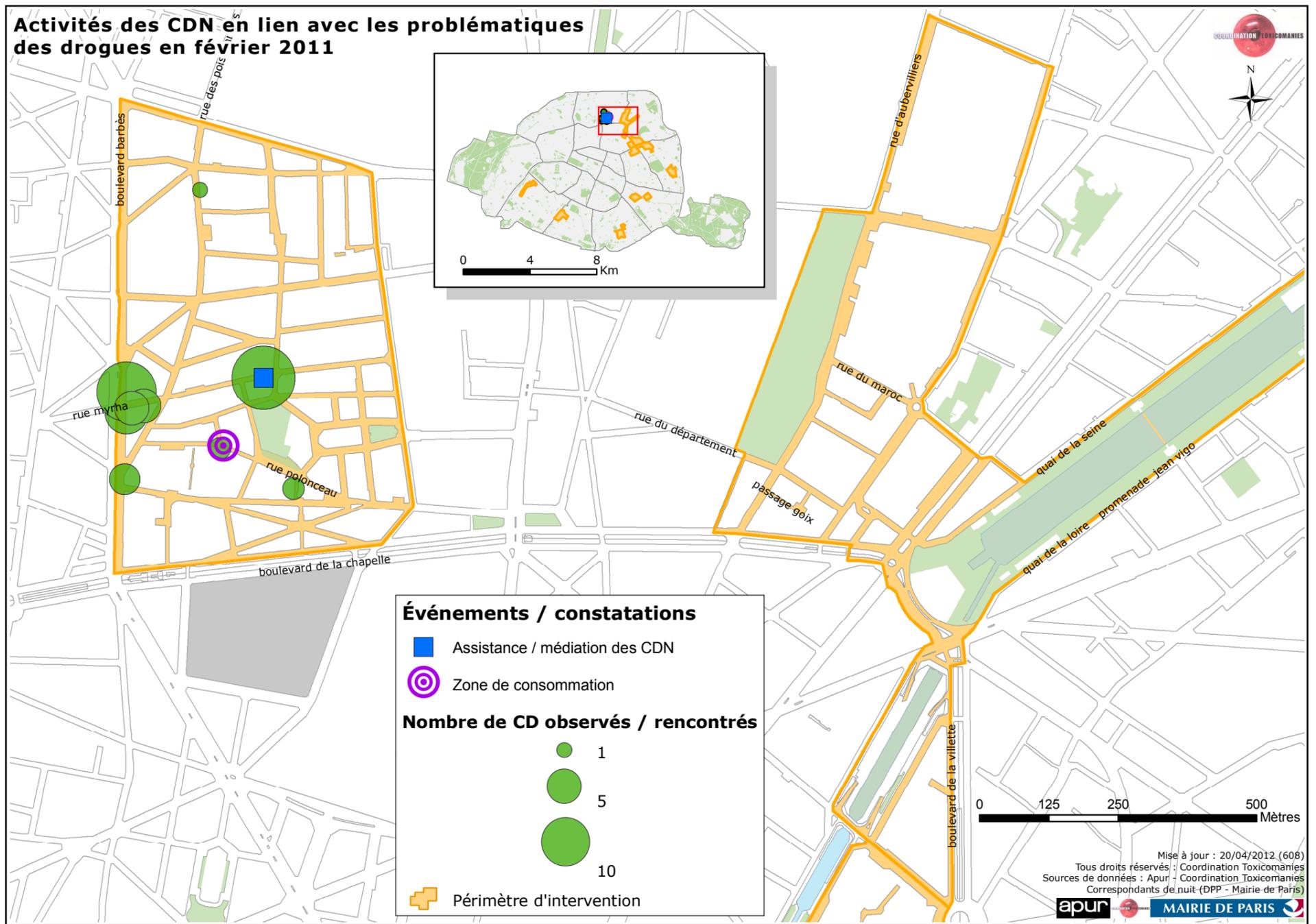


## ANNEXE 12

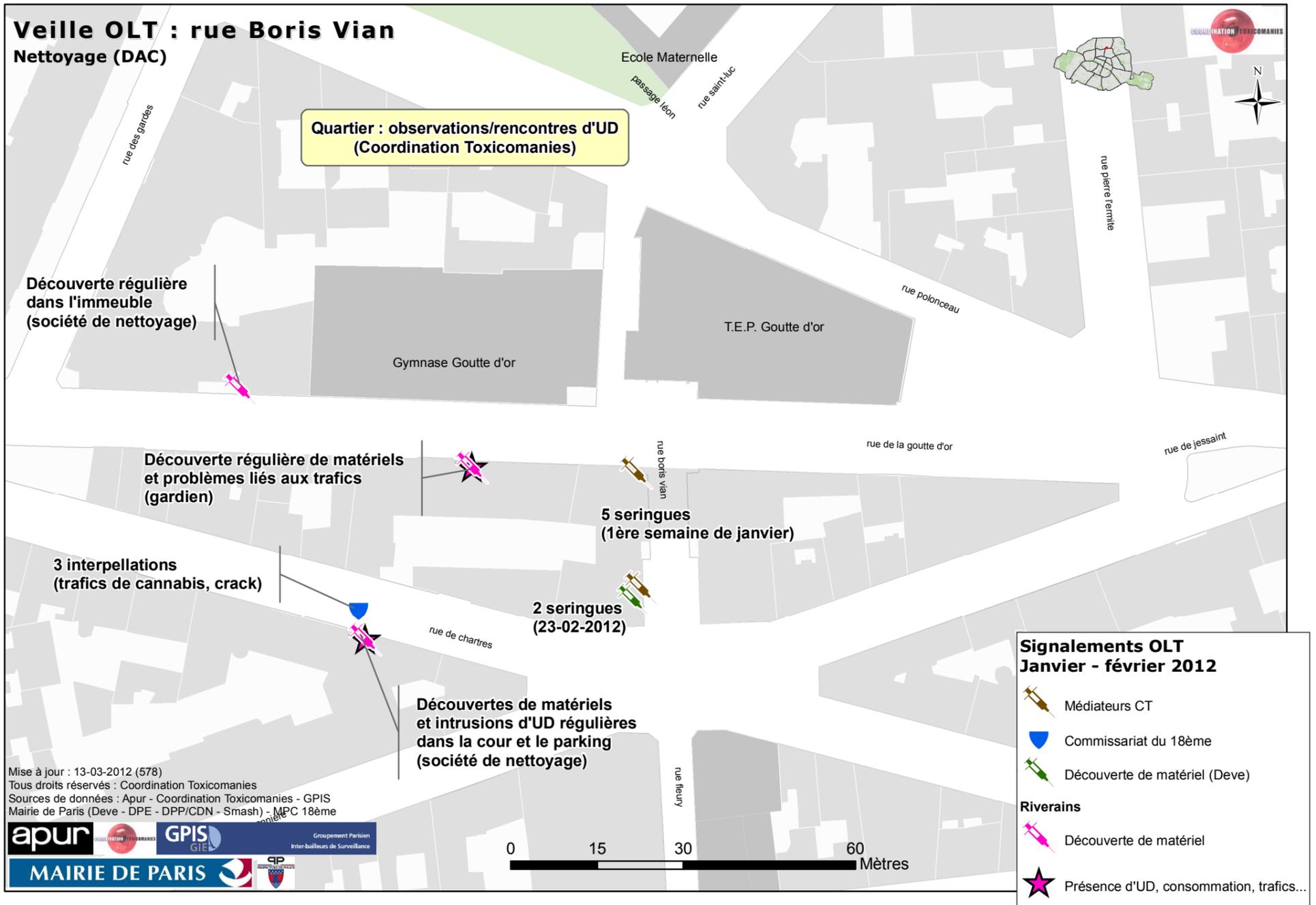


## ANNEXE 13

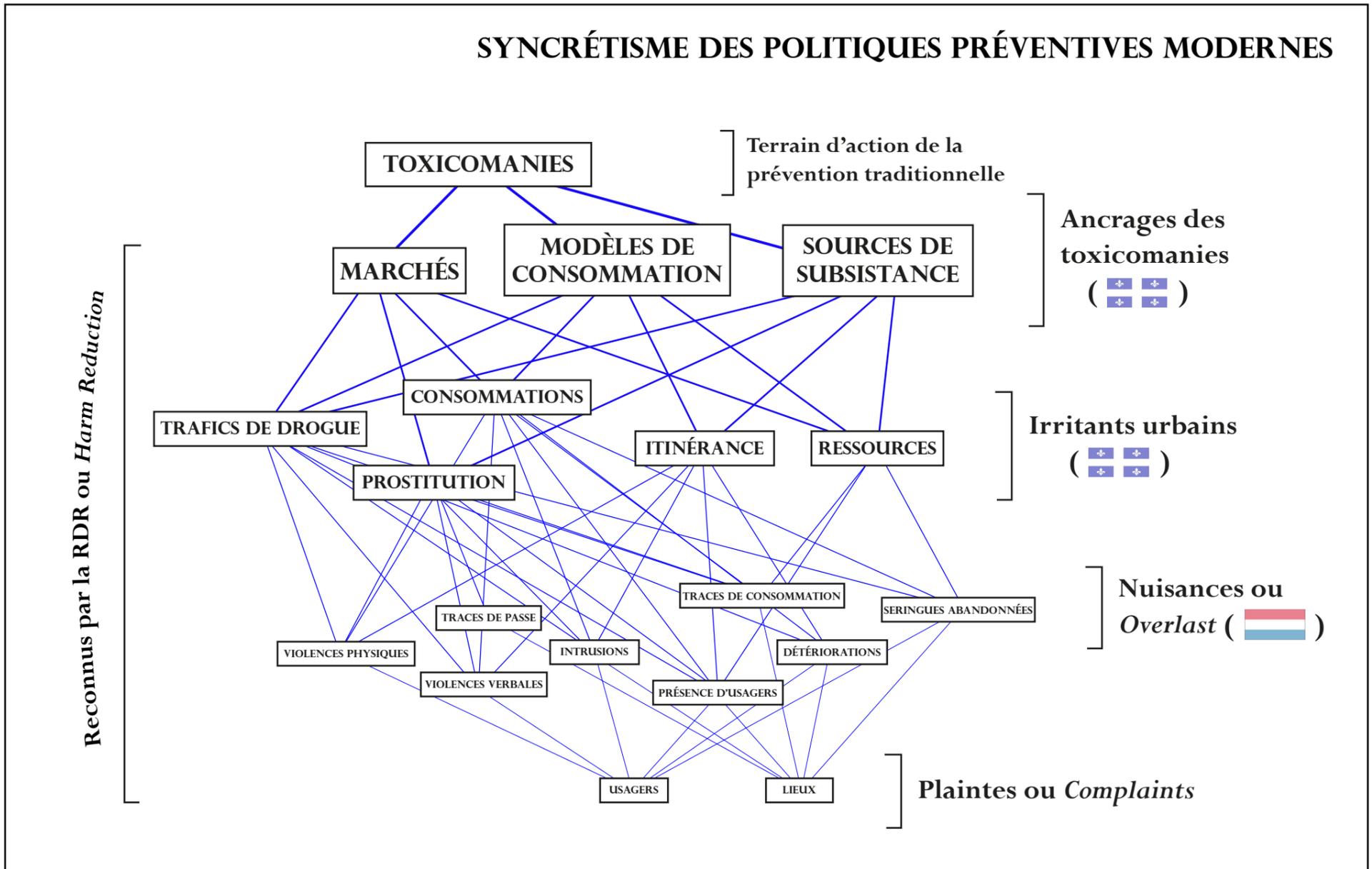




ANNEXE 16



ANNEXE 17



ANNEXE 18

ANNEXE 18

**EXTRAIT DE LA TABLE ÉVÉNEMENT**  
(Access, capture d'écran)

| Administrateur | Evénements | Suite                       | Dolérance  | Nbre_UD | Dont_F | Age | Produit      | Matériel | Quantité | Attitude      | Commentaire   |
|----------------|------------|-----------------------------|--|---------|--------|-----|--------------|----------|----------|---------------|---|
|                |            | Plainte(s) riverain(s)      | Trié de A à Z  |         |        |     |              |          |          | Agressive     | Vol d'un portable dans un groupe (discussion avec les UD mais pas de récupération du portable)              |
|                |            | Assistance/médiation        | Trié de Z à A  |         |        |     |              |          |          |               | Violente rixe entre UD, les passants confirment aux agents du square que ces UD sont connus dans le qu      |
|                |            | Eviction                    | Supprimer le filtre dans Suite                                     |         |        |     | Cocaine      |          |          | Compréhensive | Va-et-vient d'UD la nuit.   |
|                |            | Plainte(s) riverain(s)      | Filtres de texte   |         |        |     | Oui mais NSP |          |          | Agitée        | UTILISENT UNE PIPE ET DISCUTENT AVEC LES CDN  |
|                |            | Plainte(s) riverain(s)      | <input checked="" type="checkbox"/> (Sélectionner tout)            |         |        |     |              |          |          |               | usagers agressifs suite à l'éviction  |
|                |            | Plainte(s) riverain(s)      | <input checked="" type="checkbox"/> (Vides)                        |         |        |     |              |          |          |               | Usager légèrement blessé  |
|                |            | Plainte(s) riverain(s)      | <input checked="" type="checkbox"/> Assistance/médiation           |         |        |     |              |          |          |               | Une UD a agressé une fillette de 11 ans. Cette agression surprend la gardienne (Mme.Sadaquat) car elle      |
|                |            | Plainte(s) riverain(s)      | <input checked="" type="checkbox"/> Dépôt au commissariat          |         |        |     |              |          |          |               | Une riveraine, membre de l'association du jardin d'Eole, indique aux CDN la baisse de fréquentation du      |
|                |            | Plainte(s) riverain(s)      | <input checked="" type="checkbox"/> Eviction                       |         |        |     |              |          |          |               | Une riveraine informe que des jeunes viennent de jeter un sac plastique sur le toit du local des agents c   |
|                |            | Plainte(s) riverain(s)      | <input checked="" type="checkbox"/> Fiche Navette                  |         |        |     |              |          |          |               | Une habitante de l'immeuble donne de la nourriture à une UD (qui fréquenterait EGO, en face) et cela p      |
|                |            | Plainte(s) riverain(s)      | <input checked="" type="checkbox"/> Intervention police            |         |        |     |              |          |          |               | Une fillette légèrement blessée   |
|                |            | Plainte(s) riverain(s)      | <input checked="" type="checkbox"/> Médiation                      |         |        |     |              |          |          |               | Une fillette de 11 ans (Mme Guérin) a appelé les CDN suite à intrusion. A l'arrivée des CDN, RAS, mais n    |
|                |            | Plainte(s) professionnel(s) | <input checked="" type="checkbox"/> Pétition                       |         |        |     |              |          |          |               | Une femme d'un groupe de 3 UD s'est fait voler son camescope par un dealer à qui elle devait de l'argen     |
|                |            | Interpellation              | <input checked="" type="checkbox"/> Plainte(s) professionnel(s)    |         |        |     |              |          |          |               | Une agression a eu lieu entre un UD et un client. L'employée s'est réfugiée dans les toilettes, ni la polic |
|                |            | Fiche Navette               | <input checked="" type="checkbox"/> Plainte(s) riverain(s)         |         |        |     | Oui mais NSP |          |          |               | un usager interpellé pour outrage et menaces verbales   |
|                |            |                             | <input checked="" type="checkbox"/> Récupération du matériel usagé |         |        |     | Oui mais NSP |          |          |               | un UD surpris dans les toilettes en pleine consommation/éviction par agent du jardin                        |
|                |            |                             | <input checked="" type="checkbox"/> Violence                       |         |        |     |              |          |          |               | Un UD signale aux CDN de récentes agressions physiques entre toxicomanes.                                   |
|                |            | Plainte(s) professionnel(s) |  |         |        |     |              |          |          |               | Un UD évoque des "situations houleuses", des "accès de violence" et des "blessures par arme blanche"        |
|                |            | Interpellation              |  |         |        |     |              |          |          |               | Un UD a piqué une jeune femme avec une seringue pour lui prendre son sac.                                   |
|                |            |                             |  |         |        |     |              |          |          |               | Un UD a chassé un habitant pour squatter l'appartement  |
|                |            |                             |  |         |        |     |              |          |          |               | Un riverain sollicite l'équipe, se renseigne sur leurs missions et demande de l'aide concernant la présen   |
|                |            |                             |  |         |        |     |              |          |          |               | Un locataire ferait rentrer des UD. Période de l'événement et nbre d'UD approximatif. La source (OPH : M    |
|                |            |                             |  |         |        |     |              |          |          |               | un joint  |
|                |            |                             |  |         |        |     |              |          |          |               | Un jogger informe les agents du square de la présence de dealers sur le site côté rue d'Aubervilliers, un   |
|                |            |                             |  |         |        |     |              |          |          |               | Un habitant résidant passage Goix informe les CDN que de + en + d'UD viennent le soir à partir de 00h30     |
|                |            |                             |  |         |        |     |              |          |          |               | Un habitant résidant au 13, rue Léon, fait part des problèmes liés à la présence d'UD et les intrusions dat |
|                |            |                             |  |         |        |     |              |          |          |               | Un des usagers pose des questions afin de faire valoir ses droits à des indemnités chômage et est orient    |
|                |            |                             |  |         |        |     |              |          |          |               | Un agent intervient auprès d'un ado qui vient de se hisser sur le toit du local des agents du square pour   |
|                |            |                             |  |         |        |     |              |          |          |               | Un agent d'entretien du parking a surpris une jeune UD en train de s'injecter dans le cou : éviction par le |
|                |            |                             |  |         |        |     |              |          |          |               | UD surpris en conso de cannabis-fuite à vélo quand l'agent arrive vers lui                                  |
|                |            |                             |  |         |        |     |              |          |          |               | UD supposé violent et armé a été parti de lui-même avant l'arrivée de la police appelée par l'associati     |
|                |            |                             |  |         |        |     |              |          |          |               | UD sollicite l'aide des CDN car perte de tous ses papiers.  |
|                |            |                             |  |         |        |     |              |          |          |               | UD réceptifs aux recommandations des CDN  |
|                |            |                             |  |         |        |     |              |          |          |               | UD réceptifs aux recommandations des CDN  |
|                |            |                             |  |         |        |     |              |          |          |               | UD en état d'ébriété  |
|                |            |                             |  |         |        |     |              |          |          |               | UD calme mais peu réceptif aux CDN.   |
|                |            |                             |  |         |        |     |              |          |          |               | UD agressé par de jeunes dealers  |
|                |            |                             |  |         |        |     |              |          |          |               | UD à l'intérieur d'un bâtiment en construction rue Caillié.   |
|                |            |                             |  |         |        |     |              |          |          |               | Très tôt le matin ou de nuit.   |
|                |            |                             |  |         |        |     |              |          |          |               | Transaction de produit dans un magasin d'alimentation générale.   |
|                |            |                             |  |         |        |     |              |          |          |               | Trafic, bagarres, consommation, manche, prostitution liés au crack.   |
|                |            |                             |  |         |        |     |              |          |          |               | Trafic organisé avec "guetteur".  |
|                |            |                             |  |         |        |     |              |          |          |               | Trafic de crack par des jeunes  |
|                |            |                             |  |         |        |     |              |          |          |               | Trafic au niveau de l'ascenseur : transactions dans le parking  |
|                |            |                             |  |         |        |     |              |          |          |               | Traces de consommation. RAS depuis changement de code en septembre 2011.                                    |

# ANNEXE 19

## VIEWER COMPARATIF DES DOLEANCES (Fichier pmf, ArcReader, captures d'écran)

## ANNEXE 19

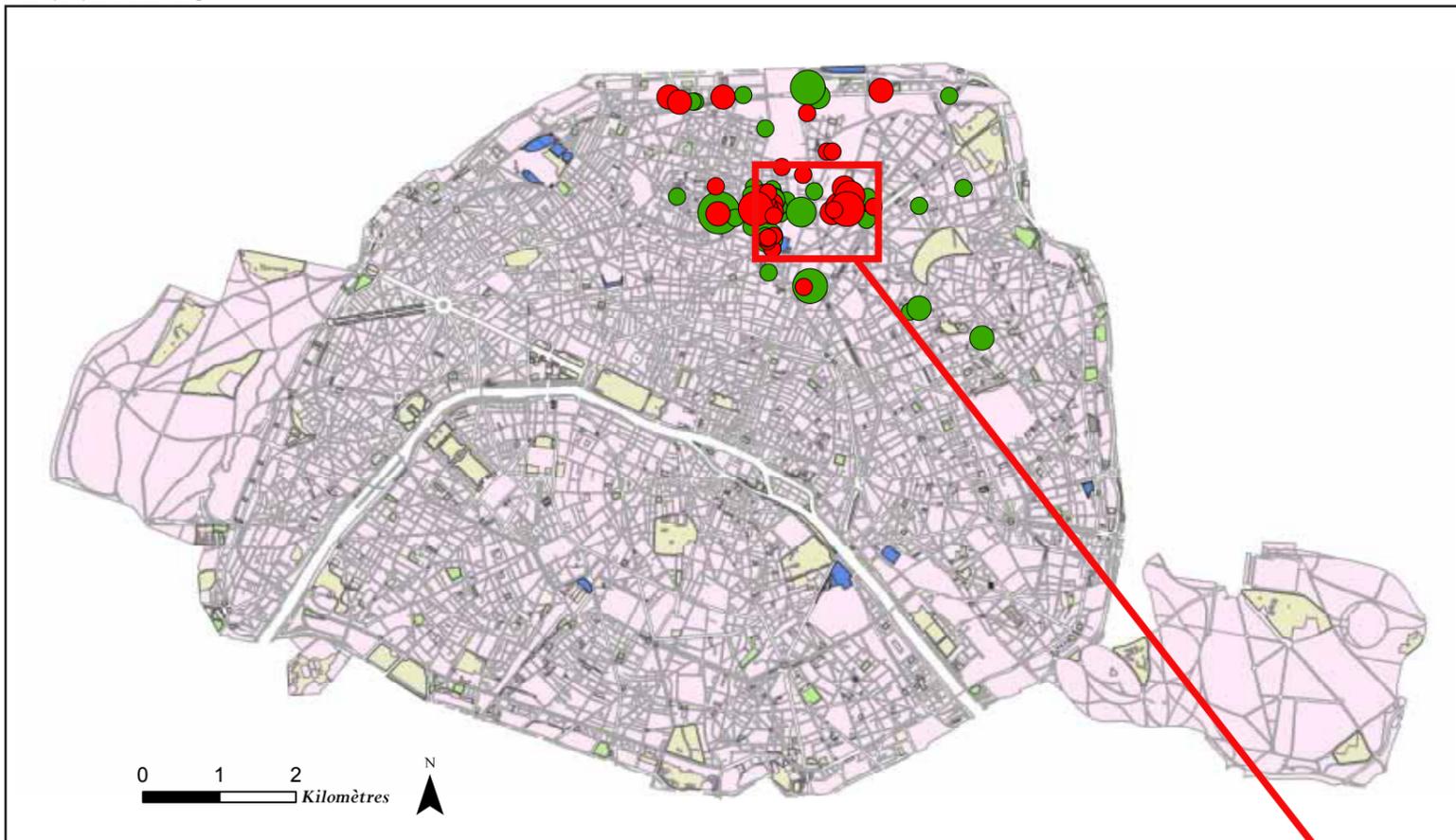
Metiers\_RDR - ArcReader  
File Edit View Bookmarks Tools Window Help  
1:45 895  
100%  
Nombre de doléance  
0.70  
Highlighter  
Magnifier Window - 1000%

601866,18 130649,27 Meters

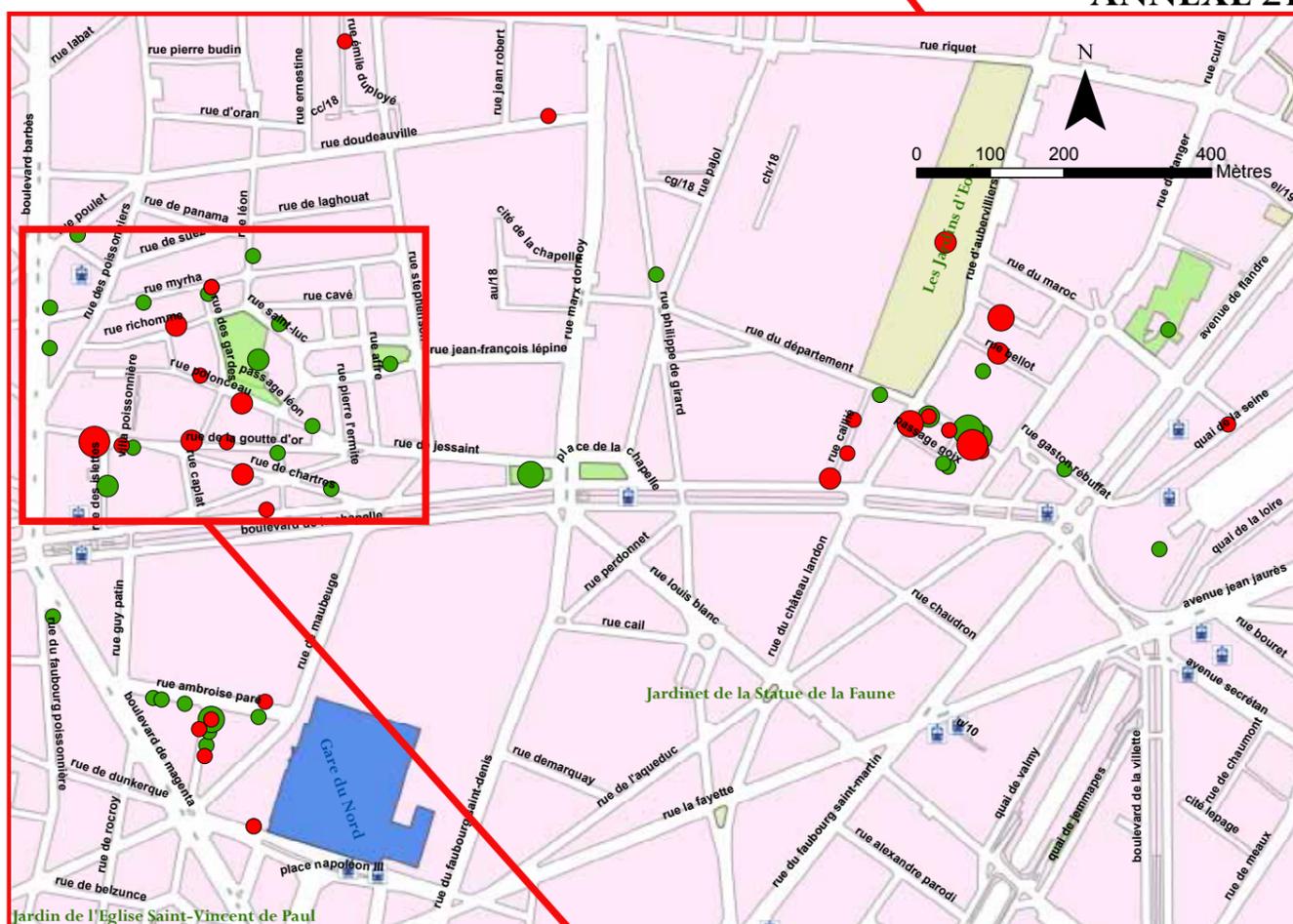
**Couches**

- Nombre de doléances par adresse en 2012  
Nbre\_Doleance
- Nombre de doléances par adresse en 2011  
Nbre\_Doleance
- Stations de métro
- Gares ou complexes ferroviaires
- Jardins et parcs
- Squares, parcs ou aires de jeux
- Noms des rues
- Noms des jardins
- Noms des squares, parcs ou aires de jeux
- Noms des gares ou complexes ferroviaires
- Noms de stations de métro
- Ilots parisiens
- Adresses
- Basemaps
- Bing Maps Aerial
- OpenStreetMap

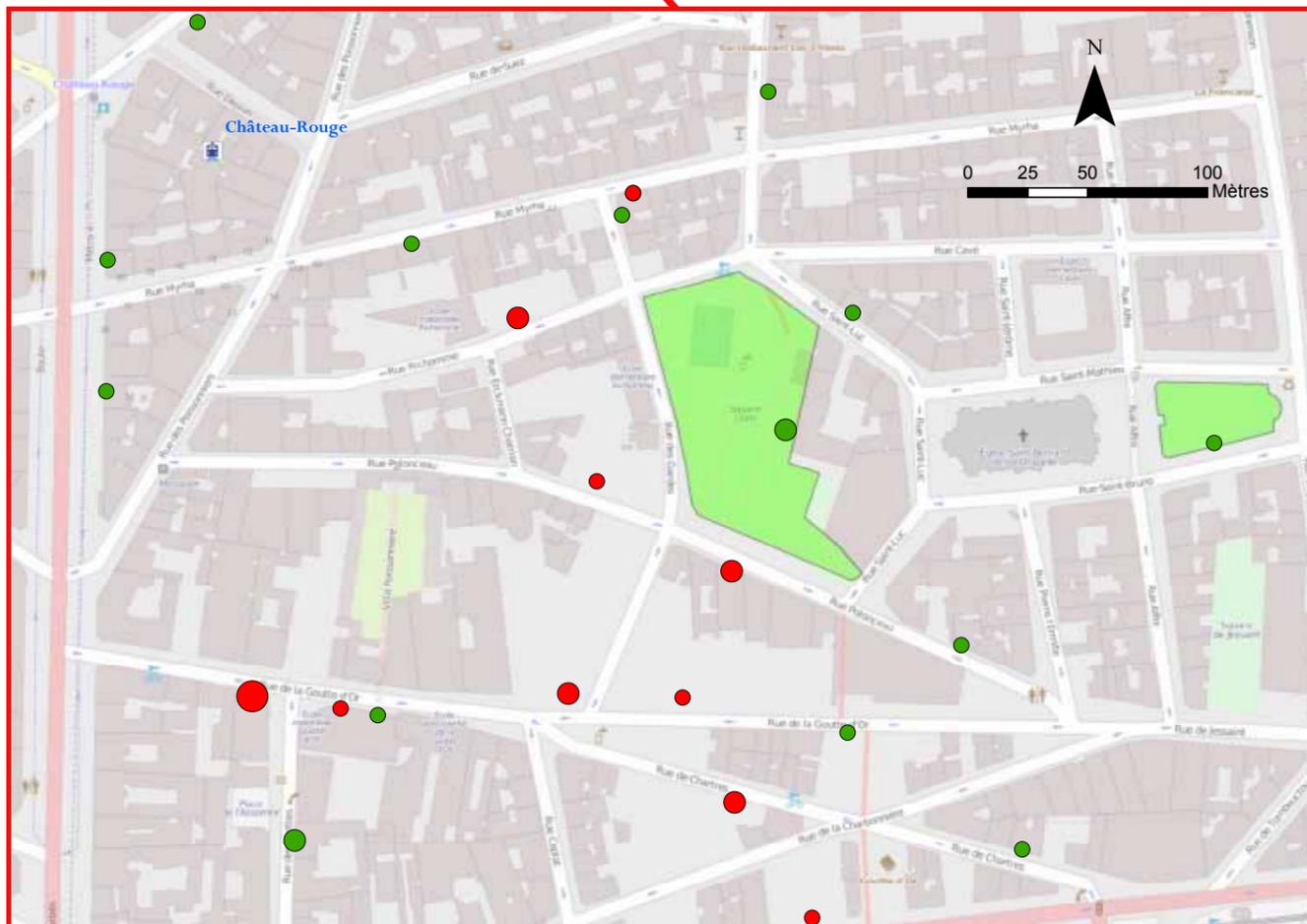




**CAPTURES D'ÉCRAN  
EXTRAITES DU VIEWER  
COMPARATIF  
DES DOLÉANCES**

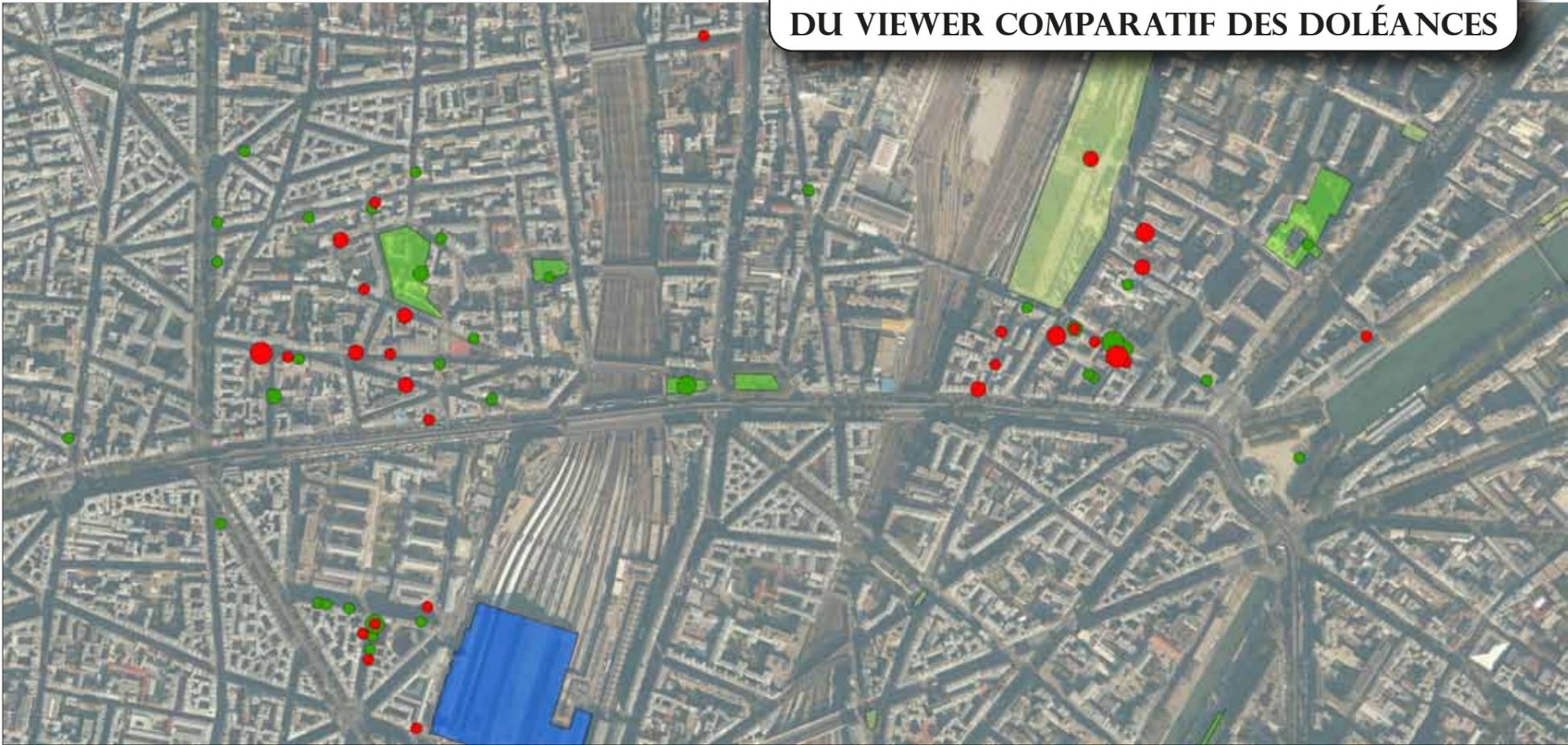


- Couches
  - Nombre de doléances par adresse en 2012  
Nbre\_Doleance
  - Nombre de doléances par adresse en 2011  
Nbre\_Doleance
- 2
- 5
- 10
- Stations de métro
- Gares ou complexes ferroviaires
- Jardins et parcs
- Squares, parcs ou aires de jeux
- Noms des rues
- Noms des jardins
- Noms des squares, parcs ou aires de jeux
- Noms des gares ou complexes ferroviaires
- Noms de stations de métro
- Ilots parisiens
- Adresses
- Basemaps
  - Bing Maps Aerial
  - OpenStreetMap



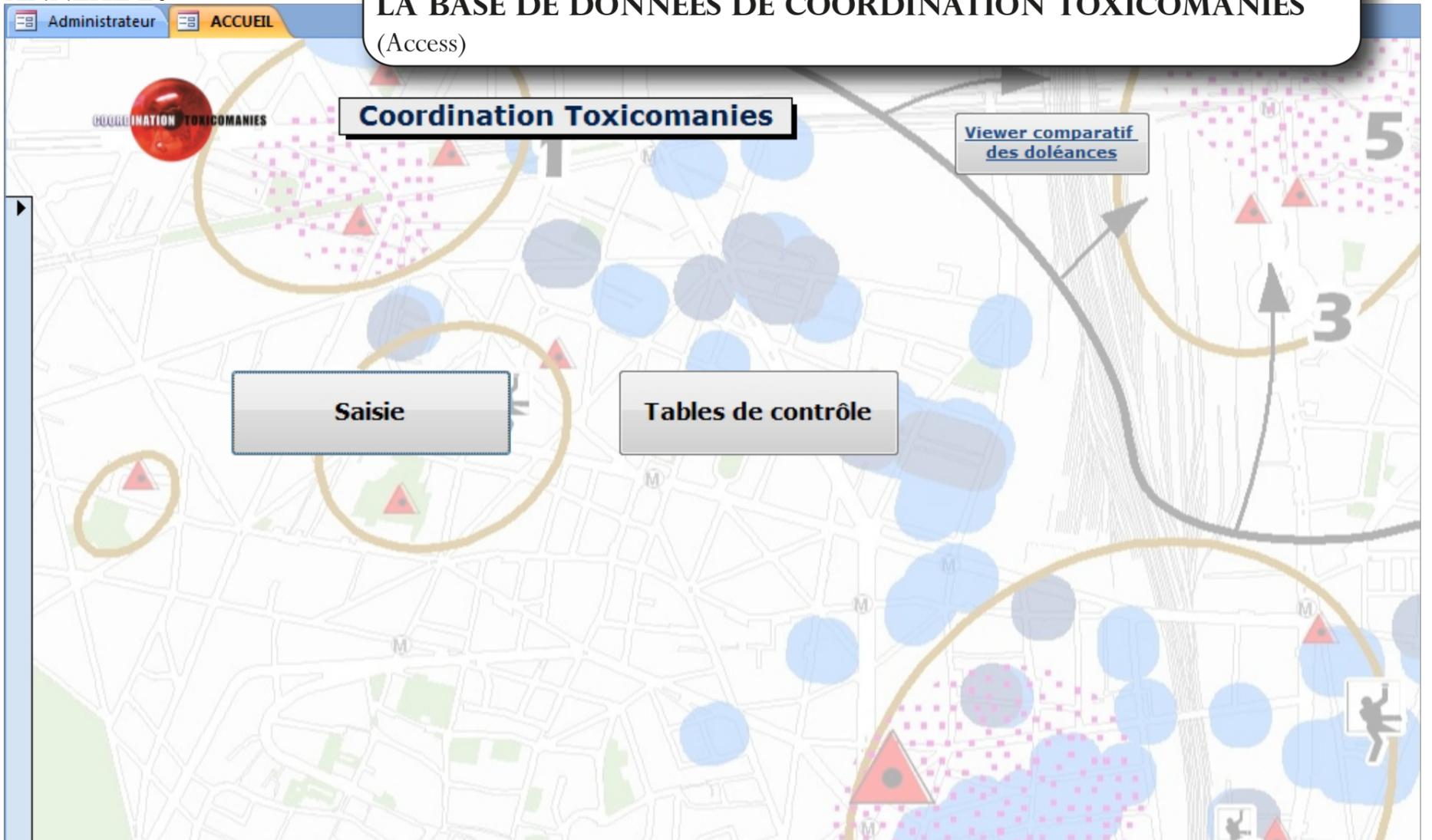
ANNEXE 23

CAPTURE D'ÉCRAN EXTRAITE  
DU VIEWER COMPARATIF DES DOLÉANCES

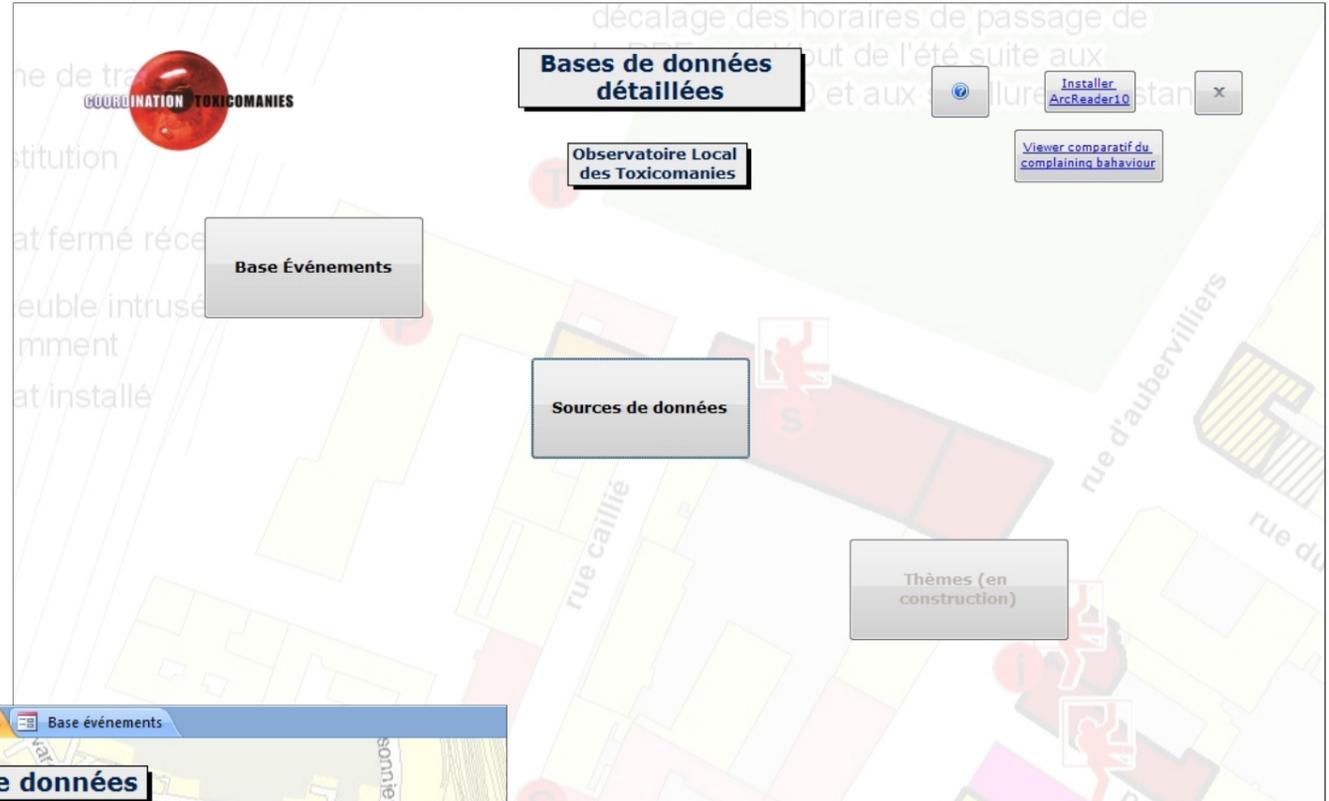


ANNEXE 24

CAPTURE D'ÉCRAN EXTRAITE DE L'INTERFACE FRONTALE DE  
LA BASE DE DONNÉES DE COORDINATION TOXICOMANIES  
(Access)



### ANNEXE 25



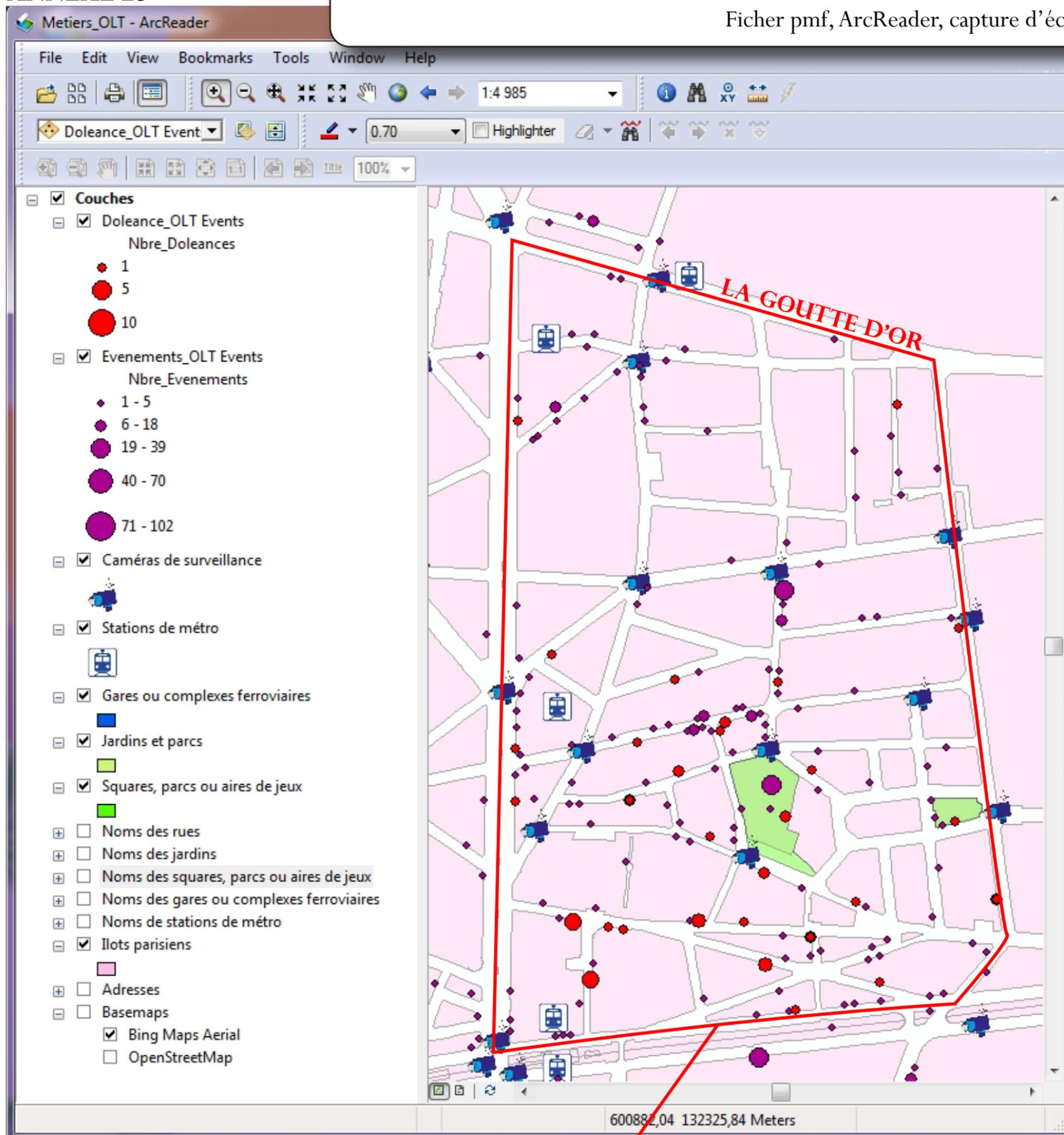
### ANNEXE 26



CAPTURES D'ÉCRAN EXTRAITES DU CATALOGUE DE L'OLT  
Access

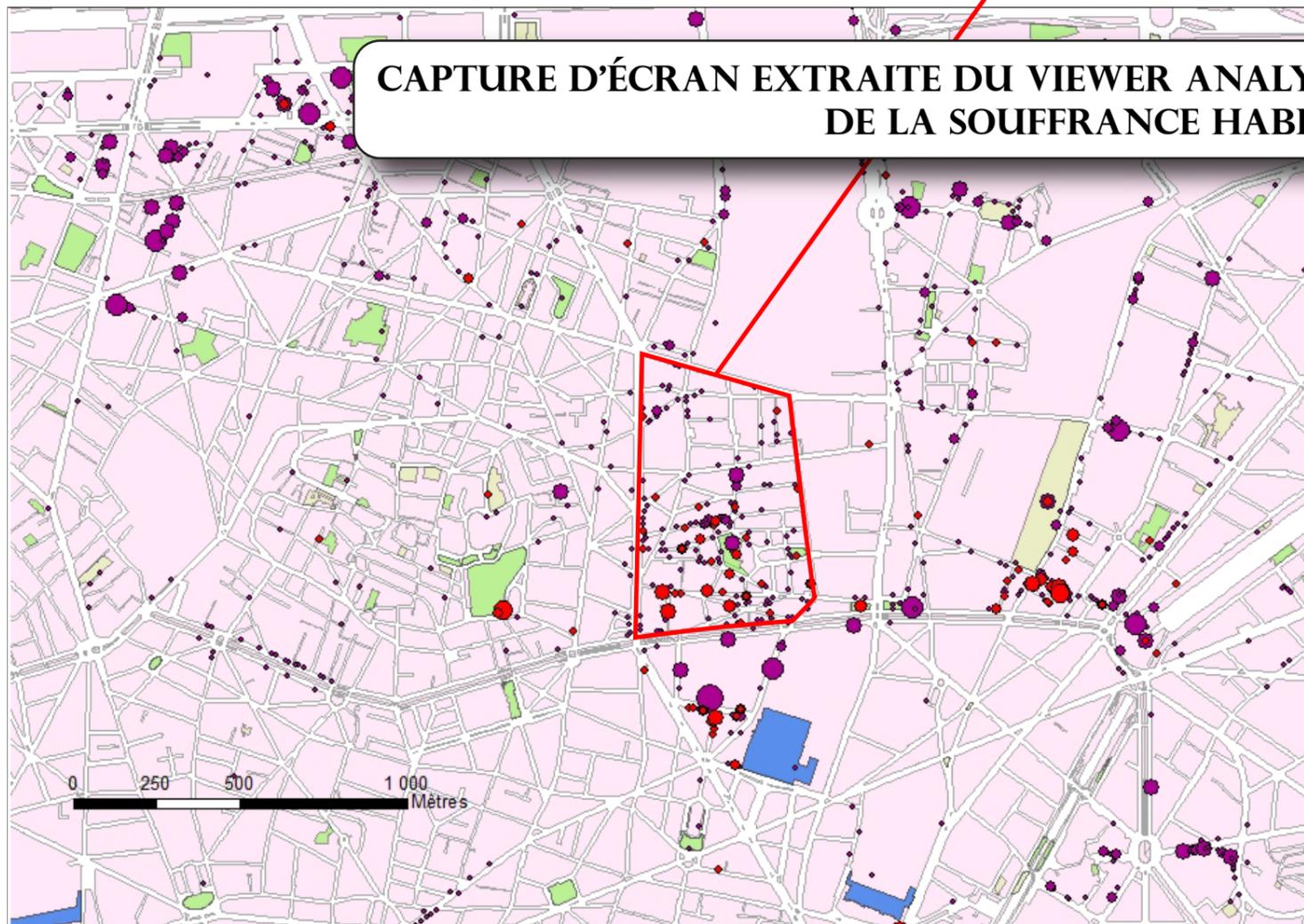
### ANNEXE 27

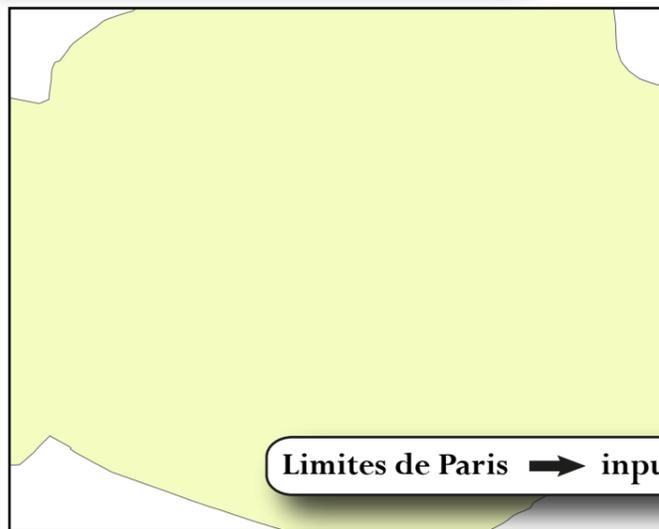
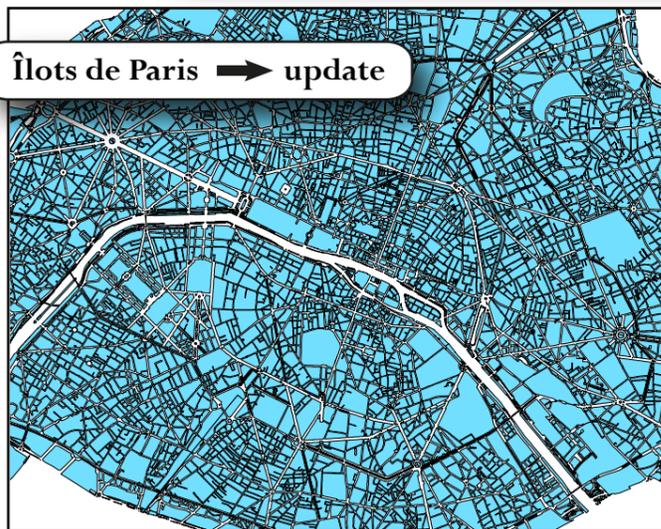
| Jour | Mois_Ou_Trim | Annee | Heur  | Evenement              | Adresse                     | Source                    |
|------|--------------|-------|-------|------------------------|-----------------------------|---------------------------|
|      | Trimestre 1  | 2011  |       | Squat                  | 11 PASSAGE DU POTEAU        | Mairie du 18e             |
| 30   | Janvier      | 2008  |       | Découverte de matériel | 38 RUE MYRHA                | CDN Mairie                |
|      | Mars         | 2012  |       | Intrusion(s)           | 15 RUE RICHOMME             | Coordination Toxicomanies |
| 20   | Mars         | 2012  | 17:45 | Découverte de matériel | 15 RUE RICHOMME             | Coordination Toxicomanies |
| 31   | Mars         | 2012  | 18:00 | Intrusion(s)           | 1 RUE CAILLIE               | CDN Mairie                |
|      | Mars         | 2012  |       | Intrusion(s)           | 18 RUE CAILLIE              | CDN Mairie                |
|      | Mars         | 2012  |       | Intrusion(s)           | 1 RUE CAILLIE               | CDN Mairie                |
| 7    | Août         | 2008  |       | Découverte de matériel | 151 BOULEVARD MACDONALD     | SMASH                     |
|      | Avril        | 2012  |       | Signalement            | 71 TER RUE PAJOL            | Boulangerie - 71ter pajol |
| 15   | Décembre     | 2008  |       | Interpellation(s)      | 44 RUE D' ORSEL             | MPC 18e                   |
| 6    | Février      | 2008  | 18:30 | Présence d'usager(s)   | 35 RUE MYRHA                | CDN Mairie                |
| 26   | Février      | 2008  |       | Consommation           | 35 RUE MYRHA                | CDN Mairie                |
| 10   | Janvier      | 2008  |       | Découverte de matériel | 151 BOULEVARD MACDONALD     | SMASH                     |
| 15   | Mai          | 2008  |       | Découverte de matériel | 151 BOULEVARD MACDONALD     | SMASH                     |
| 12   | Mars         | 2008  |       | Découverte de matériel | 1 RUE CHAMPIONNET           | SMASH                     |
|      | Mars         | 2012  |       | Présence d'usager(s)   | 9 RUE BORIS VIAN            | Coordination Toxicomanies |
| 28   | Mars         | 2012  | 17:45 | Intrusion(s)           | 82 BOULEVARD DE LA CHAPELLE | Coordination Toxicomanies |
| 27   | Octobre      | 2008  |       | Consommation           | 3 BOULEVARD BARBES          | MPC 18e                   |
|      | Trimestre 1  | 2012  |       | Bagarre                | 82 RUE DE LA CHAPELLE       | Coordination Toxicomanies |
|      | Trimestre 2  | 2011  |       | Signalement            | 102 RUE DOUDEAUVILLE        | Coordination Toxicomanies |
|      | Avril        | 2012  |       | Consommation           | 4 RUE DOUDEAUVILLE          | Polonio - 4 doudeauville  |
| 10   | Juillet      | 2008  |       | Découverte de matériel | 29 RUE JOSEPH DE MAISTRE    | SMASH                     |
|      | Trimestre 2  | 2011  |       | Consommation           | 15 RUE RICHOMME             | Mairie du 18e             |
| 24   | Avril        | 2012  | 16:00 | Présence d'usager(s)   | 2 RUE AMBROISE PARE         | Coordination Toxicomanies |



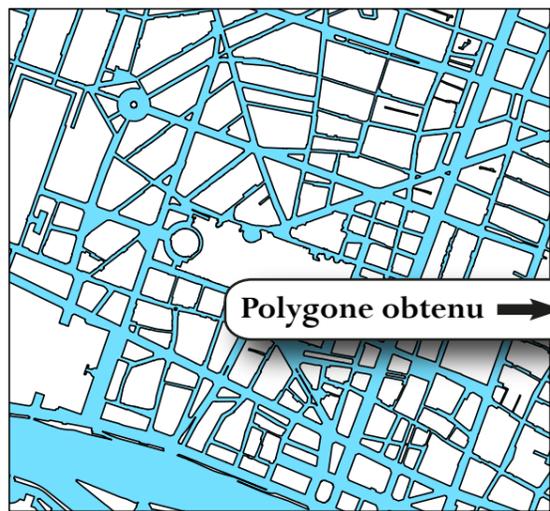
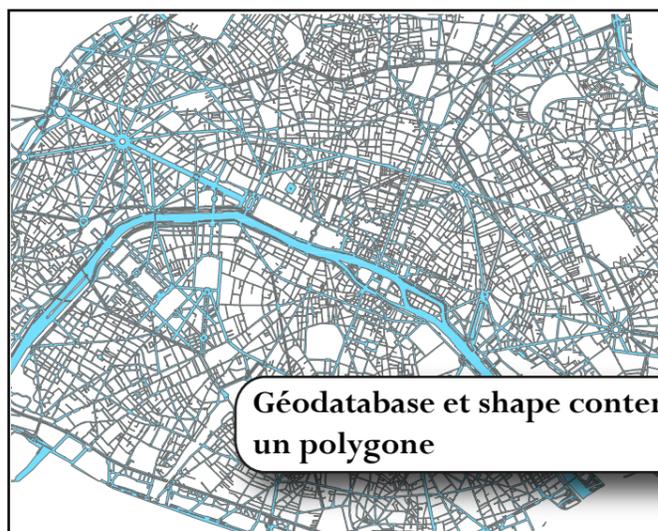
ANNEXE 29

CAPTURE D'ÉCRAN EXTRAITE DU VIEWER ANALYTIQUE DE LA SOUFFRANCE HABITANTE

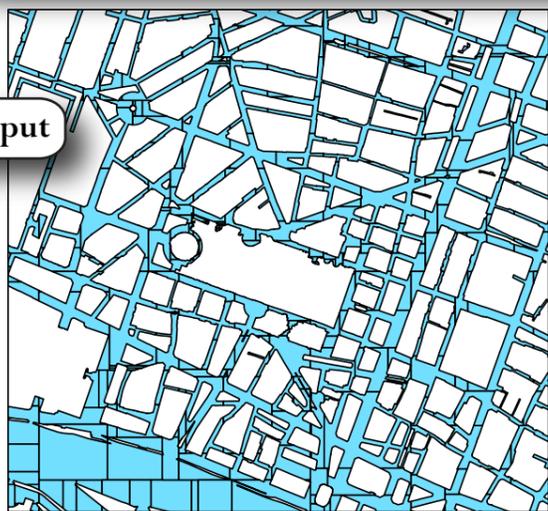




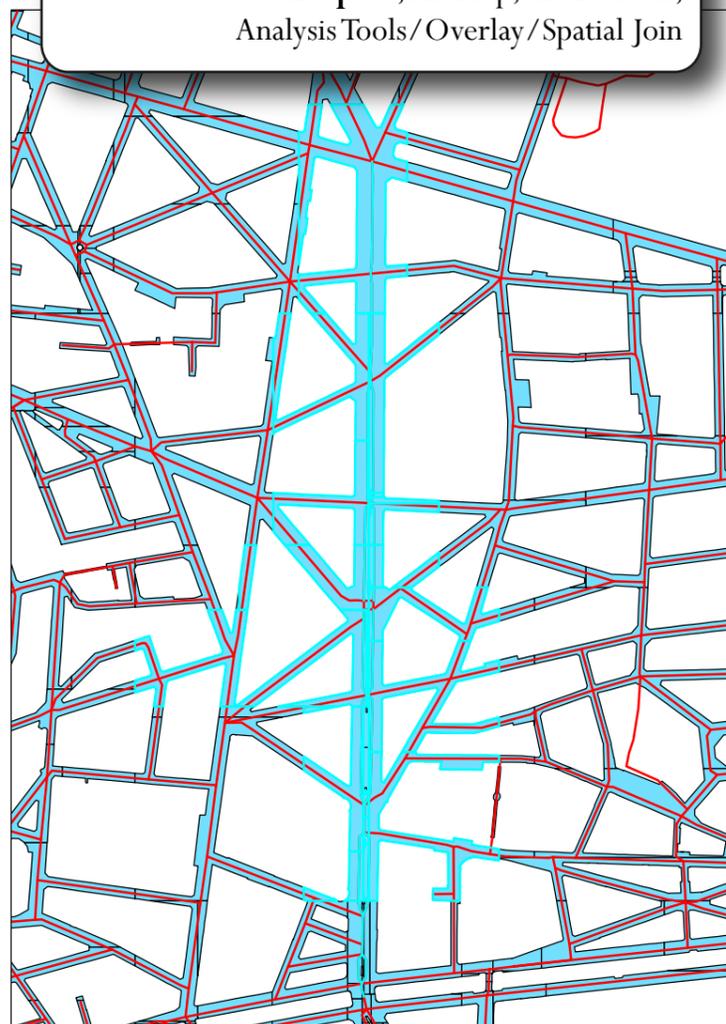
*Symmetrical Difference*



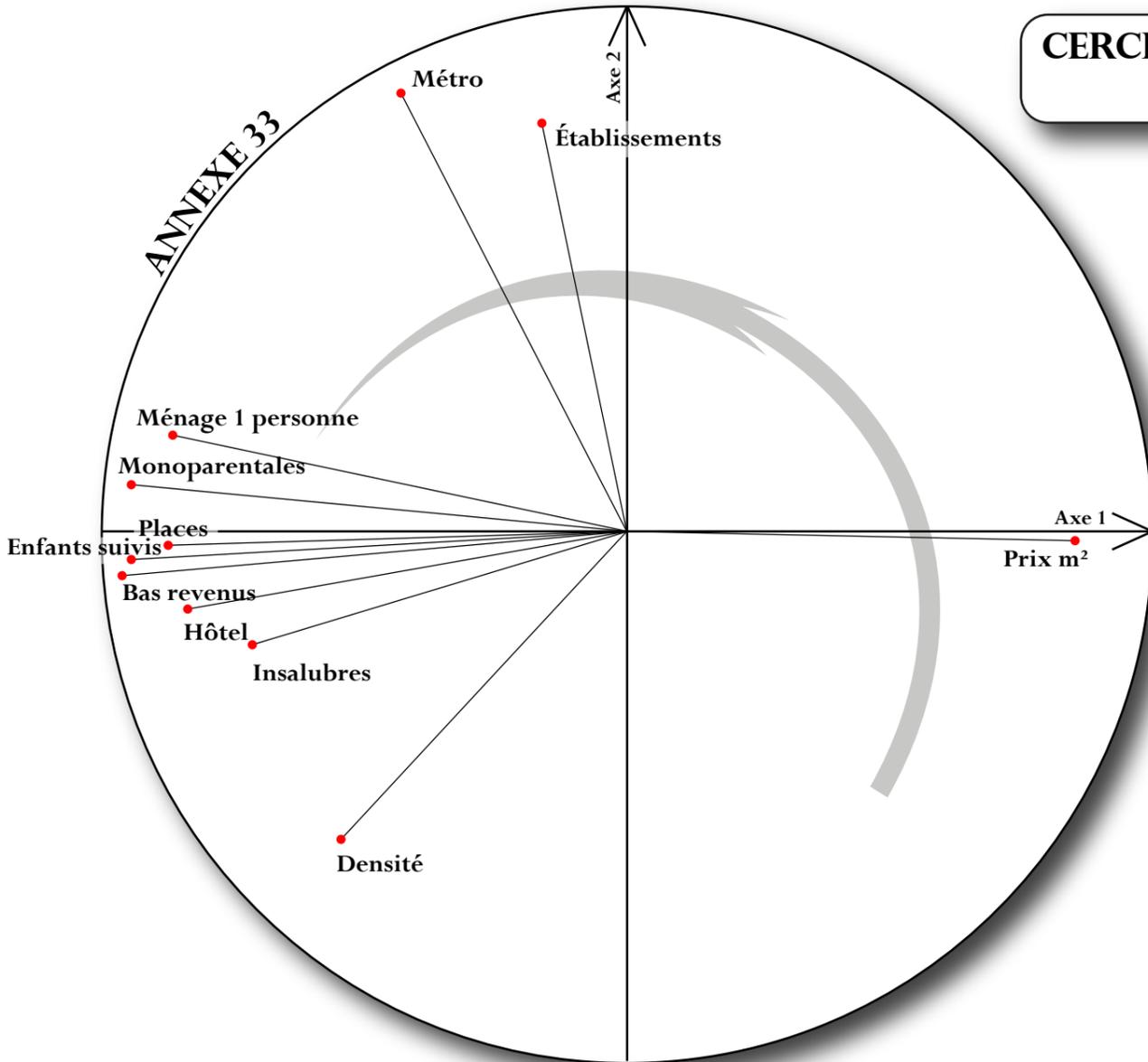
*Dice 100*



*Spatial Join*

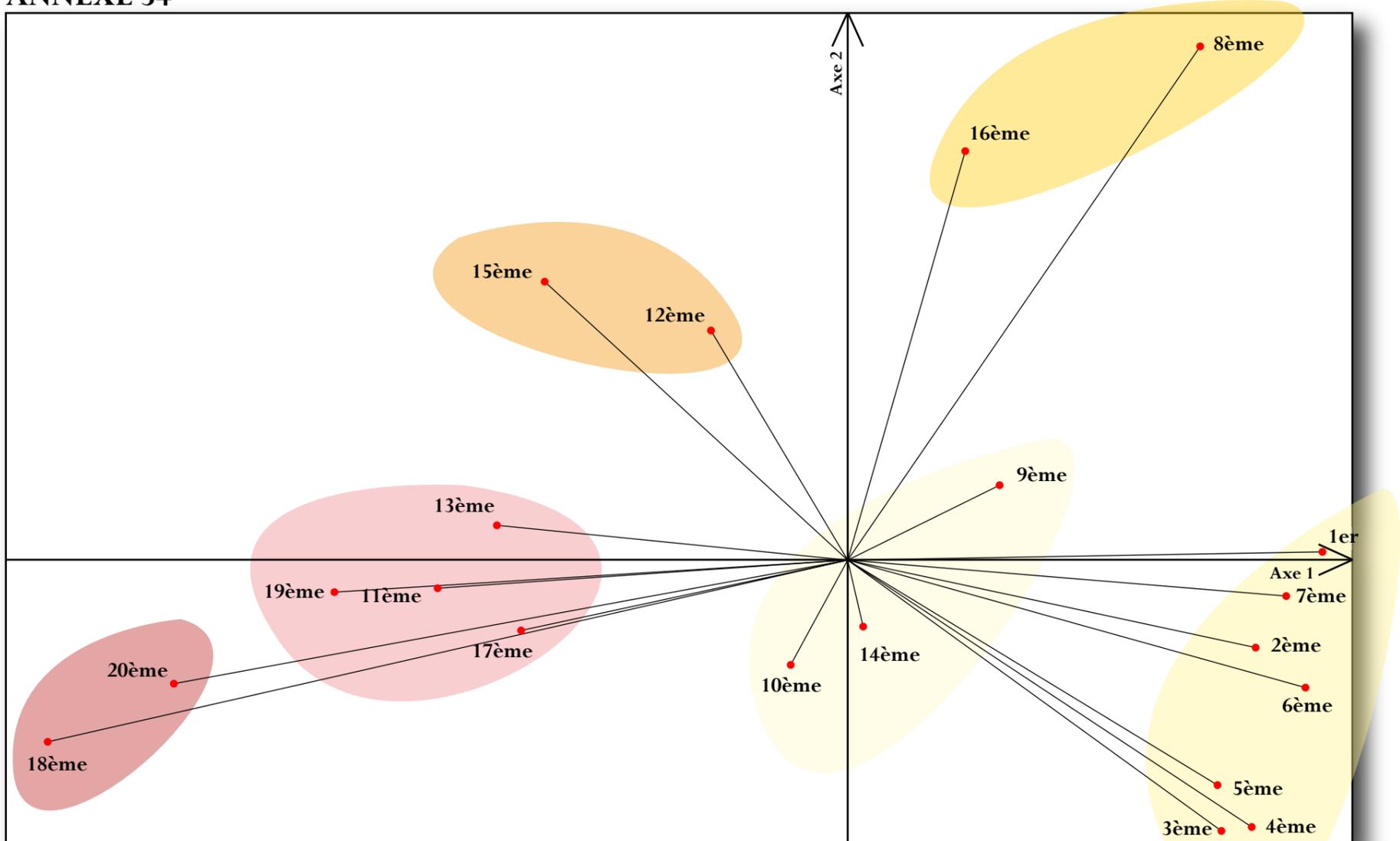


**CERCLE DES CORRÉLATIONS**  
ACP, axes 1 et 2 : 77.18%



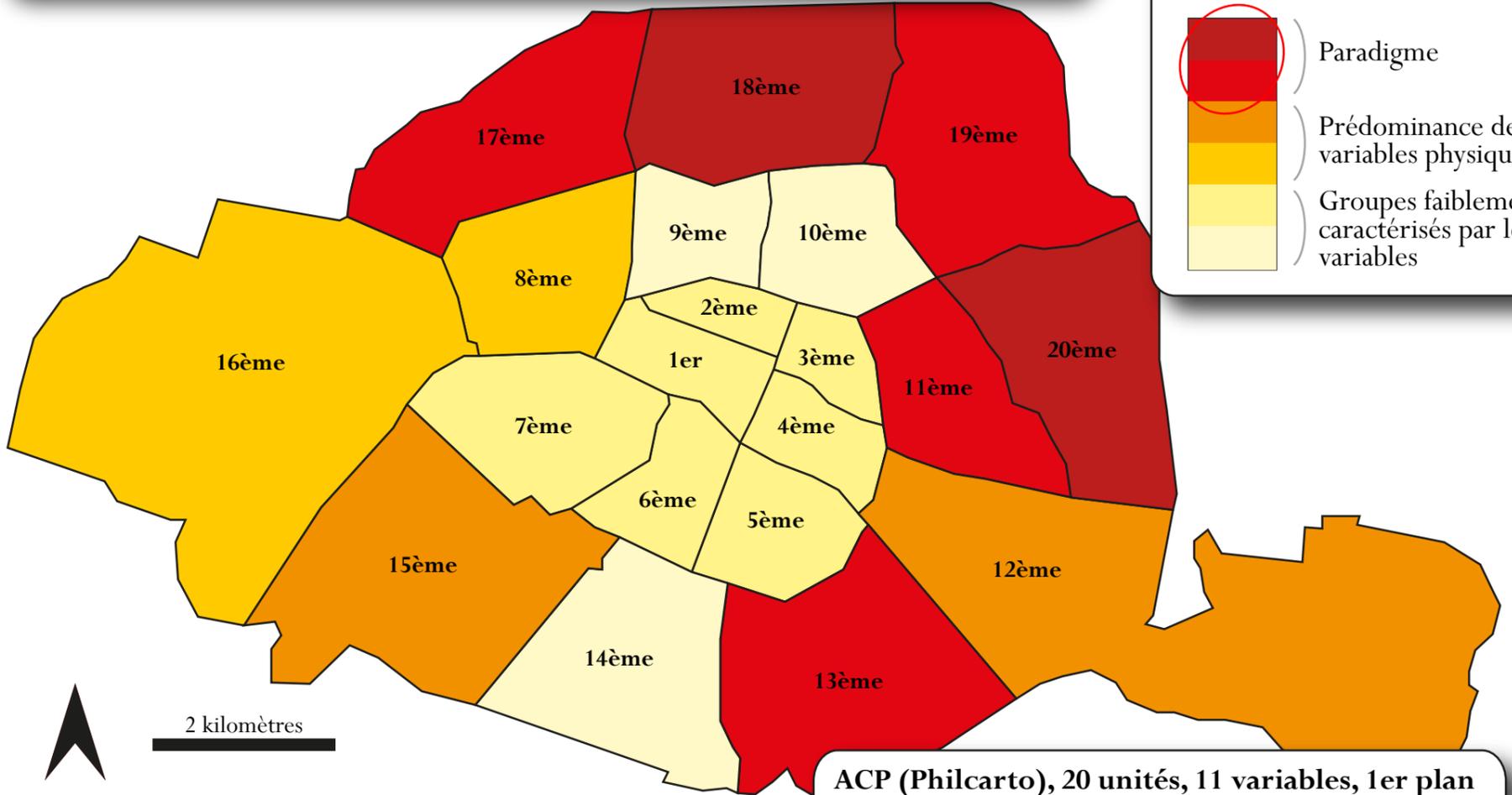
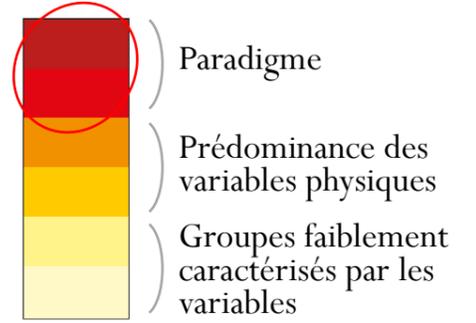
**DISPERSION DES UNITÉS SPATIALES**  
ACP, axes 1 et 2 : 77.18%

ANNEXE 34



**MODÈLE SOCIO-PHYSIQUE DES ARRONDISSEMENTS PARISIENS**

**Écart au plan**



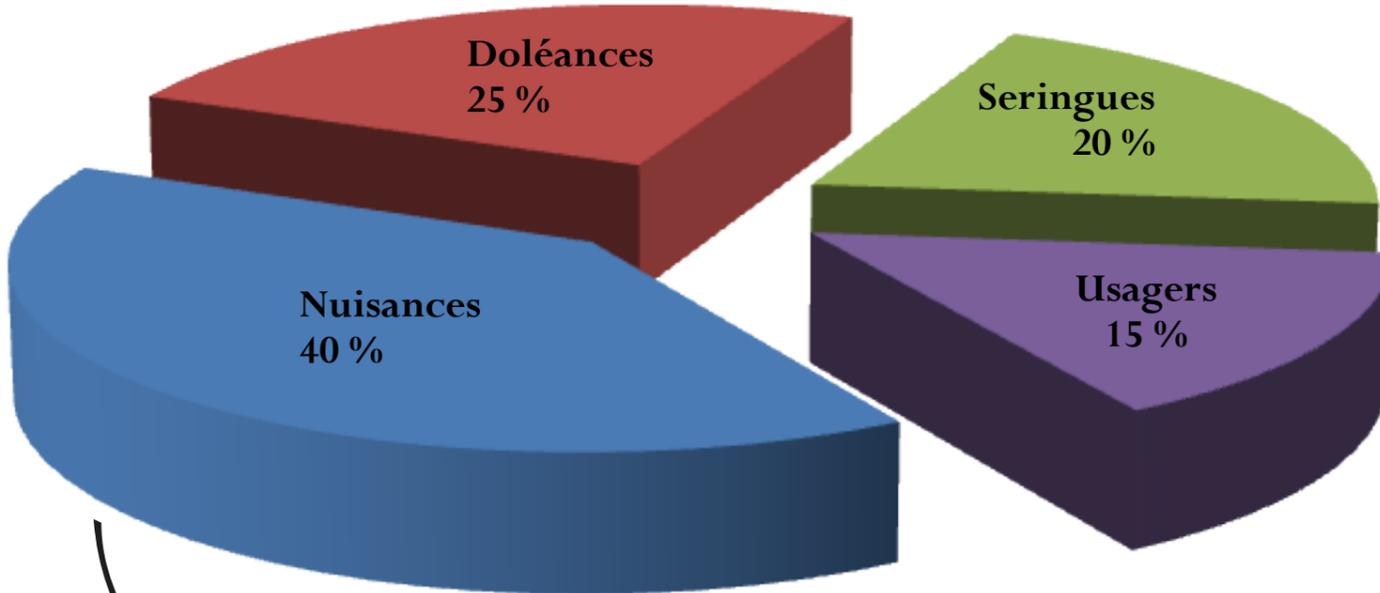
ACP (Philcarto), 20 unités, 11 variables, 1er plan  
 Cumul axes 1 et 2 : 77,18%  
 Discrétisation visuelle (ici équivalente Jenks)  
 Sources des variables : INSEE, DASES, CAF de Paris, OLAP, FINISS, CLAP, APUR, de 2008 à 2010.

ANNEXE 35

**CALCUL DE L'INDICATEUR DE LA SOUFFRANCE HABITANTE**

**1ères interprétations**

14 occurrences des Événements / 20



2

$$\frac{(N.26,3) \cdot 0,4 + (D.500) \cdot 0,25 + (S.66,7) \cdot 0,2 + (U.6.8) \cdot 0,15}{15}$$

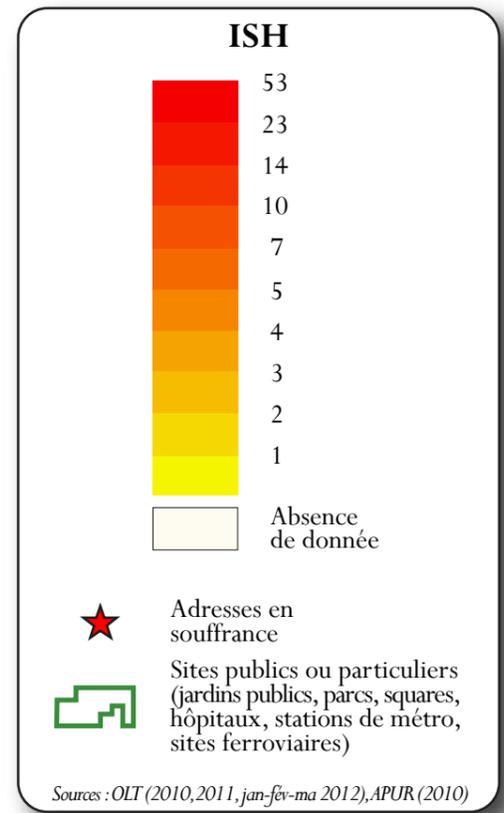
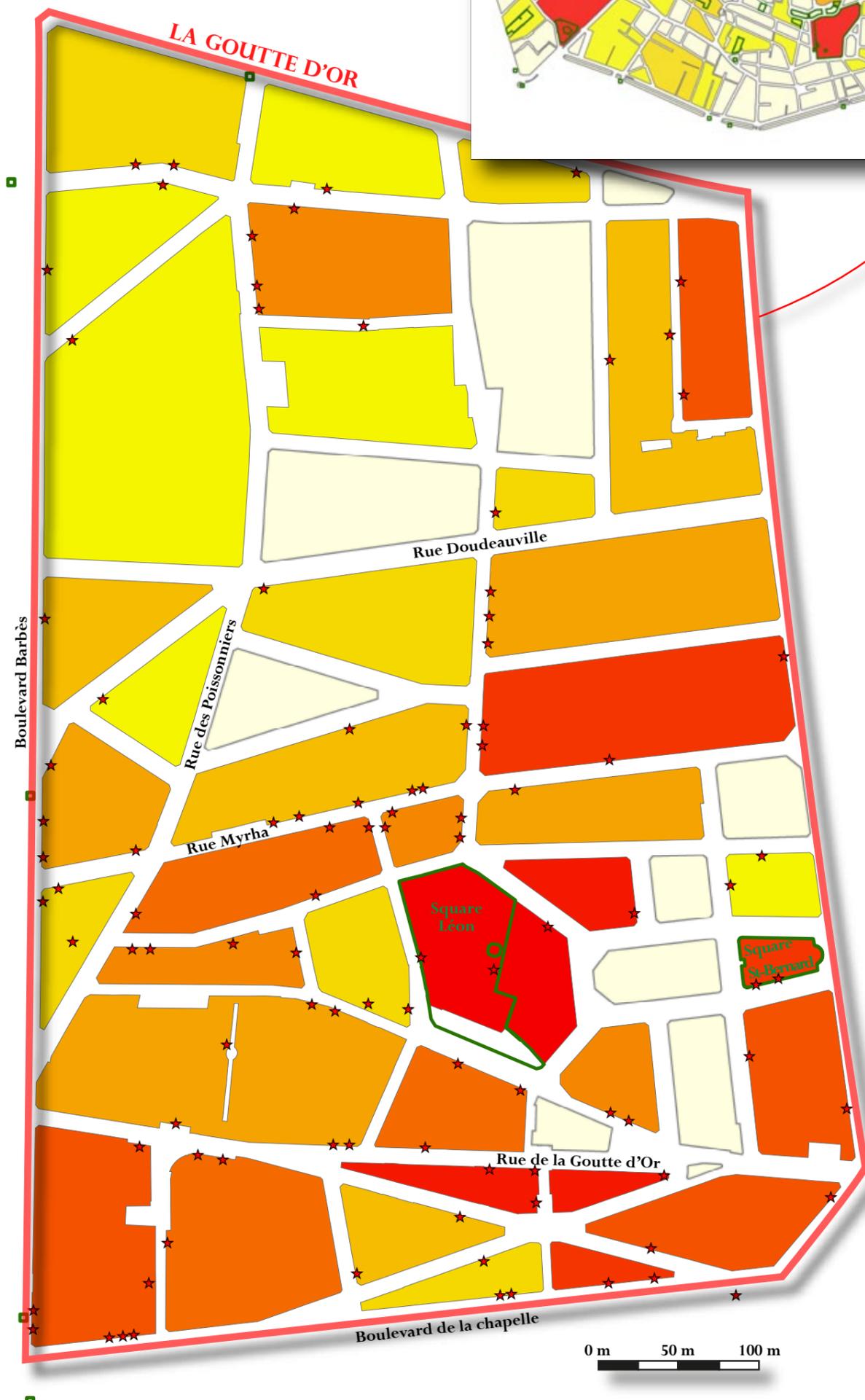
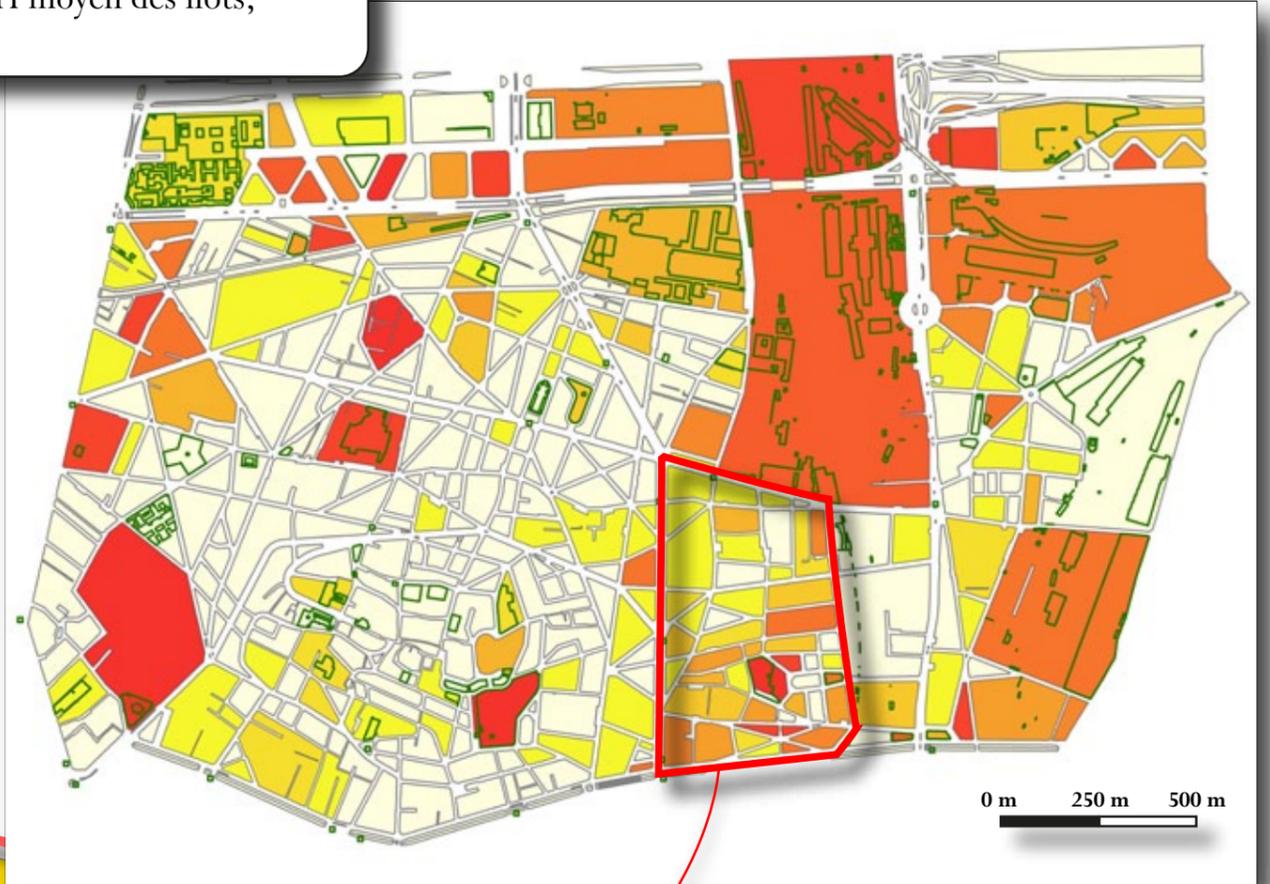
3

|                                |         |
|--------------------------------|---------|
| Somme.....                     | 2420,08 |
| Nombre d'échantillons.....     | 361     |
| Moyenne.....                   | 6,7     |
| Minimum.....                   | 0,7     |
| Maximum.....                   | 106,7   |
| Médiane.....                   | 1,59    |
| Écart-type.....                | 13,38   |
| Variance de l'échantillon..... | 178,9   |
| Plage.....                     | 106     |

ANNEXE 36

**INDICATEUR DE SOUFFRANCE HABITANTE  
DANS LE 18<sup>ÈME</sup> ARRONDISSEMENT DE PARIS**

Données cumulées de 2010 à 2012, ISH moyen des îlots,  
Zoom sur la Goutte d'Or



Description de l'ISH des 361 adresses de l'échantillon

|                 |       |
|-----------------|-------|
| Moyenne.....    | 6,7   |
| Minimum.....    | 0,7   |
| Maximum.....    | 106,7 |
| Médiane.....    | 1,59  |
| Écart-type..... | 13,38 |

# LES FAILLES DE L'URBANISME DU 18<sup>ÈME</sup> ARRONDISSEMENT DE PARIS

Panel de 2010 à 2012,  
Zoom sur le secteur Goutte d'Or-Éole

## Urbanisme incriminé

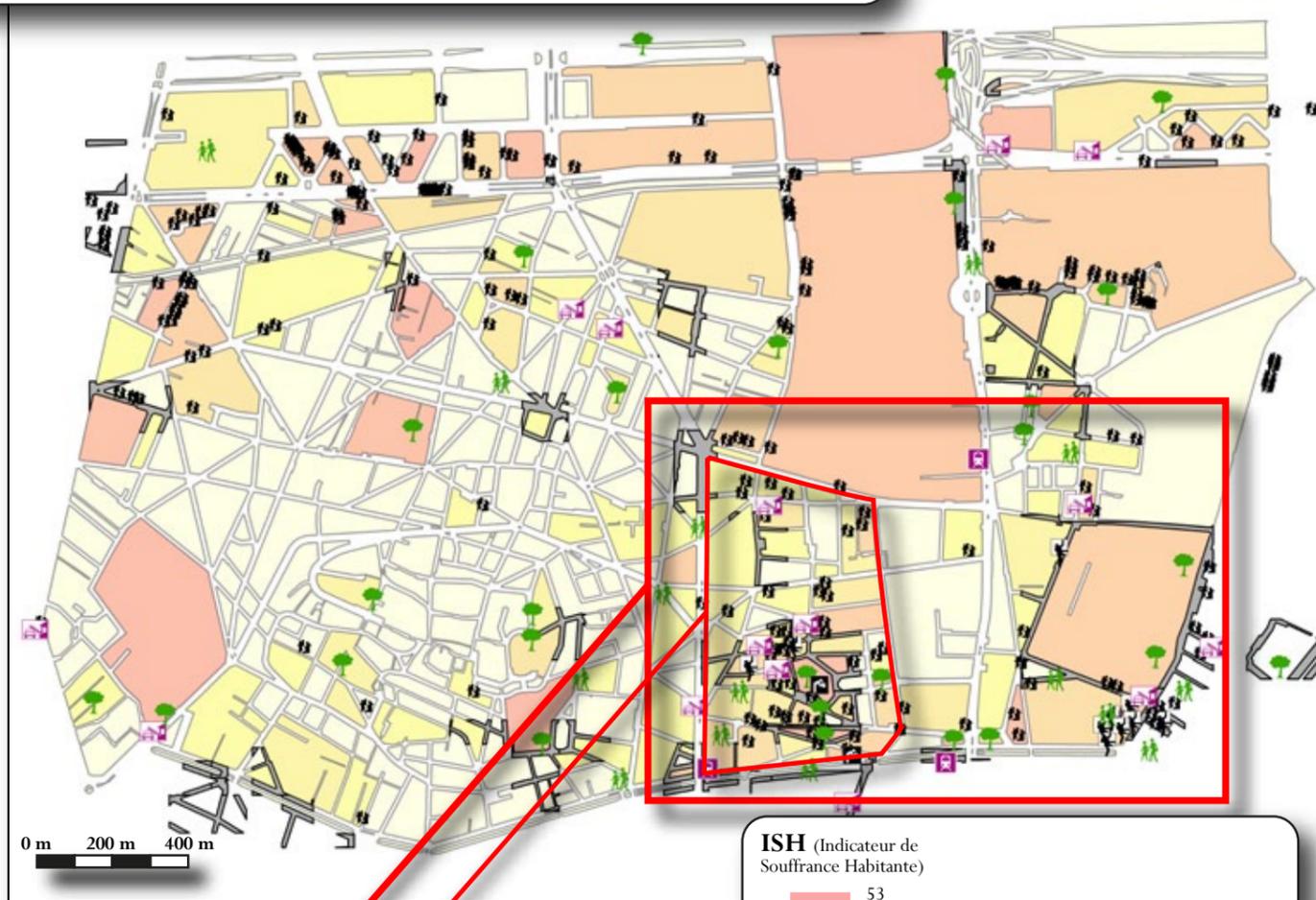
### Espaces privés :

- Espaces locatifs
- Chantiers, zones d'activités
- Sanisettes

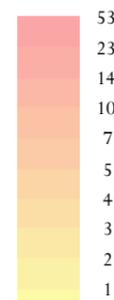
### Espaces de fréquentation publique :

- Commerces, institutions, autres sites d'accueil...
- Parcs, jardins publics, squares...
- Parkings
- Sites ferroviaires (stations de métro, complexes ferroviaires...)
- Espace rue

Sources : OLT (2010, 2011, jan-fév-ma 2012), APUR (2010)



## ISH (Indicateur de Souffrance Habitante)



Sites publics ou particuliers (jardins publics, parcs, squares, hôpitaux, stations de métro, sites ferroviaires)

Caméras de surveillance publiques fixes

Absence de donnée

Sources : OLT (2010, 2011, jan-fév-ma 2012), APUR (2010)

